

Analyse de la charge de travail des enseignants du secondaire



François Ducrey

Youssef Hrizi

Elisabeth Issaieva Moubarak-Nahra

Avec la collaboration de Roberta Alliata

Février 2010

Analyse de la charge de travail des enseignants du secondaire

François Ducrey

Youssef Hrizi

Elisabeth Issaieva Moubarak-Nahra

Avec la collaboration de Roberta Alliata

Février 2010

Remerciements

Nos remerciements s'adressent aux différents interlocuteurs qui nous ont accompagnés dans la réalisation de cette étude.

Nous remercions tout particulièrement tous les enseignants qui ont pris le temps de remplir les questionnaires ainsi que les semainiers en dépit de l'investissement et du temps que ces instruments ont nécessités.

Nous remercions également toutes les personnes du groupe de suivi qui ont accepté de nous rencontrer lors d'entretiens et qui ont été consultées au moment de l'élaboration des instruments de mesure :

- ♦ les directeurs du personnel enseignant du Cycle d'orientation et du postobligatoire de Genève, MM. Harry Koumrouyan et Pascal Cirlini ;
- ♦ les directeurs d'établissements du Cycle d'orientation et du postobligatoire ;
- ♦ les membres d'associations professionnelles de l'Union du corps enseignant secondaire genevois (UCESG), de la Fédération des associations de maîtres du Cycle d'orientation (FAMCO), et de l'Association genevoise des enseignants des écoles professionnelles (AGEEP) ;
- ♦ les présidents de groupes de disciplines spécifiques (arts visuels, arts plastiques, travaux manuels, musique, éducation physique).

Merci enfin aux collaborateurs et collaboratrices du SRED qui ont contribué à cette étude à des degrés divers : Maria El-Hindi, Dominique Chenu, Bettina Balmer et Monique Butzer qui ont retranscrit les entretiens, Bernard Engel qui a procédé à la saisie des questionnaires et des semainiers, Jane Brutsch, Félix Hoefflin et Sophie Tonetti qui ont effectué la saisie des semainiers, Karin Müller, directrice du SRED, qui a attentivement relu le manuscrit et Narain Jagasia, responsable de l'édition.

Compléments d'information :

François Ducrey

Tél. +41/0 22 546 71 61

francois.ducrey@etat.ge.ch

Youssef Hrizi

Tél. +41/0 22 546 71 32

youssef.hrizi@etat.ge.ch

Elisabeth Issaieva Moubarak-Nahra

Tél. +41/0 22 546 71 33

elisabeth.moubarak@etat.ge.ch

Responsable de l'édition :

Narain Jagasia

Tél. +41/0 22 546 71 14

narain.jagasia@etat.ge.ch

Diffusion :

Service de la recherche
en éducation (SRED)

12, quai du Rhône - 1205 Genève

Tél. +41/0 22 546 71 00

Fax +41/0 22 546 71 02

Internet :

<http://www.ge.ch/sred>

Document 10.004

Le contenu de ce document n'engage que la responsabilité du Service de la recherche en éducation.

Table des matières

Note de synthèse	5
Introduction	9
Objectif de la recherche.....	10
Organisation du rapport.....	11
1. Cadrage théorique.....	13
1.1 L'activité d'enseignement : quelques apports de la recherche.....	13
1.2 A la recherche des caractéristiques du « bon » enseignant.....	14
1.3 A la recherche des pratiques en classe du « bon » enseignant	14
1.4 A la recherche de ce que pense le « bon » enseignant.....	16
1.5 L'importance du contexte dans l'activité d'enseignement	17
1.6 Le temps de travail et la diversité des tâches de l'enseignant	18
1.7 Temps de travail et tâches hors classe des enseignants : études internationales et suisses	20
2. Méthodologie de recherche.....	23
2.1 Questions de recherche.....	23
2.2 Étude préliminaire	23
2.2.1 Résultats de l'étude préliminaire : diversité des tâches des enseignants.....	24
2.3 Instruments de recueil des données	25
2.3.1 Le questionnaire.....	25
2.3.2 Le semainier	25
2.4 Échantillons	26
2.4.1 La population ciblée	26
2.4.2 L'ensemble de l'échantillon des enseignants.....	27
2.4.3 Échantillon des enseignants pour le semainier	27
2.4.4 Échantillon pour version du questionnaire portée sur les disciplines d'enseignement	28
2.5 Procédure de recherche	29
2.6 Traitement des données : difficultés observées	29

3. Présentation des résultats	31
3.1. Les tâches des enseignants du CO.....	33
3.1.1 Répartition en pourcentage des tâches du travail hebdomadaire des enseignants du CO.....	33
3.1.2 L'influence des facteurs personnels sur la répartition des tâches du travail hebdomadaire des enseignants du CO.....	35
3.1.3 L'influence des facteurs structurels sur la répartition des tâches du travail hebdomadaire des enseignants du CO.....	40
3.1.4 Les types de tâches et leur répartition en fonction des disciplines d'enseignement.....	42
3.1.5 Perception qu'ont les enseignants du CO de leur charge de travail	44
Synthèse des résultats concernant les enseignants du CO.....	46
3.2 Les tâches des enseignants du PO	48
3.2.1 Répartition en pourcentage des tâches du travail hebdomadaire des enseignants du PO.....	48
3.2.2 L'influence des facteurs personnels sur la répartition des tâches du travail hebdomadaire des enseignants du PO	50
3.2.3 L'influence des facteurs structurels sur la répartition des tâches du travail hebdomadaire des enseignants du PO	53
3.2.4 Les types de tâches et leur répartition en fonction des disciplines d'enseignement.....	55
3.2.5 Perception qu'ont les enseignants du PO de leur charge de travail	57
Synthèse des résultats concernant les enseignants du PO	59
Conclusion.....	61
Références bibliographiques	65
Annexes	67
Annexe I : Liste des écoles concernées par l'enquête	68
Annexe II : Questionnaire	69
Annexe III : Semainier	79
Annexe IV : Mandat du Secrétariat général du DIP.....	83

Note de synthèse

Contexte et objectifs de recherche

Dans le cadre de la révision actuellement en cours du cahier des charges des enseignants genevois du secondaire, le Secrétariat général du Département de l'instruction publique a mandaté en novembre 2007 le Service de la recherche en éducation pour mener une analyse de la charge de travail des enseignants. L'objet de cette analyse consistait à mieux cerner les variations dans la charge de travail des enseignants de l'enseignement général secondaire I et II.

Pour ce faire, la présente recherche s'est intéressée aux différentes composantes de la charge de travail hebdomadaire des enseignants en présence et en l'absence des élèves, en s'appuyant sur les études actuelles réalisées dans cette perspective. Ainsi, ces études montrent que la charge de travail dans toutes ses composantes a été rarement investiguée. Autrement dit, elles ne nous permettent pas d'inférer la part que chacune des différentes tâches composant le travail des enseignants occupe effectivement dans leur charge de travail. Or, pour analyser la charge effective du travail des enseignants, il est indispensable de connaître les parts de temps de travail attribuées aux différentes tâches. C'est pourquoi le but de notre recherche était de rendre compte de la répartition de ces tâches pour l'ensemble des enseignants composant l'échantillon et en fonction des disciplines d'enseignement. L'objectif était également d'identifier les facteurs susceptibles d'exercer des effets sur la distribution des tâches et de mieux cerner la perception qu'ont les enseignants de leur charge de travail. Enfin, il était question d'évaluer l'opportunité et la faisabilité d'établir des coefficients de charges spécifiques calculés pour chaque type de tâche et pour chaque discipline d'enseignement.

Pour répondre à ces objectifs, nous avons réalisé une enquête auprès des enseignants de l'enseignement général secondaire I et II durant l'année scolaire 2008/2009. A cet effet, deux instruments de recueil de données ont été élaborés et envoyés aux enseignants : un questionnaire qui a permis de recueillir l'opinion des enseignants sur les facteurs susceptibles de déterminer les variations dans leur charge de travail ; un semainier pour compléter les informations issues du questionnaire et préciser les différentes composantes du temps de travail hebdomadaire des enseignants.

Précisions méthodologiques

Avant de présenter les résultats les plus saillants, il convient d'apporter des précisions sur les points méthodologiques suivants : le changement intervenu dans les délais du recueil des données ; les difficultés observées lors du traitement des données ; l'indice que nous avons choisi pour exprimer la part que chaque type de tâche occupe dans la charge de travail des enseignants du secondaire.

D'abord, dans le cadre du recueil des données, les délais de retour des questionnaires et des semainiers ont été prolongés suite à une demande formulée de la part de la commission paritaire. Quant au traitement des données, un temps supplémentaire a été nécessaire dans le cadre de la saisie des informations provenant du semainier. En effet, la saisie des semainiers s'est réalisée manuellement car la lecture optique s'est avérée irréalisable du fait que les consignes en vue de les remplir n'ont pas toujours été respectées par les répondants. Ainsi, une grande partie des enseignants a préféré inscrire ses réponses en toutes lettres. Nous avons donc été obligés d'effectuer un travail de retranscription, consistant en un passage de ces données alphanumériques en codes numériques.

En ce qui concerne l'indice que nous avons choisi pour exprimer la part que chaque type de tâche occupe dans la charge de travail des enseignants du secondaire, il convient de rappeler que

théoriquement le cumul des tâches d'un enseignant engagé à 100% dans l'enseignement public du canton de Genève devrait représenter en moyenne 40 heures par semaine¹. Or les résultats de l'analyse du temps de travail hebdomadaire, tel que rapporté par les 158 enseignants du Cycle d'orientation (CO) et 237 de l'enseignement postobligatoire général (PO) dans le semainier, révèlent une très forte variabilité entre enseignants. Ainsi, parmi l'ensemble des enseignants du CO exerçant à 100%, la différence entre l'enseignant qui déclare le moins d'heures de travail et celui qui en déclare le plus équivaut à 48 heures et 15 minutes. Alors que l'exercice de la profession à 80% supposerait que l'ensemble des tâches prenne 32 heures hebdomadaires, nous constatons que le temps pour accomplir les tâches comporte des différences entre enseignants du PO allant jusqu'à 65 heures, soit le double du temps de travail attendu. L'étendue du temps de travail est donc très variable. Nous pouvons supposer que cette variabilité provient du fait qu'il s'agit de mesures autorapportées qu'il n'a pas été possible, dans les limites des ressources imparties à cette recherche, de croiser avec d'autres sources de données telles que, par exemple, des observations directes faites par une tierce personne. Mais elle nous empêche d'exprimer la charge de travail des enseignants en termes de quantités d'heures et de minutes absolues. De telles étendues affectent en effet la pertinence méthodologique et théorique d'un indicateur qui décrirait les charges des enseignants en *moyennes* d'heures.

En outre, exprimer les charges de travail de chaque enseignant en heures absolues présente peu de pertinence théorique. Étant donné les fortes différences observées entre les enseignants, le risque est grand d'inférer à partir du temps alloué à l'accomplissement de tâches pédagogiques que certains enseignants seraient « meilleurs » que d'autres. Il s'agirait d'une conclusion abusive davantage dictée par le sens commun que par une connaissance des phénomènes d'enseignement et d'apprentissage. De tels propos sont peu constructifs, d'autant plus que rien ne nous dit dans cette étude qu'un enseignant qui travaille peu d'heures pour accomplir certaines tâches n'est pas efficace dans son travail, et inversement. Afin qu'un indicateur des charges de travail en heures absolues soit pertinent, il est indispensable de démontrer qu'une personne qui travaille 48 heures par semaine de plus qu'une autre est vraiment plus performante.

Tenant compte de ces différentes difficultés de la mesure autorapportée des charges de travail, nous avons opté pour indiquer la répartition des tâches dans les charges des enseignants sous forme de pourcentages. Ainsi l'ensemble des résultats est basé sur la proportion qu'occupe chez chaque enseignant chacune des tâches dans la totalité des heures de travail qu'il nous rapporte. En outre, cet indicateur nous permet de comparer la répartition des tâches quelles que soient les périodes d'enseignement assignées à chaque enseignant. Cette démarche atténue quelque peu les problèmes de méthodologie, sans pour autant les annuler complètement puisqu'il s'agit de mesures autorapportées, mais les résultats sont plus vraisemblables.

Principaux résultats

Les analyses en pourcentage ont été effectuées en distinguant les deux ordres d'enseignement, à savoir le CO et le PO. Néanmoins, les résultats issus de toutes ces analyses permettent d'observer certaines tendances générales qui concernent les deux ordres d'enseignement. Ces tendances vont être présentées en fonction des objectifs de la recherche.

Objectif 1 : Préciser les différentes composantes du temps de travail hebdomadaire de l'enseignant

D'abord, pour l'ensemble des enseignants des deux ordres d'enseignement, nous avons constaté que les tâches « pédagogiques » représentent environ 75% du temps de travail effectif, alors que les tâches « d'organisation et de gestion » représentent 25%. Parmi les tâches pédagogiques, l'enseignement en classe avec les élèves occupe le plus de temps (environ 33% du temps de travail effectif), puis viennent, par ordre décroissant, la préparation et la planification des cours, la correction des évaluations et enfin la construction des évaluations. Parmi les tâches d'organisation et de gestion, on

¹ Ces 40 heures se réfèrent à un document de l'IRDP (2009), car nous n'avons trouvé aucun texte stipulant le temps de travail officiel des enseignants du secondaire.

remarque que celles auxquelles les enseignants accordent le plus de temps sont les tâches administratives (environ 33% du temps total réservé aux tâches d'organisation et de gestion). Les 67% de temps demeurant concernent de manière à peu près équivalente toutes les autres tâches d'organisation et de gestion, y compris celles d'ordre relationnel.

Objectif 2 : Identifier les facteurs personnels susceptibles de déterminer les variations dans la charge de travail des enseignants

Parmi les facteurs personnels (âge, nombre d'années d'expérience professionnelle, genre, nombre de périodes hebdomadaires d'enseignement) que nous avons examinés, deux semblent contribuer à rendre compte des variations dans la répartition des tâches. Il s'agit du genre et du nombre de périodes hebdomadaires d'enseignement. En ce qui concerne le genre d'abord, les femmes rapportent qu'elles accordent proportionnellement plus de temps aux tâches pédagogiques que les hommes. Cette différence est due aux proportions de temps plus importantes que les femmes réservent à la préparation et à la planification des cours, ainsi qu'à l'évaluation (construction et correction). Au niveau des tâches d'organisation et de gestion, on remarque également des disparités en ce qui concerne les tâches impliquant des échanges (représentant proportionnellement plus de temps pour les femmes) et les tâches administratives (représentant proportionnellement plus de temps pour les hommes). La part importante du temps de travail que représentent les tâches administratives pour les hommes pourrait en partie être liée aux fonctions complémentaires qu'ils exercent, fonctions impliquant davantage de responsabilités administratives.

Le nombre de périodes d'enseignement contribue de manière prépondérante à la variation des tâches. Globalement, nous pouvons constater que lorsque le nombre de périodes d'enseignement diminue, la part des tâches relevant de la catégorie pédagogique devient également moins importante. En compensation, la part des tâches d'organisation et de gestion augmente avec une nette prédominance des tâches administratives.

Objectif 3 : Identifier les facteurs structurels susceptibles de déterminer les variations dans la charge de travail des enseignants

En ce qui concerne les facteurs structurels, le nombre de classes qu'un enseignant du secondaire assume contribue à rendre compte de la variation des tâches. Ainsi, il apparaît que plus le nombre de classes est important, plus le temps alloué en vue d'accomplir des tâches pédagogiques (en particulier des tâches d'enseignement et de préparation et planification des cours) est important. En revanche, le temps imparti à certaines tâches d'ordre organisationnel (en particulier à celles qui relèvent du relationnel) diminue. Le temps consacré aux tâches administratives baisse également, mais il reste relativement important.

Objectif 4 : Décrire les variations dans la charge de travail des enseignants en fonction des disciplines d'enseignement

L'analyse de la répartition des tâches en fonction des disciplines d'enseignement permet également d'observer certaines disparités. De manière générale, il apparaît que l'enseignement en classe occupe une part de temps plus conséquente pour les enseignants des « branches secondaires » (activités pratiques, éducation artistique et physique) à l'instar de ce que montrait l'enquête réalisée en France (Girieud, 2002). La préparation et la planification des cours représentent une part de temps importante pour les enseignants de français quel que soit l'ordre d'enseignement. Sur le plan de la construction des évaluations, ce sont les enseignants de langues (allemand, anglais ou autres langues), de sciences humaines (au niveau du CO) et de mathématiques (au niveau du PO) qui y réservent le plus de temps. Quant aux corrections des évaluations, ce sont les enseignants de langues, de français, de sciences humaines et expérimentales qui y consacrent une plus grande part de leur temps de travail. Parmi les tâches d'organisation et de gestion, les disparités sont moins marquées. Néanmoins, deux constats peuvent être formulés : au CO, ce sont les enseignants de mathématiques et d'éducation physique qui accordent un peu plus de leur temps aux tâches administratives alors qu'au PO, ce sont les enseignants des disciplines « autres ».

Objectif 5 : Analyser la perception qu'ont les enseignants de leur charge de travail

L'examen de la perception qu'ont les enseignants du temps alloué aux différentes tâches montre que globalement, la majorité des enseignants des deux ordres d'enseignement déclare avoir suffisamment de temps pour planifier et préparer les cours. En revanche, seul un enseignant sur deux du CO estime avoir suffisamment de temps pour corriger les évaluations, et un peu plus de la moitié des enseignants du PO estiment ne pas disposer de temps suffisant à cet effet. Près de la moitié des enseignants du CO et plus de la moitié des enseignants du PO trouvent que le temps est insuffisant pour accomplir des tâches d'ordre organisationnel (en particulier les tâches administratives et relationnelles). En outre, les enseignants du CO et du PO pensent en majorité que le temps consacré à ce type de tâches a beaucoup augmenté au cours des cinq dernières années.

Objectif 6 : Évaluer l'opportunité d'établir des coefficients de charges spécifiques calculés pour chaque type de tâche et pour chaque discipline d'enseignement

Il ne nous paraît pas faisable d'élaborer un coefficient qui indiquerait la charge que représente chaque type de tâche dans le temps de travail spécifique à chaque discipline d'enseignement. Le seul indice que nos résultats fournissent sont les pourcentages. L'effectif des enseignants ayant complété le questionnaire ainsi que le semainier est relativement faible. En outre, la distribution du temps alloué à chaque tâche varie fortement et davantage en fonction des répondants et du nombre de périodes d'enseignement que de la discipline d'enseignement. La répartition des tâches ne donne pas de profil suffisamment clair et robuste pour pouvoir exprimer la position relative de chaque tâche dans la charge de travail sous forme d'un coefficient. De plus, la variabilité mise en évidence par nos résultats interroge la pertinence théorique des coefficients. Au terme de cette étude, il nous semble en effet plus pertinent de saisir la charge de chaque type de tâche de manière multidimensionnelle et qualitative. Comme le suggère Leplat (1976), « il faut renoncer à rendre compte par un indicateur unique de la charge représentée par un travail. Tout travail, même le plus simple, met en jeu des systèmes fonctionnels divers et nécessite leur coordination selon des modalités de régulation complexes qui pourront varier dans le temps et selon les individus » (p. 197). Nous pourrions ajouter qu'une tâche identique peut aussi représenter une charge différente selon la configuration des contingences contextuelles à son accomplissement.

Notre étude révèle, à l'instar d'autres enquêtes, la variabilité du temps de travail effectif des enseignants de l'enseignement secondaire obligatoire et postobligatoire. Mais quel que soit le temps de travail dans l'absolu, la répartition des différentes tâches semble être similaire dans les deux ordres d'enseignement. Si l'on souhaite approfondir, ce constat il conviendrait de répliquer l'étude en interrogeant les enseignants sur différentes périodes de l'année afin de mieux cerner leur temps de travail effectif en fonction de semaines habituelles, de semaines comprenant des jours fériés et de semaines de vacances scolaires. En outre, également dans le sens d'un approfondissement, on pourrait examiner dans quelle mesure la perception que les enseignants ont de leur charge de travail varie en fonction des différentes périodes scolaires (rentrée, petites et grandes vacances, échéances trimestrielles, etc.).

Par ailleurs, nous pouvons supposer sur la base de cette recherche et des résultats d'enquêtes similaires que le temps de travail effectif varie essentiellement en fonction de caractéristiques du contexte dans lequel les enseignants exercent. Une recherche similaire actuellement en cours auprès des enseignants de la formation professionnelle pourra amener des résultats complémentaires. Par ailleurs, il serait intéressant d'étudier comment les enseignants ajustent le temps qu'ils allouent aux différentes tâches professionnelles selon l'ordre d'enseignement (primaire), selon la culture et le fonctionnement en équipe des établissements scolaires, selon les innovations implémentées plus ou moins récemment, selon le fonctionnement et l'efficacité des groupes de discipline.

Introduction

Les pratiques d'enseignement sont l'objet de nombreuses études réalisées depuis les années 1970 dans différentes perspectives théoriques développées en pédagogie sous le terme générique d'analyse des « processus d'enseignement ». Ces études ont pour objectif de décrire l'activité des enseignants, de rendre compte de leurs pratiques ou encore de tenter de comprendre les raisons qui les sous-tendent, les mécanismes sous-jacents au fonctionnement des processus d'enseignement. Jusque dans les années 1990, la majorité des travaux consiste à étudier ce que font les enseignants en *présence* des élèves. Du point de vue du *temps* accordé aux différentes tâches d'enseignement, les résultats montrent que les enseignants accordent effectivement la majorité du temps dont ils disposent officiellement pour réaliser de multiples actes d'enseignement (expliquer, démontrer, fournir des consignes, intervenir, réguler, évaluer, etc.). Mais ils soulignent aussi qu'ils doivent réserver une part non négligeable du temps en classe à un ensemble d'activités qui semblent périphériques à l'enseignement. Des tâches de préparation et de rangement de matériel, de transition, de déplacement des élèves, forment autant de tâches de routine qui semblent occuper environ un cinquième du temps de présence en classe. Ces constats émergent de travaux réalisés aussi bien en Suisse qu'en Europe et plus largement en Occident.

L'étude de ce que font les enseignants sur leur temps de travail *hors* de la présence des élèves a débuté en Europe il y a une quinzaine d'années sous l'impulsion, notamment, des théories s'attachant à comprendre les « pratiques réflexives ». Il ressort des travaux que les activités en lien avec l'enseignement (*tâches pédagogiques*) à la charge des enseignants sont nombreuses et variées, allant de la planification des savoirs à enseigner à la correction des démarches d'évaluation des savoirs appris. Néanmoins, les travaux sont très rarement centrés sur l'étude des tâches qui semblent peu liées à la fonction d'enseignement (*tâches de gestion et d'organisation*) et qui sont pourtant à la charge des enseignants lorsque les élèves ne sont pas en classe : activités administratives courantes, séances de collaboration avec les collègues, réunions au sein des établissements, entretiens avec les parents et autres partenaires de l'école...

Dans l'enseignement secondaire public du canton de Genève, le cahier des charges officiel des enseignants prévoit que l'ensemble des tâches hors et en présence des élèves (tâches pédagogiques et missions hors enseignement) peut évaluer 1.82 heures par période d'enseignement. Du côté de la recherche, la charge de travail dans toutes ses composantes est très peu rapportée dans les études. Il s'agit en effet d'études dont le dispositif de recueil des données est coûteux en temps. L'état des recherches actuelles ne nous permet donc pas d'inférer la part que chacune des tâches pédagogiques, de gestion et d'organisation occupe effectivement dans la charge de travail des enseignants. De telles connaissances sont importantes dans le cadre notamment d'une transformation de la fonction d'enseignement ou d'une révision de leur cahier des charges telle qu'elle est en cours à Genève.

En effet, le Département de l'instruction publique (DIP) a entamé une révision du cahier des charges des enseignants genevois du secondaire. Dans ce cadre, la Commission paritaire du statut des enseignants du secondaire (statut B5 10 04) a chargé un groupe de travail (*Groupe de travail Cahier des charges*) de réviser la description de fonction et le cahier des charges des enseignants de l'enseignement secondaire.

En l'état actuel, le projet de révision de cahier des charges prévoit de la part du Département l'augmentation du temps de travail pour certains enseignants², ainsi que le calcul de « coefficients de charge de travail ». Or, sur ces deux points, les positions du Département et des organisations représentatives du personnel enseignant divergent :

² Enseignants qui dispensent des cours professionnels pratiques, d'ateliers et de métier.

- ♦ Le Département indique que sous le même statut (B5 10 04), tous les enseignants du secondaire ne sont pas dans la même classe de salaire (par exemple, les enseignants des travaux manuels ou les enseignants d'éducation physique n'enseignant qu'une seule discipline) ou n'ont pas le même nombre de périodes d'enseignement à charge (les enseignants d'atelier dans les écoles professionnelles, par exemple, ont 36 périodes)³. Pour cette raison, « le Département voudrait faire passer à 30-36 périodes (moyenne 34) toute une série d'autres enseignements, qu'il qualifie comme ne nécessitant pas de préparation ni de corrections à domicile »^{2,4} (par exemple, cours en laboratoire, éducation physique, disciplines artistiques, etc.).
- ♦ La Fédération des enseignantes et enseignants genevois (FEG) s'y oppose et ses délégués exigent « que le nouveau cahier des charges prenne en compte l'augmentation de la charge de travail hors enseignement et que le temps d'enseignement face aux élèves soit réduit (diminution de la fourchette) » et que « là où il y a lieu (...) les disparités entre les conditions de travail des uns et des autres soient réduites (nombre d'élèves par groupe, notamment) »².

Objectif de la recherche

Dans le cadre du projet de révision du cahier de charges de l'enseignant secondaire dont la portée vient d'être présentée, le Secrétariat général du Département de l'instruction publique a mandaté le Service de la recherche en éducation (SRED) en novembre 2007 pour mener une analyse de la charge de travail des enseignants de l'enseignement général du secondaire. Le but de cette analyse est de mieux cerner les variations dans la charge de travail des enseignants de l'enseignement général secondaire I et II. Pour ce faire, la recherche tente de mettre en évidence les différentes composantes de la charge de travail hebdomadaire des enseignants en présence et en l'absence des élèves. Elle est guidée par les objectifs suivants :

1. décrire la variété et la répartition des tâches pédagogiques, de gestion et d'organisation ;
2. identifier les facteurs personnels (genre, âge, nombre d'années d'expérience professionnelle) susceptibles de déterminer des variations dans la charge de travail des enseignants ;
3. identifier les facteurs structurels (filière d'enseignement, effectif des classes, nombre de classes) rendant compte des variations dans la charge de travail des enseignants ;
4. identifier, pour chaque discipline d'enseignement, la proportion que chaque type de tâche occupe dans la charge de travail des enseignants du secondaire I et II ;
5. analyser la perception qualitative qu'ont les enseignants de leur charge de travail ;
6. évaluer l'opportunité et la faisabilité d'établir des coefficients de charges spécifiques calculés pour chaque type de tâche et pour chaque discipline d'enseignement ;
7. compte tenu des points listés ci-dessus, proposer au mandant des pistes d'amélioration pragmatiques.

Les données sont recueillies auprès des enseignants de toutes les disciplines⁵ exerçant au Cycle d'orientation (secondaire I) et dans certaines écoles⁶ de formation non professionnelle de l'enseignement postobligatoire (secondaire II).

³ Source : Fédération des enseignantes et enseignants genevois (FEG), *Entretiens périodiques individuels (EPI) et Cahier des charges du secondaire* → <http://www.feg-ge.ch/documents/4pagesFEGjan2008.pdf>

⁴ Source : *Projet de cahier des charges des enseignants du secondaire (version 6)*.

⁵ Les disciplines prises en considération représentent les disciplines enseignées aux élèves dans le cadre de cours obligatoires et de cours en option, au niveau du CO et du PO.

⁶ La liste des écoles concernées figure en annexe I.

Organisation du rapport

Après l'introduction du rapport qui rappelle l'origine de la recherche en la situant par rapport aux travaux portant sur l'analyse des « processus d'enseignement », et la présentation des objectifs, le rapport se focalise sur les aspects suivants : la revue de la littérature et l'approche théorique adoptée, la démarche méthodologique, les principaux résultats et la conclusion. Il comporte ainsi trois chapitres.

Le premier chapitre fait état de la littérature consacrée à l'étude de la charge de travail des enseignants. Il tente également d'appréhender la notion du temps de travail et les différentes tâches qui composent le travail enseignant.

La méthodologie mise en œuvre est décrite dans le deuxième chapitre qui se divise en six sous-chapitres. En fonction des objectifs poursuivis, cinq questions de recherche ont été formulées. Elles sont présentées dans le premier sous-chapitre. Le deuxième sous-chapitre est consacré à l'étude préliminaire qui a été réalisée dans le but de permettre l'élaboration des deux instruments de la recherche qui font l'objet du sous-chapitre suivant. Ensuite, le quatrième sous-chapitre porte sur l'échantillon. De manière successive sont présentés la population cible, l'échantillonnage et les deux échantillons de l'étude. Le cinquième sous-chapitre vise à décrire la procédure de recherche et les étapes du recueil de données. Quant au dernier sous-chapitre, il tente de mettre en évidence certaines difficultés liées au traitement de données.

Le troisième chapitre a pour objet de rendre compte des résultats de la recherche en fonction de l'ordre d'enseignement ciblé. Il se compose ainsi de deux sous-chapitres : le premier porte sur les analyses réalisées auprès des enseignants du Cycle d'orientation (CO) et le second se focalise sur les analyses concernant les enseignants du postobligatoire (PO). Toutes les analyses sont présentées dans la même optique, notamment suivant les questions de la recherche. Elles s'articulent concrètement autour des points suivants : répartition globale des tâches composant le travail enseignant ; répartition selon des facteurs personnels et structurels ; perception de la charge de travail et de son évolution par les enseignants.

Enfin, la conclusion se centre sur les apports et les limites de cette étude en tentant de proposer de nouvelles perspectives de recherche et des pistes d'amélioration pragmatiques.

1. Cadrage théorique

1.1 L'activité d'enseignement : quelques apports de la recherche

Il est fréquent de penser l'enseignement comme un ensemble d'activités visant la transmission des valeurs et des connaissances socialement attendues et contribuant ainsi au développement, à l'épanouissement et à l'autonomie des futurs citoyens. De façon très générale, « l'enseignement constitue un processus interactif au cours duquel un individu, porteur de normes ou de valeurs et/ou maîtrisant des compétences reconnues socialement, essaie d'infléchir la façon dont une ou plusieurs autres personnes pensent, agissent ou ressentent les choses » (Crahay, 2006, p. 7). Cette conception générique est aussi exprimée dans les finalités que chaque système scolaire accorde à l'école. Selon la Loi sur l'instruction publique du canton de Genève, l'enseignement public a en effet pour but de donner à chaque élève les moyens et le désir d'acquérir les connaissances désignées, de l'aider dans le développement de sa personnalité et des différents domaines d'aptitudes, de le préparer à la vie sociale, culturelle, politique et économique tout en respectant sa place et les relations avec autrui.

En ce qui concerne les ordres d'enseignement impliqués dans la présente recherche, l'enseignement secondaire I ou le CO a pour objectif général de développer l'ouverture d'esprit, la faculté de discernement, l'autonomie et la solidarité des élèves, ainsi que les compétences qui contribuent aux meilleures chances de formation postobligatoire et à l'éducation citoyenne ; l'enseignement secondaire du PO vise à approfondir et à élargir les savoirs et compétences acquis pendant l'école obligatoire en dispensant une formation de culture générale complète et en délivrant des certificats garantissant l'accès aux filières de formation de niveau tertiaire (Loi sur l'instruction publique, Art. 44).

Cette conception de l'enseignement est certes importante dans sa fonction de ralliement socioculturel tout comme elle est humainement généreuse car porteuse d'espérance pour les générations futures. Mais lorsqu'il s'agit de décrire et de comprendre ce qu'est l'enseignement, elle risque d'occulter trop fortement les activités effectives qu'implique l'exercice de l'enseignement, d'induire des idées et des affirmations de sens commun peu fondées, et d'autoriser à tort des jugements provoquant plus d'oppositions que de ralliement.

Les notions de processus interactifs, de transmission et de mise en place de conditions favorables aux apprentissages et au développement des élèves, peuvent laisser supposer que les activités d'un enseignant se déroulent essentiellement en classe et en présence des élèves. De telles limitations spatiale et temporelle de l'enseignement occultent en effet l'ensemble des tâches que les enseignants ont à accomplir en dehors de la classe et en l'absence des élèves (Bressoux, 2001 ; Bressoux & Dessus, 2003 ; Durand, 1996).

Du côté de la rue, il est d'ailleurs fréquent d'entendre que l'horaire et le calendrier de travail effectif des enseignants est limité par l'horaire et le calendrier de travail scolaire de leurs élèves. Cette affirmation commune est d'autant plus robuste que la majorité des personnes se réfèrent à leur propre expérience... d'élève. En outre, si l'on conçoit que l'enseignant déploie son activité professionnelle essentiellement en classe et en interaction avec les élèves, c'est dans la façon de mener la classe que l'on devrait trouver l'origine des différences de réussite scolaire. Il y aurait ainsi des « bons » enseignants et des « mauvais » enseignants, des enseignants « qui savent bien s'y prendre », d'autres « qui ne savent pas bien ».

Du côté de la recherche, les limites spatiale et temporelle de la conception de l'enseignement ont réduit la majorité des recherches à se focaliser sur les maîtres et l'activité qu'ils déploient en classe avec les élèves. Depuis les années 1930, les travaux ont eu pour but d'identifier chez les enseignants des caractéristiques de personnalité, puis les processus et les compétences qu'ils mettent en œuvre, et, finalement, leurs façons de réfléchir à leur pratique, autant de variables qui seraient susceptibles d'expliquer l'inégalité de chances de réussite entre élèves (Bressoux, 1994 ; Burns, 1995 ; Folden, 2001 ; Shulman, 1986). Nous allons brièvement rapporter l'essentiel de ces travaux centrés sur les faits et gestes des enseignants dans la mesure où certains des résultats servent notre propre étude de la charge de travail des enseignants du secondaire. Il convient toutefois de préciser que les travaux réalisés depuis plus d'une décennie montrent à quel point les activités des enseignants dépassent le temps et l'espace de leurs classes et, surtout, à quel point la façon de les mener dépend fortement de caractéristiques des contextes (caractéristiques des systèmes scolaires, des établissements scolaires et des classes) dans lesquels les enseignants exercent leur profession (Bayer, 1986 ; Bressoux, 1995 ; Bru, 2006 ; Burns, 1995).

1.2 A la recherche des caractéristiques du « bon » enseignant

La recherche du « bon enseignant » et par implication du « mauvais enseignant » constitue le fil conducteur de l'analyse des processus d'enseignement. A titre historique nous pouvons dire que les premières recherches sur l'enseignant ont débuté dans les années 1930 ; elles se sont centrées sur les caractéristiques de personnalité des enseignants qu'elles ont désignées *variables de présage*. Par présage, il convient d'entendre, de manière large, toutes caractéristiques personnelles telles que l'âge, la formation, les aptitudes intellectuelles, les traits de personnalité, le degré de connaissance des disciplines enseignées, l'expérience acquise au fil des années, les attitudes et les valeurs éducatives déclarées, l'apparence physique, les qualités de leadership, la motivation, l'enthousiasme, l'esprit démocratique, etc. Ces variables, pensait-on, allaient prédire l'efficacité des enseignants (Dunkin & Biddle, 1974 ; Gage, 1963). L'évaluation que fait Jackson de l'ensemble des travaux à la recherche du bon enseignant sous l'angle de ces caractéristiques est d'une sévérité sans appel : « Les quelques gouttes de connaissances que nous pouvons identifier d'un demi-siècle de travaux sur les caractéristiques personnelles des bons maîtres offrent une nourriture intellectuelle si pauvre qu'il est presque embarrassant d'en discuter » (Jackson, 1967, p. 9).

1.3 A la recherche des pratiques en classe du « bon » enseignant

Le faible pouvoir explicatif des variables de présage a conduit les chercheurs à adopter la nouvelle perspective de recherche du « bon enseignant » ayant émergé dans le courant des années 1950 sous le paradigme dit *processus-produit* : il s'agit de rechercher le bon enseignant, à partir non plus de ce qu'il « est », mais de ce qu'il fait et dit en classe (Bayer, 1990). Dans cette perspective, les travaux se sont centrés sur l'étude des relations directes entre les comportements des enseignants – les processus – et le rendement scolaire des élèves – le produit. Les mesures de comportements manifestés en classe par les enseignants sont simplement mises en corrélation avec les mesures de rendement scolaire. La centration est donc sur les actions comportementales, gestuelles et verbales de l'enseignant en classe et sur ce qui est observable en présence des élèves.

Une première phase de travaux est suivie d'une seconde qui relève d'un cadre dit *processus médiateurs*. Les mesures des processus d'enseignement ne sont plus mises en relation directe avec des indices de rendement scolaire. En revanche, on s'attache à examiner quels comportements des enseignants favorisent – médient – l'engagement de l'élève dans la tâche et, par inférence, l'activation des processus cognitifs d'apprentissage, à savoir « les processus humains implicites qui s'interposent entre les stimuli pédagogiques et les résultats de l'apprentissage » (Doyle, 1986b,

p. 445). Sur le plan opérationnel, les processus cognitifs des élèves ne sont toutefois pas directement appréhendés, mais leur mobilisation est déduite à partir d'observables tels que le temps d'attention à la tâche, la persévérance, le taux d'activités accomplies sans erreurs, la prise de parole, les conduites des élèves (p. ex. Crahay & Delhaxhe, 1990 ; Shimron, 1976).

C'est dans cette perspective qu'est notamment développé le temps comme unité d'analyse des pratiques d'enseignement : le temps que les enseignants accordent à l'enseignement effectif de chacune des disciplines scolaires, le temps durant lequel ils gèrent l'enseignement sous une forme particulière telle que, par exemple, la lecture orale en situation collective. Ainsi, le *temps d'enseignement officiel* (ou le *temps scolaire officiel*) est le temps qu'un enseignant a officiellement à disposition pour mener l'ensemble des tâches pédagogiques, dont l'enseignement des différents savoirs et savoir-faire désignés dans les plans d'études ; ce taux de temps est dicté par le calendrier et l'horaire scolaire officiellement définis par et en vigueur dans un système. Il correspond donc au temps de travail en présence des élèves à l'école et non pas au taux d'activité prévu au cahier des charges officiel des enseignants. Par exemple, il équivaut à 22 périodes de 45 minutes par semaine pour les enseignants de l'enseignement secondaire du canton de Genève, à 26 périodes pour leurs collègues du canton du Valais (IRD, 2005). Le *temps alloué à l'enseignement* (ou *temps d'enseignement effectif*) est la part du temps scolaire officiel qu'un enseignant utilise effectivement dans sa classe pour accomplir les tâches d'enseignement d'une discipline. Il ne correspond jamais au temps d'enseignement officiel car tout enseignant a besoin d'un certain temps, certes variable, pour mener à bien en présence des élèves et avec eux d'autres *tâches de fonctionnement* (déplacements, temps d'accueil, préparations et rangements de matériel, transitions entre leçons ou exercices, consignes de devoirs...) ou plus largement des *tâches socio-éducatives* (cours d'école, conseils de classe ou d'école gérés par les élèves, discussions informelles, etc.). Le temps effectivement réservé à l'enseignement ainsi qu'aux tâches de fonctionnement et socio-éducatives est déterminé par des mesures d'observation ou des mesures autorapportées. Les observations sont directement enregistrées en classe par des chercheurs ; elles consistent à enregistrer la durée et la nature des activités successivement mises en place au fil du temps scolaire officiel. Les mesures autorapportées sont recueillies à l'aide de questionnaires ou de semainiers que les enseignants sont sollicités à compléter sur une période donnée ; il s'agit donc d'appréciations du temps qu'ils estiment accorder à chaque type d'activité. Selon la perspective théorique des processus-produits et des processus médiateurs, le temps effectivement alloué varierait essentiellement en fonction des enseignants. Les travaux plus récents montrent toutefois qu'il varie aussi en fonction des classes et des établissements scolaires, c'est-à-dire qu'un même enseignant peut plus ou moins accorder de temps à réellement enseigner selon les contextes, eux variables, dans lesquels il est appelé à exercer.

Les résultats produits par les recherches processus-produit et processus médiateurs sont l'objet de multiples synthèses (p. ex. Brophy & Evertson, 1978 ; Delhaxhe, 1997 ; Dunkin & Biddle, 1974 ; Good, 1996 ; Shulman, 1986 ; Stallings, 1980). De l'ensemble des résultats observés, il ressort notamment les aspects suivants :

- ♦ Le temps que les enseignants allouent à l'enseignement des savoirs requis et des savoirs à apprendre dans une discipline contribue aux progrès des élèves dans celle-ci. Si les travaux internationaux montrent qu'environ 80% du temps scolaire officiel est en moyenne effectivement accordé à l'enseignement et aux situations d'apprentissage des savoirs relevant des disciplines prévues par les programmes, il y a de fortes variations entre classes et en fonction des disciplines. Certes, ne pas dégager suffisamment de périodes pour enseigner et mettre en place les conditions d'apprentissage visant par exemple l'exercice de la lecture diminue évidemment les possibilités de progression pour les élèves.
- ♦ Les élèves progressent davantage lorsque les objectifs d'enseignement sont clairement annoncés aux élèves, lorsque les buts et le contenu des tâches sont cohérents avec les objets de savoir à apprendre. Ils progressent aussi plus lorsque les enseignants formulent des attentes adaptées au niveau des élèves tout en contraignant l'accès à la réflexion et à la compréhension plus que la performance. Les dispositifs capables de soutenir l'engagement et la persévérance des élèves dans l'activité d'apprentissage, ainsi que les interventions et interrogations régulant celle-ci produisent

plus de progression. Le rendement est aussi plus net lorsque les évaluations convergent explicitement avec les savoirs enseignés et les objectifs déclarés, et lorsque des feedbacks clairs sont fournis.

- ◆ Les progrès des élèves dépendent aussi du degré d'explicitation des objectifs et des règles sociales de la vie en classe. Plus un enseignant doit consacrer du temps à organiser sa classe, à maintenir l'ordre en classe ou à régler des problèmes de discipline, moins les élèves apprennent. Or, comme le relevait déjà l'importante étude réalisée en 1970 par Kounin, le temps à consacrer à ces aspects dépend, outre de contingences contextuelles, des stratégies de gestion de classe que les enseignants déploient : introduction claire et clôture explicite des leçons, transition harmonieuse et ritualisée entre activités, usage d'indices visuels et gestuels pour maintenir le contrôle sur l'activité de chaque élève, variation des modalités d'enseignement et d'apprentissage tout en gardant stable l'objectif à atteindre.
- ◆ Les élèves progressent moins dans les classes où le temps d'enseignement consacré à certains élèves en particulier est élevé, c'est-à-dire lorsque l'enseignant procède par individualisation. Le risque en effet est de perdre la dynamique du groupe classe dont les interactions contribuent directement et indirectement aux apprentissages de chaque élève. Il est notamment plus efficace de mettre en œuvre des tâches et leçons collectives ou de groupes comprenant des régulations différenciées en fonction de besoins particuliers d'élèves.
- ◆ Plus un enseignant accorde du temps à des tâches administratives ainsi qu'à des consignes d'organisation au lieu d'enseigner, moins les élèves progressent dans leurs apprentissages.
- ◆ La fréquence des interactions sociales entre l'enseignant et les élèves qui sont négatives, qui n'ont pas pour objet les contenus des tâches scolaires ou qui sont essentiellement centrées sur des questions de discipline est négativement corrélée avec les progrès des élèves.

Les questions suscitées par l'ensemble des résultats produits concernent, notamment, ce qui permet aux enseignants d'accorder plus ou moins de temps à l'enseignement effectif des différentes disciplines et, surtout, de le faire de façon efficace. Selon quels facteurs et selon quels mécanismes les interactions en classe, par exemple, contribuent-elles plus ou moins à enseigner et à réguler l'activité d'apprentissage des élèves ? Qu'est-ce qui rend compte des différentes façons de gérer la classe et l'enseignement qui s'y déroule ? Le regard des chercheurs se tourne vers d'autres tâches de l'enseignant, celles notamment qui concernent la préparation, en dehors du temps scolaire, de l'action qui elle se déroule en classe. Mais sous l'influence du cognitivisme, il interroge aussi les processus de pensée des enseignants, sa propre activité cognitive, afin d'identifier les facteurs contribuant à rendre compte de l'efficacité de son enseignement. En se tournant vers l'amont et l'aval du temps de classe et en interrogeant l'activité cognitive antérieure, postérieure et durant le temps de classe, la recherche sort des limites spatiale et temporelle caractéristiques des recherches processus-produit et processus médiateurs. Ce faisant, elle ouvre sur une conception plus large de l'activité d'enseignement.

1.4 A la recherche de ce que pense le « bon » enseignant

En ce qui concerne le courant de l'enseignant cognitif (enseignant réflexif), il ne s'attache plus directement à l'analyse des comportements effectifs de l'enseignant en classe, mais à la mise en évidence de ses connaissances, de ses processus de pensée et de traitement de l'information sous-jacents à ses actions en classe (Clark & Peterson, 1986 ; Riff & Durand, 1993 ; Shavelson, 1983 ; Schön, 1983 ; Tochon, 1989, 1993). En corollaire, de nombreuses prescriptions pédagogiques et didactiques découlent des recherches centrées sur la pratique réflexive tout comme elles contribuent à renforcer les tâches en dehors des limites temporelle et spatiale de la classe : travail en équipe pédagogique, collaboration avec de multiples partenaires professionnels, collaboration avec les parents, démarches d'évaluation formative visant la régulation de l'enseignement, réfléchir a priori et

a posteriori de leur mise en œuvre en classe les dispositifs différenciés potentiellement porteurs de régulation des apprentissages des élèves, etc.

Les études représentatives de ce courant sont principalement centrées sur trois processus : la planification en l'absence des élèves des activités de classe, la prise de décision en situation d'enseignement, les croyances ou les théories implicites des enseignants qui guident leur activité d'enseignement (Clark & Peterson, 1986).

L'objectif ultime de ce courant de recherche demeure, comme pour la recherche centrée sur les processus-produit et processus médiateurs, la quête, plus ou moins explicitée, de la définition d'un modèle du bon enseignant, tout au moins de l'enseignement efficace, avec d'emblée l'idée que le maître est le seul facteur à considérer pour répondre de l'efficacité pédagogique. Les études demeurent ainsi focalisées sur l'enseignant (ses comportements, ses processus de planification et de prise de décision), sans considérer l'effet que d'autres dimensions de la situation pédagogique peuvent exercer tant sur ses propres actions que sur les apprentissages des élèves. L'étude de ces autres dimensions de la situation et plus largement du contexte est l'objet des multiples recherches actuelles.

1.5 L'importance du contexte dans l'activité d'enseignement

Au cours de cette dernière décennie, la recherche portant sur « l'enseignant efficace » demeure au centre des investigations des processus d'enseignement, bien qu'elle tente d'élargir son champ d'étude. Les variables prises en compte ne sont plus exclusivement centrées sur la relation maître-élève en tant qu'objets isolés, mais sur les aspects contextuels (généraux et spécifiques) de l'enseignement.

Ainsi, différentes approches tentent d'appréhender le poids de divers éléments contextuels généraux (organisation du travail, normes, valeurs, classe, établissement) sur l'activité d'enseignement. Parmi elles, on peut citer l'approche ergonomique du travail enseignant (Leplat, 1977a ; 1977b ; Leplat & Hoc, 1993) l'étude des effets de classes et des effets d'établissements (Bressoux, 1995 ; Felouzis, 1997) ou encore l'analyse du jugement scolaire (Bressoux & Pansu, 2003 ; Gilly, 1980). Elles ont toutes le mérite de montrer d'une manière ou d'une autre que l'activité de l'enseignant prend racine dans le contexte social qui est caractérisé par des contraintes inhérentes à l'organisation et au fonctionnement de la société et des établissements, et est par conséquent tributaire des normes organisationnelles et socio-institutionnelles.

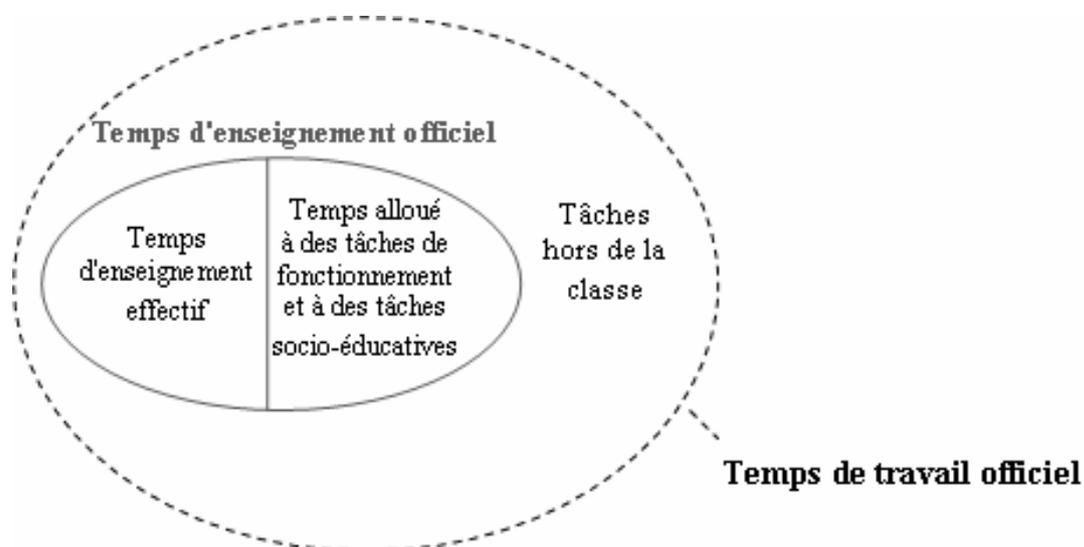
Gilly (1980) a clairement démontré sur quoi sont fondés les rapports maître-élève. Plus précisément, il a validé empiriquement un modèle d'« appréhension » de l'élève. Selon ce modèle, l'enseignant perçoit l'élève à travers un cadre schématique, façonné par ses objectifs professionnels et des normes socio-institutionnelles. Ce cadre de référence est sélectif, organisateur et interprétant. Sélectif, car l'enseignant valorise des informations à l'égard du comportement de l'élève qui sont en conformité avec les normes socio-institutionnelles (modèles d'homme, valeurs morales, objectifs et fonctionnements scolaires) ; organisateur, car c'est à partir de ce cadre que l'enseignant agit ; interprétant car il lui permet d'inférer les comportements de l'élève. Autrement dit, la position de l'enseignant face à l'élève (et inversement de l'élève vis-à-vis de l'enseignant) est socialement et institutionnellement déterminée : elle ne résulte pas uniquement des rapports quotidiens et hétérogènes de nature individuelle, mais de rapports professionnels et normatifs.

Les travaux sur l'analyse du jugement scolaire de Bressoux et Pansu (2003) rejoignent la thèse et les résultats obtenus par Gilly. Ces chercheurs ont en effet bien illustré que les jugements scolaires des enseignants ne sont que partiellement objectifs car ils sont sensibles aux normes propres du contexte scolaire (norme d'éradication des extrêmes) et aux normes sociales générales (norme d'internalité). En outre d'autres éléments rentrent en compte dans l'élaboration du jugement scolaire en plus des performances scolaires des élèves : la conduite en classe, le dossier et le niveau scolaire, les compétences sociales, etc.

Toujours dans la lignée des travaux qui tentent de mettre en évidence le rôle du contexte social, une autre approche s'est plus focalisée sur des variables relevant de l'environnement immédiat de la classe. C'est une approche plus qualitative de l'enseignement qui non seulement intègre les quatre paradigmes précédents, mais les insère dans un jeu de relations complexes dans lequel les éléments situationnels ont un poids important. Comme le précise Doyle (1986), en classe ce n'est pas le maître qui contrôle la situation mais la situation qui contrôle le maître. Cependant, Bayer souligne qu'« il est bien plus facile d'identifier les comportements pédagogiques souhaitables que d'identifier les contingences qui contraignent la logique des situations scolaires » (Bayer, 1990, p. 48).

1.6 Le temps de travail et la diversité des tâches de l'enseignant

Il est possible de schématiser l'activité de l'enseignement telle que saisie par les unités de temps de la façon suivante :



Le *temps de travail officiel* correspond au nombre d'heures défini par le contrat d'engagement ; il est donc variable en fonction du taux d'activité. Ainsi le temps de travail officiel d'un enseignant du secondaire engagé selon un taux d'activité de 100% dans le canton de Genève équivaut en moyenne à 40 heures par semaine (IRDP, 2009). Nous donnons cette estimation à titre indicatif car aucun document ne précise le temps de travail officiel des enseignants⁷. En poursuivant avec le même exemple, son temps d'enseignement officiel correspond à 16 heures et 30 minutes (22 périodes de 45 minutes). La recension effectuée en Suisse romande par Landry (2005) révèle que ce temps d'enseignement officiel varie en fonction des cantons.

⁷ En référence à l'article 7 du RPAC-B 5 10.04, « la durée normale du travail et l'horaire réglementaire sont fixés par le cahier des charges. Les dispositions du cahier des charges du corps enseignant du Centre de formation professionnel santé-social relatives à la charge globale annuelle et à la répartition des activités demeure réservées. »

Tableau 1. Tableau comparatif du temps de travail des enseignants du secondaire (premier cycle) en Suisse romande et Tessin (heures par semaines pour un poste à plein temps)

	SEMAINES D'ENSEIGNEMENT PAR ANNÉE	PÉRIODES D'ENSEIGNEMENT PAR SEMAINE (= TEMPS PASSÉ À ENSEIGNER)	DURÉE D'UNE PÉRIODE D'ENSEIGNEMENT EN MINUTES	HEURES (60 MINS) D'ENSEIGNEMENT PAR SEMAINE (= TEMPS PASSÉ À ENSEIGNER)	HEURES (60 MINS) DE TRAVAIL PAR SEMAINE EN PLUS DE L'ENSEIGNEMENT: PRÉSENCE EN DEHORS DES COURS PRÉPARATION DES LEÇONS CORRECTIONS DES TRAVAUX D'ÉLÈVES PRÉPARATION DES EXAMENS TRAVAUX ADMINISTRATIFS PARTICIPATION À DES SÉANCES CONTACT AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES	TEMPS TOTAL DE TRAVAIL PAR SEMAINE (HEURES DE 60 MINS)
BERNE	38	29	45 mins	21 h 45 ¹ (pendant 38 semaines d'école / an)	1	1
BERNE	39	28	45 mins	21 h (pendant 39 semaines d'école / an)	1	1
FRIBOURG	38	26 28 ²	50 mins	21 h 40 23 h 20	non déterminées	-
GENÈVE	38 ½	22 ³	45 mins	16 h 30	23 h 30	40 h 00
JURA	39	28	45 mins	21 h 00	non déterminées	-
NEUCHÂTEL	39	28 ⁴	45 mins	21 h 00	non déterminées	-
NEUCHÂTEL	39	30 ⁵	45 mins	22 h 30	non déterminées	-
TESSIN	36 ½	25/28	50 mins	20 h 50/23 h 20	non déterminées	-
VALAIS	38	26	50 mins	21 h 40	non déterminées	-
VAUD	38	25 ⁶	45 mins	18 h 45	non déterminées	-
VAUD	38	28 ⁷	45 mins	21 h 00	non déterminées	-

¹ Le temps annuel du corps enseignant équivaut à quelque 1930 heures et se compose du nombre de leçons dispensées ainsi que des autres volets du mandat du corps enseignant. Les membres du corps enseignant doivent consacrer quelque 85% de leur temps de travail annuel aux activités d'enseignement, d'éducation, de conseil et d'encadrement et environ 12% à la collaboration et à la participation.

Le corps enseignant doit consacrer quelque 3% de son temps de travail annuel à la formation continue.

² Maîtres d'éducation physique, musicale, activités créatrices et dessin

³ En moyenne sur une carrière

⁴ Généralistes et maîtres ou maîtresses de branches littéraires et scientifiques

⁵ Maîtres ou maîtresses d'éducation physique et sportive et des branches d'éveil

⁶ Maîtres porteurs ou maîtresses porteuses d'une licence universitaire ou titulaires du brevet pour l'enseignement de la musique, du dessin et de l'éducation physique

⁷ Maîtres non porteurs ou maîtresses non porteuses d'une licence universitaire

Source : Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP), 2009.

Si les enseignants du secondaire sont assignés à travailler avec les élèves en classe durant 16 h 30 par semaine dans le canton de Genève, leurs collègues du canton du Valais y sont à raison de 21 h 40 ; les maîtres d'éducation physique, musicale et artistique du canton de Neuchâtel travaillent quant à eux jusqu'à 22 h 30 par semaine avec les élèves (*Tableau 1*).

Ce temps d'enseignement officiel à disposition en classe et en présence des élèves est décomposé en temps d'enseignement effectif d'une part, en temps consacré à des tâches de fonctionnement ainsi qu'à des tâches socio-éducatives d'autre part.

Outre le temps de travail officiel en classe, les enseignants du secondaire à Genève ont donc officiellement 23 h 30 pour accomplir un ensemble de tâches en dehors du temps passé en classe en présence des élèves. Le *temps de travail effectif* des enseignants correspond donc au temps d'enseignement officiel en classe en présence des élèves cumulé avec le temps requis pour accomplir l'ensemble des tâches en l'absence des élèves. Selon les enseignants, les classes, la culture pédagogique des établissements scolaires et les directives ou innovations en cours au niveau des systèmes scolaires, le temps de travail effectif peut être égal, supérieur ou inférieur au temps de travail officiel. En outre, la nature des tâches dont les enseignants ont la charge en dehors du temps en classe est l'objet de quelques enquêtes récentes dans différents systèmes scolaires.

1.7 Temps de travail et tâches hors classe des enseignants : études internationales et suisses

En Écosse, le temps de travail officiel des enseignants s'élève à 35 heures par semaine depuis 2001. Dans la perspective d'assigner 22 h 30 au temps d'enseignement officiel en classe, une importante étude a été réalisée auprès de 2004 enseignants des niveaux préscolaire, primaire et secondaire (Menter et al., 2006). Les données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire et d'un semainier dans lequel les enseignants furent sollicités à consigner l'usage de leur temps pour accomplir les différentes tâches professionnelles. Les résultats révèlent que le *temps de travail effectif* s'élève en moyenne à 45 heures par semaine et qu'il varie très fortement : pour les deux tiers des enseignants interrogés le temps requis pour accomplir toutes les tâches professionnelles en présence et en l'absence des élèves se situe entre 37 h 15 et 53 h hebdomadaire ; le tiers des enseignants demeurant accordent moins de 37 heures ou plus de 53 heures par semaine pour mener à bien l'exercice de sa profession. Cette variation ne dépend pas de l'ordre d'enseignement, le temps de travail effectif étant pratiquement similaire pour les enseignants du préscolaire, primaire et secondaire. En ce qui concerne les enseignants du secondaire, la moyenne s'élève à 43 h 30 (entre 37 heures et 52 heures pour deux tiers des enseignants du secondaire).

Quant au temps alloué aux différentes tâches professionnelles, les résultats fournis par Menter et al. (2006) indiquent que les enseignants du secondaire passent en moyenne 20 h 45 (49%) en classe et 22 h 15 (51%) à accomplir des tâches autres que l'enseignement direct avec les élèves en classe. Ces autres tâches concernent tout d'abord la préparation des cours (17%), les évaluations et les corrections (15%), la formation continue (5%), les séances de collaboration et d'organisation (4%), le travail des groupes de discipline (4%), les entretiens avec les parents (3%), le suivi d'élèves (3%). Nous pouvons donc constater que le temps de travail hors enseignement direct en classe est tout aussi important que le temps de travail avec les élèves en classe. De plus, parmi l'ensemble des différents types de tâches que les enseignants du secondaire ont à exécuter en l'absence des élèves, les tâches directement liées à l'enseignement – planification, préparation, évaluation, correction – sont les plus importantes du point de vue du temps que leur accomplissement implique.

Ces résultats produits par l'étude écossaise sont similaires à ceux obtenus en France grâce à une enquête réalisée auprès de 601 enseignants engagés à plein temps (Girieud, 2002). Celle-ci révèle en effet que le *temps de travail effectif* des enseignants du secondaire équivaut en moyenne à 39 h 47 dont 19 h 20 d'enseignement officiel en classe et 20 h 27 de tâches hors enseignement en classe. Ces dernières concernent prioritairement la préparation des cours et la correction des copies, puis le suivi des élèves, les entretiens avec les parents, les séances de collaboration avec les collègues, les recherches documentaires et de ressources, ainsi que d'autres tâches non précisées.

Pour la Suisse, le temps de travail des enseignants de l'enseignement primaire et secondaire est l'objet de plusieurs enquêtes mandatées par les syndicats professionnels sur l'ensemble des cantons suisses alémaniques dont la plus récente a été publiée en 2009 (Landert & Brägger, 2009). Les données sont recueillies à différentes périodes de l'année scolaire à l'aide d'un questionnaire et d'une forme de semainier auprès de 4411 enseignants ayant un taux d'activité à 100%. Les résultats montrent que les enseignants du collège (gymnase, secondaire postobligatoire) travaillent en moyenne 50 h 00 durant les semaines scolaires normales, 38 h 25 durant les semaines comprenant un ou deux jours fériés, et 13 h 00 durant les vacances scolaires. Leurs collègues de l'enseignement secondaire obligatoire rapportent quant à eux un temps de travail effectif équivalant en moyenne à 50 h 00 hebdomadaires durant les semaines normales, à 37 h 05 durant les semaines incluant un ou deux jours de congé et à 11 h 50 durant les vacances. Sur l'année, les enseignants du secondaire I et II rapportent faire respectivement 110 et 130 heures supplémentaires.

Quant à la répartition du temps accordé aux différentes tâches, elle est pour les enseignants de l'enseignement secondaire de Suisse alémanique (Landert & Brägger, 2009) similaire à celle de leurs collègues en Écosse et en France. En effet, au niveau du secondaire I (respectivement du secondaire II), l'enseignement en classe représente 46% (37%) du temps de travail effectif, les tâches de préparation et de correction occupent 26% (34%), les tâches de planification à long terme de

différentes activités 6% (6%), les tâches administratives 6% (5%), les réunions de collaboration, d'établissement et de discipline 7% (9%), les entretiens avec les parents et les élèves 4% (3%), et la formation continue 5% (6%). Les enseignants du secondaire II ont donc moins de temps d'enseignement en classe avec les élèves que leurs collègues du secondaire I, mais ils ont par contre plus de temps requis pour la préparation des cours et des évaluations ainsi que pour les corrections.

Cette étude de Landert et Brägger révèle aussi que le temps de travail effectif a le plus augmenté pour les enseignants du primaire au cours de cette dernière décennie : le temps qu'ils requièrent pour accomplir l'ensemble de leurs tâches professionnelles équivaut maintenant à celui de leurs collègues du secondaire. Cette augmentation s'accompagne en fait d'une diminution du temps d'enseignement en classe, mais d'un net accroissement du temps accordé aux tâches d'évaluation et de corrections ainsi qu'aux séances de travail en équipe.

2. Méthodologie de recherche

2.1 Questions de recherche

Afin d'étudier les charges de travail des enseignants, nous avons formulé les cinq questions de recherche suivantes :

Q1. Quels sont les différents types de tâches du travail hebdomadaire des enseignants du secondaire ?

Q2. Dans quelle mesure les tâches et leur répartition dépendent-elles de facteurs personnels ?

Q3. Dans quelle mesure les tâches et leur répartition dépendent-elles de facteurs structurels ?

Q4. Dans quelle mesure les types de tâches et leur répartition dépendent-ils des disciplines d'enseignement ?

Q5. Comment les enseignants perçoivent-ils leur charge de travail ?

Les questions 2, 3 et 4 concernent les enseignants du Cycle d'orientation (CO) d'une part, ceux de l'enseignement postobligatoire général (formations non professionnelles) (PO) d'autre part.

2.2 Étude préliminaire

La recherche a débuté en novembre 2007 avec une étude préliminaire visant l'élaboration des instruments de recueil des données.

Lors de cette phase préliminaire, l'équipe de recherche a conduit, au cours des mois de mai et de juin 2008, seize entretiens semi-directifs d'environ une heure. Une première série d'entretiens a tout d'abord été menée avec six directeurs d'établissements du CO et du PO, ainsi qu'avec huit membres d'associations professionnelles d'enseignants (UCESG, FAMCO, AGEEP, SSP)⁸. Une seconde série d'entretiens a ensuite été menée avec six présidents de groupes de disciplines (arts visuels, arts plastiques, travaux manuels, musique, éducation physique).

Les entretiens consistaient à recueillir les opinions des acteurs interrogés sur les dimensions suivantes :

- la diversité des tâches réalisées par l'enseignant durant une semaine de travail et à prendre en considération dans l'étude des différentes réalités selon les disciplines ;
- les différents facteurs (personnels et structurels) susceptibles selon eux d'apporter des variations dans la charge de travail des enseignants ;
- l'importance respective des différentes composantes du temps de travail hebdomadaire décrites dans le cahier des charges ;
- les enjeux relatifs à la révision du cahier des charges.

L'analyse des protocoles d'entretiens ainsi que l'analyse de la littérature (*Teacher Working Time Research*, I. Menter et al., 2006) ; les travaux sur l'emploi du temps des Français (Bonnet & Murcia, 1996 ; Chenu, 2002 ; Dumontier & Pan Ké Shon, 2000 ; Girieud, 2002) nous a permis d'élaborer et de structurer les instruments de recueil des données présentés ci-après.

⁸ UCEG : Union du corps enseignant secondaire genevois ; FAMCO : Fédération des associations de maîtres du CO ; AGEEP : Association genevoise des enseignants des écoles techniques ; SSP : Syndicat des services publics.

2.2.1 Résultats de l'étude préliminaire : diversité des tâches des enseignants

La diversité des tâches des enseignants du secondaire est mise en évidence par l'analyse des protocoles d'entretiens préliminaires, complétée par l'analyse de leur cahier des charges⁹ ainsi que par les apports des quelques recherches réalisées sur cette thématique. En ce qui concerne le cahier des charges, nous avons trouvé des indications pertinentes dans les rubriques 4 « Horaire hebdomadaire » et 5 « Administration ».

Les résultats nous permettent d'identifier les 15 tâches différentes suivantes, réparties en deux catégories : les *tâches pédagogiques* d'une part, les *tâches d'organisation et de gestion* d'autre part.

Tâches pédagogiques des enseignants du secondaire :

- Enseignement en classe
- Préparation et planification des cours, préparation des documents et du matériel
- Construction des évaluations
- Correction des évaluations

Tâches d'organisation et de gestion des enseignants du secondaire :

- Participation aux réunions des groupes de discipline, d'établissement
- Concertation entre collègues
- Entretiens avec les parents d'élèves
- Entretiens avec les autres partenaires (OFPC, etc.)
- Échanges personnalisés avec les élèves hors du temps d'enseignement
- Assistance pédagogique
- Surveillance des retenues
- Surveillance des locaux et du périmètre scolaire
- Gestion de l'équipement et/ou des locaux
- Tâches administratives
- Autres tâches

La première catégorie regroupe les quatre tâches liées de manière très directe à l'enseignement ; la seconde comprend l'ensemble des tâches qui ont trait aux différents aspects du travail en établissement scolaire avec les différents partenaires de l'école.

Sous « Autres Tâches », nous avons regroupé toutes les tâches données par les enseignants qui sont spécifiques ou ponctuelles et, de ce fait, ne relèvent pas des autres catégories, lesquelles sont en principe accomplies de façon hebdomadaire. Les autres tâches concernent notamment la formation continue, les lectures personnelles, l'organisation de camps de ski et de voyages d'études, la visite de musées, la rédaction de livrets scolaires, le travail instrumental, la recherche artistique, l'entraînement physique personnel, l'organisation de manifestations, etc.

⁹ *Cahier des charges des maîtres et maîtresses de l'enseignement secondaire* (juin 1986) et la version provisoire du cahier des charges des enseignants (version 6).

2.3 Instruments de recueil des données

Pour répondre aux objectifs de cette recherche, nous avons réalisé une enquête auprès de l'ensemble des enseignants du CO et du PO durant l'année scolaire 2008/2009. A cet effet, deux instruments de recueil de données ont été conçus pour chacun des deux ordres d'enseignement : un questionnaire qui devait permettre de recueillir l'opinion des enseignants sur les facteurs susceptibles de déterminer des variations dans leur charge de travail ; un semainier qui devait permettre de compléter les informations issues du questionnaire et de préciser les différentes composantes du temps de travail hebdomadaire des enseignants.

2.3.1 Le questionnaire

Le questionnaire¹⁰ est structuré en trois axes thématiques correspondant aux trois parties de l'outil : les variables descriptives, les disciplines d'enseignement et les perceptions des enseignants de leur charge de travail.

- ♦ La première partie du questionnaire portant sur des variables descriptives permettait notamment de recueillir des données liées à la situation personnelle (genre, âge, années d'expérience) et au statut professionnel (taux d'activité, nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement et de dégrèvement, fonction(s) occupée(s), type(s) et nombre de classe(s) d'enseignement et degré(s) d'enseignement) de l'enseignant.
- ♦ La deuxième partie du questionnaire permettait de récolter des informations relatives aux disciplines d'enseignement. Il s'agissait en particulier de connaître le nombre de disciplines enseignées, le nombre de périodes hebdomadaires d'enseignement et de classes correspondant à chaque discipline. Cette partie comportait également des questions qui ciblaient l'organisation du temps de travail hebdomadaire de l'enseignant selon la discipline d'enseignement prédominante.
- ♦ La troisième et dernière partie du questionnaire tentait de mieux cerner la perception qu'ont les enseignants de leur propre charge de travail. La perception des enseignants a été envisagée dans deux directions : la perception qu'ont les enseignants du temps qu'ils ont à disposition pour accomplir les différentes tâches composant leur travail ; la perception de l'évolution du temps de travail alloué au cours des cinq dernières années.

Il convient de préciser que deux versions ont été créées. Ces deux versions ont pour base commune la première partie relative à la situation personnelle et professionnelle de l'enseignant, ainsi que la troisième partie centrée sur la perception qu'ont les enseignants de leur propre charge de travail. Une version du questionnaire comportant uniquement la première et la troisième partie a été adressée aux enseignants qui ont aussi complété le semainier présenté ci-après. L'autre version du questionnaire contenant les trois parties était réservée aux enseignants qui n'ont pas reçu de semainier.

Ces deux versions du questionnaire ont été conçues afin d'éviter que les enseignants sollicités à compléter le semainier aient à consigner les mêmes informations dans le questionnaire.

2.3.2 Le semainier

Le second outil de la recherche était un semainier¹¹. Le semainier avait pour objet d'apporter des informations complémentaires par rapport au questionnaire présenté dans la section précédente. Son but était de mieux appréhender la composition du temps de travail hebdomadaire des enseignants. Plus précisément le semainier nous a permis :

¹⁰ Une version du questionnaire se trouve en annexe.

¹¹ Une copie du semainier se trouve en annexe.

- de recenser l'ensemble des tâches réalisées par les enseignants au cours d'une semaine type ;
- d'obtenir des données détaillées quant à la composition du travail hebdomadaire des enseignants en fonction des disciplines d'enseignement.

Le semainier comporte sept pages qui correspondent aux jours de la semaine (du lundi au dimanche). Pour chaque jour, les enseignants devaient préciser la tâche menée à différentes tranches horaires de la journée, ainsi que la discipline et le degré d'enseignement relatifs à cette discipline en utilisant les codes spécifiques que nous leur avons attribués. Vous trouverez ci-dessous un modèle « type » de semainier rempli pour une journée donnée.

Exemple fictif d'agenda rempli (pour une journée donnée)

Horaire	Activité	Discipline	Degré	Horaire	Activité	Discipline	Degré	Horaire	Activité	Discipline	Degré			
7H	00-14	B	12	7	10H	00-14	A	12	7	13H	00-14	B	14	8
	15-29	B	12	7		15-29	A	12	7		15-29	B	14	8
	30-44	B	12	7		30-44	A	12	7		30-44	B	14	8
	45-59	B	12	7		45-59	K	12	7		45-59	B	14	8
8H	00-14	A	12	7	11H	00-14	A	12	7	15H	00-14	A	14	8
	15-29	A	12	7		15-29	A	12	7		15-29	A	14	8
	30-44	A	12	7		30-44	A	12	7		30-44	A	14	
	45-59	B	14	8		45-59	O				45-59	O		
9H	00-14	A	14	8	12H	00-14	O			16H	00-14	A	14	8
	15-29	A	14	8		15-29	O				15-29	A	14	8
	30-44	A	14	8		30-44	O				30-44	A	14	8
	45-59	O				45-59	O				45-59	K	14	8

Les plages horaires présentées englobaient le temps depuis sept heures du matin jusqu'à minuit. Ceci était fait dans le but de tenir également compte du travail que l'enseignant réalise à son domicile. Afin d'intégrer les pauses, l'unité d'analyse choisie était de 15 minutes.

Lors de l'utilisation du semainier, nous avons relevé une difficulté, notamment pour déterminer deux semaines types (« moyennes ») pour qu'elles soient assez représentatives en termes de charge de travail des enseignants. Nous souhaitions en effet éviter d'administrer le semainier lors des semaines qui ne reflètent pas une charge de travail hebdomadaire « ordinaire » des enseignants (p. ex. une semaine au mois de juin ou en début d'année scolaire). Par conséquent, le choix des périodes d'envoi s'est effectué en concertation avec les associations du corps enseignant ainsi qu'avec les directeurs des deux ordres d'enseignement.

2.4 Échantillons

2.4.1 La population ciblée

La population de cette étude est constituée de l'ensemble des enseignants nommés de l'enseignement général du secondaire (CO et PO).

Les maîtres en formation (et les chargés d'enseignement) ont été exclus de cette enquête. De même, les enseignants des centres de formation professionnelle (CFP) n'ont pas été intégrés dans ce volet, ils feront l'objet d'une étude ultérieure.

Pour établir le contact avec la totalité des enseignants de l'enseignement général du secondaire, un fichier extrait du Système d'information des ressources humaines (SIRH) contenant l'ensemble des adresses des enseignants nommés au 1^{er} octobre 2008 nous a été transmis (nominations entre le 1^{er} septembre 2008 et le 1^{er} octobre 2008 non prises en compte).

Au total, le fichier extrait du système, qui constitue l'ensemble de la population étudiée, recense 1256 enseignants au CO et 1365 enseignants au PO.

2.4.2 L'ensemble de l'échantillon des enseignants

Afin de mieux appréhender la charge de travail effective des enseignants du secondaire, nous avons choisi d'interroger l'ensemble de la population des enseignants nommés de l'enseignement général du secondaire. A ce titre, chaque enseignant nommé a reçu à son domicile l'une des deux versions du questionnaire qui ont été présentées dans la section 2.3.1 *Questionnaire*.

Le *Tableau 2* présenté ci-dessous permet d'observer le taux de participation des enseignants sollicités en fonction des ordres d'enseignement.

Pour le CO, 375 questionnaires nous ont été retournés, ce qui correspond à un taux de participation des enseignants d'environ 30%. Au niveau de l'enseignement général du PO, on observe un taux de participation de 36.3% (496 questionnaires retournés).

Tableau 2. Taux de participation à l'enquête par ordre d'enseignement

	Nombre d'enseignants sollicités	Nombre d'enseignants ayant participé à l'enquête	Taux de participation
Cycle d'orientation	1256	375	29.9%
Postobligatoire général	1365	496	36.3%

Cet échantillon, composé de l'ensemble des enseignants ayant répondu au questionnaire, nous permet de répondre à la question de recherche 5 : *Comment les enseignants perçoivent-ils leur charge de travail ?*

2.4.3 Échantillon des enseignants pour le semainier

Étant donné l'important investissement requis par les enseignants pour compléter le semainier, un échantillon précis d'enseignants a été identifié en tenant compte des disciplines enseignées. Pour constituer cet échantillon, la méthode qui nous a paru adaptée et qui permet de prendre en considération la totalité des disciplines est *l'échantillonnage aléatoire stratifié*. Ainsi, l'ensemble de la population des enseignants nommés a tout d'abord été répartie en groupes selon la discipline d'enseignement de façon à ce que chaque enseignant appartienne à un seul groupe¹². Ensuite, un échantillon aléatoire d'enseignants a été tiré dans chaque « population » de discipline. A cet effet, nous avons utilisé la méthode de *l'échantillonnage aléatoire simple*. Elle repose sur le principe de la sélection aléatoire des enseignants et a l'avantage de permettre la généralisation des résultats au niveau de la population ciblée par l'étude. Par exemple, tous les enseignants nommés sur la discipline « Français » ont eu la même probabilité d'être sélectionnés dans l'échantillon relatif à cette même discipline.

Les tailles des différents échantillons ont été déterminées de sorte que chaque échantillon soit représentatif de sa population de référence.

L'échantillon du semainier ainsi constitué comprenait 626 enseignants du CO et 749 enseignants de l'enseignement général du PO. Le taux de retour a été de 27.6% pour le CO et de 33% pour le PO (*Tableau 3*).

¹² Il convient de préciser que dans le fichier SIRH les enseignants sont en réalité enregistrés avec la ou les disciplines pour la ou lesquelles ils sont nommés. Afin de remédier à cette difficulté, nous avons tout d'abord regroupé les disciplines relevant de domaines proches (p. ex. dessin et arts visuels → arts visuels). Lorsque le critère de proximité n'a pas permis de créer un regroupement pertinent (p. ex. histoire, allemand et anglais, travaux manuels et arts visuels, etc.) nous avons effectué un tirage aléatoire entre ces différentes disciplines de sorte que chaque enseignant soit rattaché à une seule et unique discipline.

Tableau 3. Taux de retour des semainiers par ordre d'enseignement

		Nombre de semainiers envoyés	Nombre de semainiers reçus		Taux de réponse
Cycle d'orientation	Enseignants du CO	626	173	158	27.6%
	Enseignants du CO qui enseignent également au PO*			15	
Postobligatoire général	Enseignants du PO	749	247	237	33.0%
	Enseignants du PO qui enseignent également au CO*			10	

* Lors de l'analyse, nous avons distingué les enseignants qui enseignent dans un seul ordre d'enseignement de ceux qui enseignent conjointement au CO et au PO. Cependant les groupes de ces derniers ayant des effectifs très faibles, ils n'ont pas été représentés dans cette étude.

Cet échantillon est composé de l'ensemble des enseignants ayant retourné un semainier ainsi que la version du questionnaire comportant uniquement les parties relatives à la situation personnelle de l'enseignant et à la perception de sa propre charge de travail (partie 1 et partie 3 du questionnaire).

Il a été employé pour répondre aux questions de recherche 2 et 3 : *Dans quelle mesure les tâches et leur répartition dépendent-elles de facteurs personnels ? Dans quelle mesure les tâches et leur répartition dépendent-elles de facteurs structurels ?*

2.4.4 Échantillon pour version du questionnaire portée sur les disciplines d'enseignement

Les enseignants qui n'ont pas été sélectionnés dans l'échantillon du semainier ont reçu un questionnaire comprenant une question¹³ axée sur l'organisation de leur temps de travail hebdomadaire en fonction de la discipline d'enseignement qui est prédominante pour eux (partie 2 du questionnaire).

Le *Tableau 4* présente le taux de retour de ces questionnaires pour chaque ordre d'enseignement.

Pour le CO, 202 questionnaires nous ont été retournés, ce qui correspond à un taux de retour des enseignants d'environ 32%. Au niveau de l'enseignement général du PO, on observe un taux de participation de 40.4% (249 questionnaires retournés).

Tableau 4. Taux de retour des questionnaires par ordre d'enseignement

		Nombre de questionnaires envoyés	Nombre de questionnaires reçus		Taux de réponse
Cycle d'orientation	Enseignants du CO	630	202	190	32.1%
	Enseignants du CO qui enseignent également au PO*			12	
Postobligatoire général	Enseignants du PO	616	249	244	40.4%
	Enseignants du PO qui enseignent également au CO*			5	

* Lors de l'analyse, nous avons distingué les enseignants qui enseignent dans un seul ordre d'enseignement de ceux qui enseignent conjointement au CO et au PO. Cependant les groupes de ces derniers ayant des effectifs très faibles, ils n'ont pas été représentés dans cette étude.

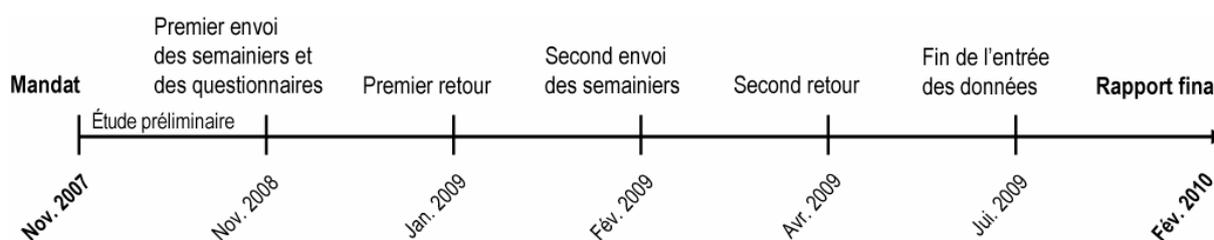
¹³ Cette question correspond à la question 14 pour le CO et à la question 15 pour le PO.

Les données de cet échantillon ont été utilisées afin de répondre à la question de recherche 4 : *Dans quelle mesure les types de tâches et leur répartition dépendent-ils des disciplines d'enseignement ?*

Il est important de noter que dans le cadre de cette étude toute la population des enseignants de l'enseignement général du secondaire du canton de Genève ont été sollicités afin que chacun puisse avoir la possibilité de s'exprimer.

2.5 Procédure de recherche

Le mandat a été transmis au SRED en novembre 2007 pour effectuer cette étude. L'équipe de recherche a mené jusqu'au mois de novembre 2008 une étude préliminaire avec pour objectif de recenser de l'information sur le thème de la charge de travail des enseignants, mais aussi et surtout la construction de deux instruments de travail : un questionnaire et un semainier. Pour ce faire, seize entretiens ont été menés, au cours des mois de mai et de juin 2008, avec les représentants des différents groupes d'acteurs concernés. Suite à ces entretiens, deux instruments de mesure permettant la collecte de données ont été conçus.



Au début du mois de novembre 2008, le SRED a adressé un questionnaire par courrier à l'ensemble des enseignants de l'enseignement général du secondaire. Simultanément, un premier envoi de semainiers a été effectué auprès d'un échantillon d'enseignants. Un premier délai de réponse a été fixé au 15 décembre 2008 ; suite à une demande formulée dans le cadre de la commission paritaire du statut du personnel enseignant B 5 10.04, le délai a été prolongé jusqu'au 19 janvier 2009. Un second envoi de semainiers auprès de ce même échantillon d'enseignants s'est déroulé dans le courant du mois de février 2009, le délai de réponse a été fixé au 20 avril 2009. La saisie des données, opérée par lecture optique pour les questionnaires et réalisée manuellement pour les semainiers, s'est terminée fin juillet 2009. Le rapport final a été rendu à la fin du mois de février 2010.

2.6 Traitement des données : difficultés observées

Nous souhaitons ici exposer quelques-uns des problèmes auxquels nous nous sommes confrontés lors du traitement des données. Il faut tout d'abord savoir que la saisie des données des questionnaires s'est opérée essentiellement par lecture optique (et une bonne part d'opérations manuelles). Concernant le semainier, la saisie a dû se faire manuellement car une lecture optique s'est avérée irréalisable. D'une manière générale, les semainiers au même titre que les questionnaires ont exigé un travail important de nettoyage des données.

Concernant le semainier, nous avons rencontré un certain nombre de difficultés lors du traitement des données. En effet, il s'avère que les consignes dans la manière de remplir le semainier ont peu été suivies. D'une part, nous avons demandé aux enseignants de se référer aux codes prédéfinis pour spécifier les disciplines d'enseignement et les différentes tâches réalisées au cours de la semaine. Or une grande partie d'entre eux a préféré inscrire ses réponses en toutes lettres. Nous avons donc été obligés d'effectuer un travail de retranscription, consistant en un passage de ces données alphanumériques en codes numériques.

Une correction ultérieure a dû également être réalisée puisque certaines activités n'ayant aucun rapport avec l'enseignement nous ont été rapportées (par exemple, le fait d'amener les enfants à l'école, de préparer les repas, etc.). D'autre part, afin de faciliter la saisie manuelle des données et minimiser le temps consacré à cette opération, l'unité considérée lors de l'entrée des données a été l'individu. L'analyse des données nous a astreints à un changement d'unité, nous avons alors considéré comme unité d'analyse le temps (15 minutes). Ce changement d'unité a entraîné un travail non négligeable.

Il est important de souligner que nous avons rencontré un problème majeur en terme d'utilisation des données du semainier. Un des objectifs de cet instrument était de compléter les informations issues du questionnaire en apportant une vision plus précise de la charge de travail hebdomadaire des enseignants en fonction des disciplines d'enseignement. Nous souhaitions ainsi pouvoir distinguer pour une discipline donnée le temps qui est alloué aux différentes tâches. Cette information devait par la suite compléter et être reliée avec celle récoltée par le biais du questionnaire. A cet effet nous nous attendions à ce que les enseignants décomposent de manière méticuleuse les différentes tâches réalisées durant la semaine en fonction de la discipline qui s'y réfère. En réalité une grande partie des enseignants nous a indiqué pour une tâche réalisée dans une même plage horaire, deux, trois disciplines voire plus. Par conséquent, nous n'avons pas pu exploiter les données du semainier en apportant une information quant à la charge de travail en fonction des disciplines d'enseignement. Nous avons donc été contraints de fournir une vision strictement générale de la charge de travail hebdomadaire de l'ensemble des enseignants.

En ce qui concerne le questionnaire, une grande partie du travail a consisté à regrouper les réponses ouvertes des modalités « *autres* » en différentes catégories, ou le cas échéant à les rattacher à des modalités déjà existantes. Les variables concernées étaient les suivantes : *fonction(s) de l'enseignant, discipline(s) enseignée(s), degré(s) d'enseignement relatif(s) à cette discipline, section(s) relatives à cette discipline.*

3. Présentation des résultats

Ce chapitre est réservé à la présentation des résultats issus de l'analyse quantitative de la charge de travail des enseignants. Il est structuré en deux parties : la première concerne les résultats relatifs aux tâches des enseignants du CO et la seconde ceux des tâches des enseignants de l'enseignement général du PO. Dans chacune de ces deux parties, les résultats sont exposés selon les cinq axes correspondant aux cinq questions de recherche. Ainsi, nous allons tout d'abord examiner comment se répartissent les différentes tâches qui composent le travail des enseignants. Nous verrons ensuite dans quelle mesure des facteurs personnels, puis des facteurs structurels sont susceptibles d'exercer des effets sur la répartition des tâches du travail hebdomadaire des enseignants. La répartition des tâches en fonction des disciplines d'enseignement est l'objet du quatrième axe. Et enfin nous rendrons compte de la manière dont les enseignants perçoivent leur charge de travail. Mais il convient tout d'abord d'apporter des précisions méthodologiques sur l'indice que nous avons choisi pour exprimer la part que chaque type de tâche occupe dans la charge de travail des enseignants du secondaire.

Théoriquement, le cumul des tâches d'un enseignant engagé à 100% dans l'enseignement public du canton de Genève devrait représenter 40 heures par semaine en moyenne (voir note 7 plus haut). Or les résultats de l'analyse du temps de travail hebdomadaire, tel que rapporté par les 158 enseignants du CO et 237 du PO dans le semainier, révèlent une très forte variabilité entre enseignants. Comme l'indique le *Tableau 5*, parmi l'ensemble des enseignants du CO exerçant à 100%, la différence entre l'enseignant qui déclare le moins d'heures de travail et celui qui en déclare le plus équivaut à 48 heures et 15 minutes. Alors que l'exercice de la profession à 80% supposerait que l'ensemble des tâches prenne 32 heures hebdomadaires, nous constatons que le temps pour accomplir les tâches comporte des différences entre enseignants du PO allant jusqu'à 65 heures (*Tableau 6*)... soit le double du temps de travail attendu. L'étendue du temps de travail est donc très variable.

Nous pouvons supposer que cette variabilité provient du fait qu'il s'agit de mesures autorapportées qu'il n'a pas été possible, dans les limites des ressources imparties à cette recherche, de croiser avec d'autres sources de données telles que, par exemple, des observations directes faites par une tierce personne. Mais elle nous empêche d'exprimer la charge de travail des enseignants en termes de quantités d'heures et de minutes absolues. De telles étendues affectent en effet la pertinence méthodologique et théorique d'un indicateur qui décrirait les charges des enseignants en moyennes d'heures.

En outre, exprimer les charges de travail de chaque enseignant en heures absolues présente peu de pertinence théorique. Étant donné les fortes différences observées entre les enseignants, le risque est grand d'inférer à partir du temps alloué à l'accomplissement de tâches pédagogiques que certains enseignants seraient « meilleurs » que d'autres. Il s'agirait d'une conclusion abusive davantage dictée par le sens commun que par une connaissance des phénomènes d'enseignement et d'apprentissage. De tels propos sont peu constructifs, d'autant plus que rien ne nous dit dans cette étude qu'un enseignant qui travaille peu d'heures pour accomplir certaines tâches n'est pas efficace dans son travail et inversement. Afin qu'un indicateur des charges de travail en heures absolues soit pertinent, il est indispensable de démontrer qu'une personne qui travaille 48 heures par semaine de plus qu'une autre est vraiment plus performante.

Tenant compte de ces différentes difficultés de la mesure autorapportée des charges de travail, nous avons opté pour indiquer la répartition des tâches dans les charges des enseignants sous forme de pourcentages. Ainsi l'ensemble des résultats est basé sur la proportion qu'occupe chez chaque enseignant chacune des tâches dans la totalité des heures de travail qu'il nous rapporte. En outre, cet indicateur nous permet de comparer la répartition des tâches quelles que soient les périodes d'enseignement assignées à chaque enseignant. Cette démarche atténue quelque peu les problèmes de méthodologie, sans pour autant les annuler complètement puisqu'il s'agit de mesures autorapportées, mais les résultats sont plus vraisemblables.

Tableau 5. Répartition horaire des tâches des enseignants au CO en fonction de leur taux d'activité : heures hebdomadaires

	Médian ^a	Moyenne	Intervalle de confiance ^b 1- α = 0.99	
Taux d'activité à 100% (N=75)	43:00	43:31	40:49	46:13
Taux d'activité à 80% (N=50)	36:37	36:29	33:09	39:48
Taux d'activité à 63% (N=26)	32:30	33:45	28:55	38:36
Taux d'activité à 50% (N=5)	23:15	24:57	13:39	36:15
Hors poste (N=2)	25:45	25:45	7:41	43:49

^a Le médian est un indice de position qui répartit la population en deux groupes de même effectif de sorte que 50% de la population se situe au-dessus de cet indice et 50% en dessous.

^b On appelle intervalle de confiance à 99% autour de la moyenne, l'intervalle dont les bornes sont la valeur minimale et la valeur maximale entre lesquelles il y a 99% de chances que se trouve la moyenne correspondant à la population.

	Minimum ^c	Maximum ^d	Étendue ^e	Écart-type ^f
Taux d'activité à 100% (N=75)	19:30	67:45	48:15	9:05
Taux d'activité à 80% (N=50)	17:07	57:15	40:07	9:07
Taux d'activité à 63% (N=26)	18:22	68:45	50:22	9:34
Taux d'activité à 50% (N=5)	12:00	36:15	24:15	9:48
Hors poste (N=2)	18:45	32:45	14:00	9:53

^c Le minimum est la valeur qui est inférieure à toutes les autres valeurs.

^d Le maximum est la valeur qui est supérieure à toutes les autres valeurs.

^e L'étendue est la différence entre la plus grande et la plus petite des valeurs.

^f L'écart-type est un indice de dispersion des observations autour de la moyenne. Plus l'écart-type est élevé, plus la dispersion des observations est hétérogène.

Tableau 6. Répartition horaire des tâches des enseignants au PO en fonction de leur taux d'activité : heures hebdomadaires

	Médian	Moyenne	Intervalle de confiance 1- α = 0.99	
Taux d'activité à 100% (N=99)	44:15	45:08	42:53	47:23
Taux d'activité à 80% (N=68)	41:15	44:07	40:02	48:12
Taux d'activité à 63% (N=35)	33:15	34:42	31:08	38:16
Taux d'activité à 50% (N=31)	28:37	26:54	23:32	30:17
Hors poste (N=4)	44:00	40:00	12:55	67:05

	Minimum	Maximum	Étendue	Écart-type
Taux d'activité à 100% (N=99)	26:15	68:45	42:30	8:44
Taux d'activité à 80% (N=68)	23:30	88:30	65:00	13:04
Taux d'activité à 63% (N=35)	18:00	58:15	40:15	8:12
Taux d'activité à 50% (N=31)	11:45	40:30	28:45	7:17
Hors poste (N=4)	11:00	61:00	50:00	20:59

3.1. Les tâches des enseignants du CO

3.1.1 Répartition en pourcentage des tâches du travail hebdomadaire des enseignants du CO

Répartition en pourcentage des types de tâches du travail hebdomadaire

Dans un premier temps, le but était d'observer et de comparer la répartition en pourcentage des tâches du travail hebdomadaire des enseignants en tenant compte de la nature de leur lien (plus ou moins direct) avec l'activité d'enseignement proprement dite. Pour ce faire, les tâches étaient partagées en deux catégories et prises en considération en fonction de ces catégories. Ainsi, les tâches d'enseignement, de préparation et planification des cours, et les tâches de construction et de correction des évaluations liées de manière très directe à l'enseignement ont été qualifiées comme étant des tâches d'ordre « pédagogique ». Quant aux tâches qui ont trait aux différents aspects du travail en établissement scolaire avec les différents partenaires de l'école, elles ont été qualifiées comme des tâches « d'organisation et de gestion ». Elles comprennent les tâches suivantes : 1) Participation aux réunions des groupes de discipline, d'établissement, 2) Concertation entre collègues, 3) Entretiens avec les parents d'élèves, 4) Entretiens avec les autres partenaires, 5) Echanges personnalisés avec les élèves hors du temps d'enseignement en classe, 6) Assistance pédagogique, 7) Surveillance des retenues, 8) Surveillance des locaux et du périmètre scolaire, 9) Gestion de l'équipement et/ou des locaux, 10) Tâches administratives, ainsi que 11) Toutes les autres tâches.

Sous « Autres tâches » nous avons regroupé toutes les tâches données par les enseignants qui sont spécifiques ou ponctuelles et, de ce fait, ne relèvent pas des autres catégories, lesquelles sont en principe accomplies de façon hebdomadaire. Les autres tâches concernent notamment la formation continue, les lectures personnelles, l'organisation de camps de ski et de voyages d'études, la visite de musées, la rédaction de livrets scolaires, le travail instrumental, la recherche artistique, l'entraînement physique personnel, l'organisation de manifestations, etc.

A partir de ce regroupement des tâches, nous avons examiné quelles sont les proportions de temps que leur consacrent tous les enseignants interrogés (au nombre total de 158). Ainsi, nous obtenons une vision globale qui est montrée dans le *Tableau 7*.

Tableau 7. Répartition en pourcentage des types de tâches du travail hebdomadaire des enseignants - CO

Types de tâches	Moyenne (N=158)
Enseignement en classe	72.7%
Préparation et planification des cours, préparation des documents et du matériel	
Construction des évaluations	
Correction des évaluations	
Participation aux réunions des groupes de discipline, d'établissement	27.3%
Concertation entre collègues	
Entretiens avec les parents d'élèves	
Entretiens avec les autres partenaires (OFPC, etc.)	
Échanges personnalisés avec les élèves hors du temps d'enseignement	
Assistance pédagogique	
Surveillance des retenues	
Surveillance des locaux et du périmètre scolaire	
Gestion de l'équipement et/ou des locaux	
Tâches administratives	
Autres tâches	

Pourcentage de dégrèvement : 5.3%.

L'analyse a révélé que les enseignants du CO utilisent la majeure partie de leur temps (près de trois quarts) à enseigner, à préparer les cours et à évaluer. Le reste de leur temps représentant un peu plus d'un quart (27.3%) est occupé par les tâches d'ordre organisationnel et relationnel. Dit autrement, les tâches de type « pédagogique », c'est-à-dire de préparation et de planification de cours, d'enseignement face à la classe, mais également le travail lié aux évaluations (en termes de construction et de correction), représentent la principale occupation des enseignants.

Répartition en pourcentage des différentes tâches du travail hebdomadaire des enseignants du CO

Après avoir examiné la proportion de temps qu'occupent les deux types de tâches composant le travail des enseignants, il est important de voir quelle est la part dont dispose chacune des tâches. Le *Tableau 8* offre une présentation claire des proportions de temps obtenues pour les différentes tâches.

Tableau 8. Répartition en pourcentage des différentes tâches du travail hebdomadaire des enseignants - CO

Tâches composant le travail hebdomadaire de l'enseignant	Moyenne (N=158)
Enseignement en classe	33.0%
Préparation et planification des cours, préparation des documents et du matériel	20.3%
Construction des évaluations	5.6%
Correction des évaluations	13.7%
Participation aux réunions des groupes de discipline, d'établissement	3.6%
Concertation entre collègues	3.0%
Entretiens avec les parents d'élèves	2.7%
Entretiens avec les autres partenaires (OFPC, etc.)	0.6%
Échanges personnalisés avec les élèves hors du temps d'enseignement	0.9%
Assistance pédagogique	0.7%
Surveillance des retenues	0.5%
Surveillance des locaux et du périmètre scolaire	1.5%
Gestion de l'équipement et/ou des locaux	2.0%
Tâches administratives	9.7%
Autres tâches	2.2%

Pourcentage de dégrèvement : 5.3%.

Ainsi en moyenne, les enseignants du CO déploient la plus grande part de leur temps de travail, environ un tiers (33%), à l'enseignement proprement dit. Ensuite, viennent dans des proportions inférieures mais tout de même importantes (20.3% et 13.7%), deux autres tâches d'ordre « pédagogique », à savoir la préparation et la planification des cours ainsi que la correction des évaluations.

Parmi les tâches relevant du domaine de l'organisation et de la gestion de l'enseignement, une part importante revient aux tâches administratives qui occupent notamment près de 10%. Environ 10% sont également partagés entre les tâches concernant les échanges interindividuels/relationnels. Ainsi, les réunions des groupes de discipline et d'établissement ainsi que la concertation entre collègues présentent une part presque équivalente du taux de travail (respectivement 3.6% et 3%). Les entretiens avec les parents d'élèves occupent 2.7% et les taux les plus faibles sont observés pour les entretiens avec les autres partenaires et les échanges avec élèves en temps extrascolaire (respectivement 0.6% et 0.9%).

Il incombe également aux enseignants de participer au bon fonctionnement de l'école, ils assurent donc diverses tâches de services/gestion qui représentent près de 4% du temps de travail. Parmi ces tâches, les plus conséquentes sont la surveillance des locaux et du périmètre scolaire et la gestion de l'équipement et du matériel, occupant précisément 1.5% et 2% du temps de travail. Les autres tâches, composées d'activités très diverses qui fluctuent durant l'année, sont de l'ordre de 2%.

3.1.2 L'influence des facteurs personnels sur la répartition des tâches du travail hebdomadaire des enseignants du CO

Une analyse a été conduite en vue de déterminer l'influence d'un ensemble de caractéristiques personnelles (âge, nombre d'années d'expérience professionnelle, genre, nombre de périodes hebdomadaires d'enseignement) sur les répartitions des tâches du travail hebdomadaire des enseignants. Ici, nous allons présenter uniquement les résultats relatifs aux caractéristiques personnelles qui semblent jouer un rôle important. Il s'agit notamment des éléments « genre » et « nombre de périodes hebdomadaires d'enseignement ». Nous allons commencer par les résultats relatifs au facteur « genre », et terminerons avec l'analyse ayant pour but de rendre compte de l'effet

du « nombre de périodes hebdomadaires d'enseignement ». Chaque fois, la présentation offrira d'abord une vision globale de la répartition des deux catégories de tâches en fonction du facteur pris en compte, suivie par une comparaison des taux obtenus pour les différentes tâches.

Répartition des types de tâches du travail hebdomadaire en fonction du genre

Le *Tableau 9* ci-dessous illustre la manière dont se répartissent les deux types de tâches composant le travail enseignant en fonction du facteur « genre ». D'abord, on peut observer un écart entre les profils globaux « homme » et « femme » qui se dégagent selon les proportions du temps alloué aux deux types de tâches. Les hommes (56 au total) consacrent une part moins importante de leur temps de travail hebdomadaire que les femmes (102 au total) aux tâches de type « pédagogique », comprenant notamment les tâches d'enseignement, de préparation et planification des cours, de construction et de correction des évaluations. Les taux sont respectivement de 69,5% pour les hommes et de 74,4% pour les femmes. Le reste du temps de travail, qui représente 25,6% pour les femmes et 30,5% pour les hommes, est partagé entre différentes tâches que l'on avait regroupées et qualifiées comme des tâches de type « organisation et gestion de l'enseignement ». Elles comprennent précisément les tâches de type relationnel (concertation entre collègues ; entretien avec les partenaires et les parents ; échanges avec les élèves), ainsi que les tâches administratives, d'assistance, de surveillance et de gestion des locaux.

Tableau 9. Répartition des deux types de tâches du travail hebdomadaire des enseignants en fonction du genre - CO

Types de tâches	Femme (N=102)	Homme (N=56)
Enseignement en classe	74.4%	69.5%
Préparation et planification des cours, préparation des documents et du matériel		
Construction des évaluations		
Correction des évaluations		
Participation aux réunions des groupes de discipline, d'établissement	25.6%	30.5%
Concertation entre collègues		
Entretiens avec les parents d'élèves		
Entretiens avec les autres partenaires (OFPC, etc.)		
Échanges personnalisés avec les élèves hors du temps d'enseignement		
Assistance pédagogique		
Surveillance des retenues		
Surveillance des locaux et du périmètre scolaire		
Gestion de l'équipement et/ou des locaux		
Tâches administratives		
Autres tâches		

Pourcentage de dégrèvement : femme : 4.9% ; homme : 5.8%.

Répartition des différentes tâches du travail hebdomadaire selon le genre

L'écart observé entre les profils globaux « homme » et « femme » résulte du fait que les deux groupes consacrent proportionnellement différentes parts de leur temps de travail à certaines tâches. Ceci apparaît clairement dans le *Tableau 10*. Ainsi, les femmes investissent une part de travail plus importante dans toutes les tâches du type « pédagogique » (ce qui a trait à l'enseignement en classe, à la préparation et la planification des cours, à la construction et à la correction d'évaluations) par

rapport aux hommes. Pour elles, ces tâches représentent près de 75% de leur temps, contre 70% de celui des hommes. L'écart est d'environ 5% et n'est donc pas négligeable. Notons également qu'il se creuse particulièrement au niveau des tâches ayant pour objet la planification et la préparation des cours, suivi par la construction des évaluations et l'enseignement en classe.

On observe la même tendance pour ce qui a trait aux échanges relationnels. Dit autrement, le temps que les femmes accordent aux tâches de type relationnel, notamment de concertation avec leurs collègues, est un peu plus important que celui des hommes (3.2% vs 2.6%). Quant aux hommes, ils allouent un temps plus conséquent aux tâches administratives que les femmes (12.2% vs 8.3%), ainsi qu'aux autres tâches de services et de gestion de l'établissement (3.5% vs 1.5%). Ces observations peuvent en partie être expliquées par le fait que les hommes occupent plus souvent que les femmes des postes à responsabilité administrative ou de gestion (décanat, maître adjoint à la direction, etc.). Notons également que les hommes présentent un taux de dégrèvement plus élevé par rapport à celui des femmes.

Tableau 10. Répartition des différentes tâches du travail hebdomadaire des enseignants en fonction du genre - CO

Tâches composant le travail hebdomadaire de l'enseignant	Femme (N=102)	Homme (N=56)
Enseignement en classe	33.4%	32.4%
Préparation et planification des cours, préparation des documents et du matériel	21.2%	18.7%
Construction des évaluations	6.0%	4.9%
Correction des évaluations	13.8%	13.4%
Participation aux réunions des groupes de discipline, d'établissement	3.7%	3.4%
Concertation entre collègues	3.2%	2.6%
Entretiens avec les parents d'élèves	2.8%	2.6%
Entretiens avec les autres partenaires (OFPC, etc.)	0.7%	0.5%
Échanges personnalisés avec les élèves hors du temps d'enseignement	0.9%	0.8%
Assistance pédagogique	0.8%	0.6%
Surveillance des retenues	0.6%	0.3%
Surveillance des locaux et du périmètre scolaire	1.5%	1.5%
Gestion de l'équipement et/ou des locaux	1.2%	3.5%
Tâches administratives	8.3%	12.2%
Autres tâches	2.0%	2.6%

Pourcentage de dégrèvement : femme : 4.9% ; homme : 5.8%.

Répartition des types de tâches du travail hebdomadaire selon le nombre de périodes hebdomadaires d'enseignement

Dans cette section, nous allons présenter les résultats de l'analyse dont le but a été de déterminer dans quelle mesure le nombre de périodes d'enseignement intervient dans la variation du temps de travail des enseignants. Avant d'entamer la présentation, il est important de préciser pourquoi nous avons opté pour une approche en termes de nombre de périodes d'enseignement et non en termes de « taux d'activité ». En effet, notre choix s'est volontairement porté vers cette approche du fait que l'élément « taux d'activité » masque ou ne permet pas de rendre compte de certaines disparités observées entre les individus présentant le même taux d'activité. Plus précisément, les données recueillies montrent que le nombre de périodes d'enseignement varie de manière indépendante du taux d'activité. Par exemple, les enseignants engagés à un taux de 100% (ce qui correspond à 20-24 périodes

d'enseignement) ont des différentes périodes d'enseignement pour diverses raisons (occupation d'autres fonctions, entre autres administratives). Dans ces conditions, le taux d'activité à lui seul ne permettrait pas d'interpréter objectivement les variations dans la charge de travail des enseignants. C'est pourquoi nous avons privilégié l'analyse en fonction des périodes d'enseignement.

Les résultats de l'analyse de la répartition des tâches du travail hebdomadaire des enseignants selon le nombre de périodes d'enseignement vont être exposés dans le même ordre que celui utilisé pour les résultats précédents. Nous allons commencer par l'examen du taux de distribution des deux principaux types de tâches puis comparer les taux de distribution obtenus pour chacune des différentes tâches.

En ce qui concerne la répartition des deux types de tâches suivant le nombre de périodes d'enseignement, on l'observe clairement dans le *Tableau 11*.

Tableau 11. Répartition des types de tâches du travail hebdomadaire des enseignants en fonction du nombre de périodes d'enseignement - CO

Types de tâches	20-24 périodes (N= 43)	16-19 périodes (N=48)	13-15 périodes (N=35)	10-12 périodes (N=16)	Moins de 10 périodes (N=16)
Enseignement en classe	78.4%	78.1%	74.2%	66.3%	44.1%
Préparation et planification des cours					
Construction des évaluations					
Correction des évaluations					
Réunions groupes disciplines/d'établissement	21.6%	21.9%	25.8%	33.7%	55.9%
Concertation entre collègues					
Entretiens avec les parents d'élèves					
Entretiens avec les autres partenaires					
Échanges avec les élèves					
Assistance pédagogique					
Surveillance des retenues					
Surveillance locaux/périmètre scolaire					
Gestion équipement/locaux					
Tâches administratives					
Autres tâches					

Pourcentage de dégrèvement dans l'ordre de leur apparition : 2.3% ; 2.6% ; 3.9% ; 7.5% ; 22.1%.

Ainsi, on remarque des différences entre certains profils se dessinant selon le nombre de périodes d'enseignement. Le groupe des enseignants ayant moins de 10 périodes d'enseignement consacre davantage du temps de travail, un peu plus de la moitié (55.9%), aux tâches relevant du domaine de la gestion et de l'organisation de l'enseignement, contre 44.1% qui vont aux tâches en relation étroite avec l'activité d'enseignement. De ce fait, il se distingue nettement des quatre autres profils (10 périodes d'enseignement ou plus) pour lesquels la distribution des proportions des types de tâches est toujours en faveur des tâches « pédagogiques » et les écarts sont plus ou moins conséquents. Ainsi, les enseignants appartenant à ces quatre profils emploient la majeure partie de leur temps aux tâches « pédagogiques », qui représentent respectivement 78.4%, 78.1%, 74.2% et 66.3% du temps de travail hebdomadaire. Une tendance générale apparaît clairement : plus le nombre de périodes diminue, plus les tâches de type organisationnel et administratif prennent de la place au détriment des tâches pédagogiques.

Répartition des différentes tâches du travail hebdomadaire selon le nombre de périodes hebdomadaires d'enseignement

Après avoir tracé une vision globale de la répartition des deux ensembles de tâches pour les différentes périodes d'enseignement, une observation tentera de rendre compte de la variation des taux obtenus pour les différentes tâches selon le « nombre de périodes d'enseignement ».

Tableau 12. Répartition des différentes tâches du travail hebdomadaire des enseignants en fonction du nombre de périodes d'enseignement - CO

Tâches composant le travail hebdomadaire de l'enseignant	20-24 périodes (N= 43)	16-19 périodes (N=48)	13-15 périodes (N=35)	10-12 périodes (N=16)	Moins de 10 périodes (N=16)
Enseignement en classe	36.9%	38.9%	30.9%	29.3%	13.6%
Préparation et planification des cours	21.6%	19.6%	21.9%	20.3%	15.2%
Construction des évaluations	6.0%	4.8%	6.6%	4.6%	6.2%
Correction des évaluations	13.9%	14.7%	14.7%	12.1%	9.1%
Réunions groupes disciplines/d'établissement	3.6%	3.2%	2.4%	5.7%	5.5%
Concertation entre collègues	2.4%	2.8%	3.1%	2.4%	5.3%
Entretiens avec les parents d'élèves	2.2%	2.6%	3.1%	1.8%	4.3%
Entretiens avec les autres partenaires	0.2%	0.3%	0.8%	1.5%	1.6%
Échanges avec les élèves	0.7%	0.7%	1.0%	0.9%	1.4%
Assistance pédagogique	0.6%	0.5%	1.1%	1.0%	0.6%
Surveillance des retenues	0.4%	0.5%	0.4%	0.3%	0.7%
Surveillance locaux/périmètre scolaire	1.1%	1.4%	1.4%	1.2%	3.2%
Gestion équipement/locaux	2.3%	1.6%	1.4%	3.3%	2.9%
Tâches administratives	6.6%	6.3%	7.3%	13.8%	29.3%
Autres tâches	1.4%	2.1%	3.9%	1.8%	1.2%

Pourcentage de dégrèvement dans l'ordre de leur apparition : 2.3% ; 2.6% ; 3.9% ; 7.5% ; 22.1%.

La lecture du *Tableau 12* permet de constater des différences notables selon le nombre de périodes d'enseignement. Précédemment, nous avons constaté que la part des tâches consacrées aux activités d'enseignement diminuait en fonction du nombre de périodes d'enseignement. Ceci s'explique principalement par la réduction des proportions d'une tâche, en particulier de la tâche « enseignement en classe ». Ainsi, on observe que moins les enseignants ont de périodes d'enseignement, moins ils allouent du temps à l'enseignement en classe. Dans une moindre mesure, on observe une tendance comparable en ce qui concerne le temps consacré à la construction et aux corrections des évaluations, excepté deux périodes d'enseignement (les « 13-15 périodes d'enseignement » et les « moins de 10 périodes »). En revanche, quelle que soit la période d'enseignement, mis à part le groupe d'enseignants ayant moins de 10 périodes d'enseignement, le temps alloué à la préparation et à la planification des cours ne varie pas considérablement selon le nombre de périodes. Mais il est important de noter que le groupe d'enseignants ayant moins de 10 périodes d'enseignement présente un taux de dégrèvement largement supérieur (22.1%) par rapport aux autres groupes. Ceci peut par conséquent expliquer pourquoi les enseignants de ce groupe réalisent peu de tâches d'enseignement et de préparation.

Un autre constat qui apparaît important concerne les enseignants du groupe « 13-15 périodes d'enseignement », qui semblent en effet consacrer autant ou plus de temps aux activités en lien avec les évaluations par rapport aux enseignants appartenant aux deux groupes ayant plus de périodes d'enseignement.

En ce qui concerne les tâches relevant de la catégorie « organisation et gestion », il ressort que moins les enseignants ont de périodes d'enseignement, plus ils réalisent des tâches de ce type. Ceci est notamment valable pour la plupart des tâches d'ordre relationnel, mais surtout pour les tâches administratives. Ainsi, les proportions des tâches administratives augmentent de manière considérable pour atteindre 29.3% pour le groupe des enseignants ayant moins de 10 périodes d'enseignement. Notons que cette part importante peut s'expliquer par le fait que dans ce groupe, les enseignants occupent des postes ou des fonctions administratives de doyen, maître adjoint à la direction, chargé de mission à la direction générale ou encore responsable de la formation à la direction d'un établissement. Ils ont des dégrèvements pour ces fonctions et assurent moins d'enseignement face à la classe.

En définitive, on pourrait bien considérer que le nombre de périodes d'enseignement exerce des effets sur la distribution des différentes tâches composant le temps de travail des enseignants du CO. La tendance générale qui apparaît est la suivante : plus les enseignants ont de périodes d'enseignement, plus ils assurent d'enseignement face à la classe et moins ils consacrent du temps aux tâches administratives.

3.1.3 L'influence des facteurs structurels sur la répartition des tâches du travail hebdomadaire des enseignants du CO

Cette section est consacrée aux résultats de l'analyse qui a pour but de mettre en évidence le rôle joué par certains éléments relevant du contexte scolaire (type et nombre de classe, degré d'enseignement, section d'enseignement). Parmi les éléments contextuels auxquels nous nous sommes intéressés, un élément nous semble contribuer aux variations quant à la charge de travail des enseignants : il s'agit du « nombre de classes ».

Répartition des types de tâches du travail hebdomadaire selon le nombre de classes

Si l'on observe le *Tableau 13*, on remarque que les enseignants qui dispensent des cours dans plus de 4 classes (appartenant à l'un des trois groupes suivants : « 4 à 6 classes », « 7 à 9 classes » et « plus de 10 classes ») consacrent un peu plus de trois quarts de leur temps aux tâches de type « pédagogique ». Les tâches relevant du domaine organisationnel et administratif y occupent moins d'un quart. Ils présentent donc des profils globaux forts semblables. Quant aux enseignants du groupe « 1 à 3 classes », ils s'engagent davantage dans les tâches de la catégorie « organisation et gestion de l'enseignement » par rapport à leurs homologues des autres groupes. Par conséquent, le temps qu'ils allouent aux activités d'enseignement est proportionnellement plus faible en comparaison avec celui de leurs collègues provenant des autres groupes ayant en charge plus de 4 classes. De manière générale, il apparaît que le temps attribué à l'accomplissement des tâches liées indirectement à l'enseignement baisse proportionnellement avec le nombre de classes.

Tableau 13. Répartition des types de tâches selon le nombre de classes des enseignants - CO

Types de tâches	1 à 3 classes (N=49)	4 à 6 classes (N=55)	7 à 9 classes (N=29)	Plus de 10 classes (N=25)
Enseignement en classe	66.0%	74.9%	75.9%	77.1%
Préparation et planification des cours				
Construction des évaluations				
Correction des évaluations				
Réunions groupes disciplines/d'établissement	34.0%	25.1%	24.1%	22.9%
Concertation entre collègues				
Entretiens avec les parents d'élèves				
Entretiens avec les autres partenaires				
Échanges avec les élèves				
Assistance pédagogique				
Surveillance des retenues				
Surveillance locaux/périmètre scolaire				
Gestion équipement/locaux				
Tâches administratives				
Autres tâches				

Pourcentage de dégrèvement dans l'ordre de leur apparition : 9.3% ; 4.2% ; 2.8% ; 2.4%.

Répartition des tâches du travail hebdomadaire selon le nombre de classes

Après avoir observé comment se répartissent globalement les types de tâches en fonction du nombre de classes dont les enseignants ont la charge, nous allons tenter de voir dans quelle mesure ces répartitions s'expliquent à travers les distributions des taux de chacune des tâches (*Tableau 14*).

L'analyse fait apparaître que le temps consacré aux tâches liées à l'activité de l'enseignement augmente proportionnellement avec le nombre de classes et ceci de manière assez importante : plus les enseignants donnent des cours dans des classes différentes, plus le pourcentage d'enseignement prend de l'ampleur. Ainsi, pour les enseignants donnant des cours dans plus d'une dizaine de classe, le temps d'enseignement atteint 39.6%. On observe une évolution dans la même direction pour le temps consacré à la préparation et à la planification des cours, cependant elle est moins importante : les taux passent de 18.4% pour le groupe « 1 à 3 classes » à 21.5% pour le groupe « 7 à 9 classes ». A noter également qu'à partir du groupe « 7 à 9 classes », le taux devient stable : on observe, en effet, qu'il n'y a pas de différence conséquente entre le taux pour ce groupe et celui pour le groupe « plus de 10 classes ». On remarque également que le fait d'enseigner dans plus de classes suppose la participation à un plus grand nombre de réunions de groupes ou d'établissements (les taux progressant de 3.8% pour le groupe « 1 à 3 classes » à 4.4% pour le groupe « plus de 10 classes ») et d'être confronté à gérer plus d'équipement et des locaux.

En revanche, plus le nombre de classes augmente, moins les enseignants s'occupent de la construction et de la correction des évaluations : les taux baissent au niveau des deux variables, excepté pour la variable « correction des évaluations » en ce qui concerne le groupe « 4 à 6 classes ». Le même constat s'impose en ce qui concerne les tâches administratives, les tâches interrelationnelles (notamment la concertation entre collègues, les entretiens avec les parents et les échanges avec les élèves) et les tâches d'assistance pédagogique. Ces résultats peuvent être interprétés de la manière suivante : plus les enseignants donnent des cours dans des classes différentes, moins ils consacrent de temps à ces tâches annexes à l'enseignement.

Tableau 14. Répartition des types de tâches selon le nombre de classes des enseignants - CO

Tâches composant le travail hebdomadaire de l'enseignant	1 à 3 classes (N=49)	4 à 6 classes (N=55)	7 à 9 classes (N=29)	Plus de 10 classes (N=25)
Enseignement en classe	27.7%	33.0%	36.4%	39.6%
Préparation et planification des cours	18.4%	20.8%	21.5%	21.6%
Construction des évaluations	6.4%	5.5%	5.3%	4.9%
Correction des évaluations	13.5%	15.6%	12.7%	11.0%
Réunions groupes disciplines/d'établissement	3.8%	2.9%	3.8%	4.4%
Concertation entre collègues	3.6%	3.1%	2.1%	2.6%
Entretiens avec les parents d'élèves	3.8%	2.9%	1.9%	1.0%
Entretiens avec les autres partenaires	0.8%	0.8%	0.2%	0.2%
Échanges avec les élèves	1.2%	0.8%	0.9%	0.4%
Assistance pédagogique	1.3%	0.5%	0.5%	0.2%
Surveillance des retenues	0.5%	0.3%	0.4%	0.7%
Surveillance locaux/périmètre scolaire	1.9%	1.3%	1.3%	1.4%
Gestion équipement/locaux	0.7%	2.0%	2.4%	4.4%
Tâches administratives	15.2%	8.2%	6.0%	6.3%
Autres tâches	1.2%	2.2%	4.6%	1.3%

Pourcentage de dégrèvement dans l'ordre de leur apparition : 9.3% ; 4.2% ; 2.8% ; 2.4%.

3.1.4 Les types de tâches et leur répartition en fonction des disciplines d'enseignement

Répartition des types de tâches du travail hebdomadaire selon la discipline d'enseignement

A présent, nous allons observer la répartition des deux ensembles de tâches de travail selon la discipline enseignée afin de mieux cerner les profils moyens d'enseignants qui se dessinent (*Tableau 15*). De manière générale, on voit clairement que les enseignants de toutes les disciplines déploient une majeure partie de leur temps aux tâches « pédagogiques ». Cependant, en examinant attentivement les taux obtenus au niveau des différents groupes selon la discipline de référence, on peut distinguer, d'une part, des profils fortement similaires et d'autre part, des profils qui le sont un peu moins. Précisément, on remarque d'une part que les disciplines « français », « anglais » et « sciences humaines » présentent des taux très proches (respectivement 79.0%, 80.8% et 79.3% pour les tâches « pédagogiques ») et on peut donc les considérer comme semblables. D'autre part, on peut regrouper les profils des enseignants des disciplines suivantes : « mathématiques », « sciences expérimentales », « arts », « activités pratiques » et « éducation physique » et dans une moindre mesure « allemand ». Les taux qu'obtiennent en effet ces derniers groupes cités pour les tâches pédagogiques varient entre 76.8.0% et 77.5%.

Tableau 15. Répartition des types de tâches du travail hebdomadaire des enseignants selon la discipline d'enseignement - CO

Types de tâches	Français (N=44)	Math (N=25)	Allemand (N=32)	Anglais (N=17)	Sciences humaines ^a (N=29)	Sciences expérim. ^b (N=20)	Arts ^c (N=8)	Activités pratiques ^d (N=5)	Éducation physique (N=9)
Enseignement en classe									
Préparation et planification des cours	79.0%	77.1%	76.8%	80.8%	79.3%	77.0%	77.5%	77.5%	77.4%
Construction des évaluations									
Correction des évaluations									
Réunions groupes disciplines/d'établissement									
Concertation entre collègues	21.0%	22.9%	23.2%	19.2%	20.7%	23.0%	22.5%	22.5%	22.6%
Entretiens avec les parents d'élèves									
Entretiens avec les autres partenaires									
Échanges avec les élèves									
Assistance pédagogique									
Surveillance des retenues									
Surveillance locaux/périmètre scolaire									
Gestion équipement/locaux									
Tâches administratives									
Autres tâches									

^a Géographie et histoire. - ^b Biologie et physique. - ^c Arts visuels, histoire de l'art, cinéma, musique. - ^d Travaux manuels, alimentation, textile.

Répartition des différentes tâches du travail hebdomadaire selon la discipline d'enseignement

Suite à cette première observation des profils globaux selon la discipline d'enseignement, nous allons tenter de voir si des variations plus accentuées se dégagent au niveau des différentes tâches appartenant aux deux catégories en question.

Le premier constat que l'on peut faire est que ce sont les enseignants d'activités pratiques, suivis dans l'ordre décroissant par les enseignants d'arts et d'éducation physique, qui consacrent à l'enseignement en classe relativement plus de temps (toutes proportions gardées) par rapport à leurs collègues des autres branches. Les taux sont respectivement de 48.9%, 42.0% et 36.5%. Quant à la préparation et la planification des cours, les enseignants qui s'y emploient le plus sont les enseignants de français, suivis dans l'ordre décroissant par les enseignants d'éducation physique, allemand, sciences humaines et arts (avec des taux variant entre 25.7% et 24.3%). Les enseignants qui consacrent peu de temps sont ceux qui dispensent des cours d'anglais, avec un taux pour la tâche en question de 19.5%, et à la fin viennent ceux qui enseignent les activités pratiques, avec un taux de 14.8%. Il faudrait toutefois rester prudent dans les interprétations car les enseignants d'activités pratiques sont peu nombreux, au nombre total de 5.

En ce qui concerne les constructions des évaluations, on peut noter que ce sont les enseignants de langues (allemand et anglais) et de sciences humaines qui y consacrent le plus du temps. Quant aux corrections des évaluations, elles prennent plus de temps aux enseignants des branches principales (notamment français, anglais, allemand et mathématiques) et scientifiques (sciences expérimentales et humaines).

Globalement, l'examen de la répartition des différentes tâches relevant du domaine organisationnel de l'enseignement ne révèle pas des différences marquées que l'on puisse attribuer aux effets des disciplines d'enseignement. Toutefois, certaines tendances apparaissent, concernant notamment la tâche « réunion de groupes disciplines/établissement ». Il semble en effet que les enseignants des « branches secondaires » et notamment d'arts, d'activités pratiques et d'éducation physique participent davantage à des réunions de groupes de disciplines et d'établissement. En outre, on observe également que ce sont les enseignants de mathématiques et d'éducation physique qui occupent une part plus importante de leur temps, en comparaison avec leurs collègues des autres disciplines, à l'accomplissement des tâches administratives. Ceci pourrait bien s'expliquer par les effets des diverses fonctions administratives (de doyen, de direction) ou de responsabilités de formation.

Tableau 16. Répartition des différentes tâches du travail hebdomadaire des enseignants selon la discipline d'enseignement - CO

Tâches composant le travail hebdomadaire de l'enseignant	Français (N=44)	Math (N=25)	Allemand (N=32)	Anglais (N=17)	Sciences humaines (N=29)	Sciences expérim. (N=20)	Arts (N=8)	Activités pratiques (N=5)	Éducation physique (N=9)
Enseignement en classe	30.5%	33.2%	26.7%	34.8%	25.8%	30.0%	42.0%	48.9%	36.5%
Préparation et planification des cours	25.7%	23.2%	25.0%	19.5%	24.7%	21.9%	24.3%	14.8%	25.2%
Construction des évaluations	6.6%	8.0%	9.5%	9.1%	9.5%	8.4%	6.6%	4.4%	6.4%
Correction des évaluations	16.2%	12.7%	15.5%	17.4%	19.4%	16.7%	4.6%	9.4%	9.2%
Réunions groupes disciplines/ d'établissement	2.7%	3.0%	3.0%	2.5%	2.4%	3.2%	6.2%	7.4%	3.8%
Concertation entre collègues	3.1%	2.3%	2.6%	2.8%	2.3%	4.1%	2.8%	3.6%	3.0%
Entretiens avec les parents d'élèves	2.3%	3.6%	3.1%	2.7%	4.1%	2.6%	2.2%	1.9%	1.8%
Entretiens avec les autres partenaires	0.8%	0.1%	1.0%	0.4%	0.2%	0.2%	0.3%	0.0%	1.0%
Échanges avec les élèves	1.9%	2.3%	1.3%	1.5%	2.4%	1.6%	1.0%	0.2%	1.4%
Assistance pédagogique	1.6%	1.3%	1.6%	0.8%	0.4%	0.6%	0.1%	0.0%	0.0%
Surveillance des retenues	0.7%	0.4%	0.5%	0.3%	0.7%	1.7%	0.0%	0.5%	0.8%
Surveillance locaux/ périmètre scolaire	1.3%	1.5%	3.2%	1.2%	1.4%	1.7%	1.2%	2.9%	1.8%
Gestion équipement/ locaux	0.6%	0.9%	0.8%	0.8%	1.1%	1.9%	4.1%	2.9%	1.9%
Tâches administratives	5.0%	7.2%	4.7%	4.2%	5.3%	3.4%	4.1%	3.1%	6.2%
Autres tâches	1.0%	0.3%	1.5%	1.9%	0.3%	2.1%	0.6%	0.0%	1.0%

N.B. Les enseignants ne sont pas distingués selon le nombre de périodes d'enseignement.

3.1.5 Perception qu'ont les enseignants du CO de leur charge de travail

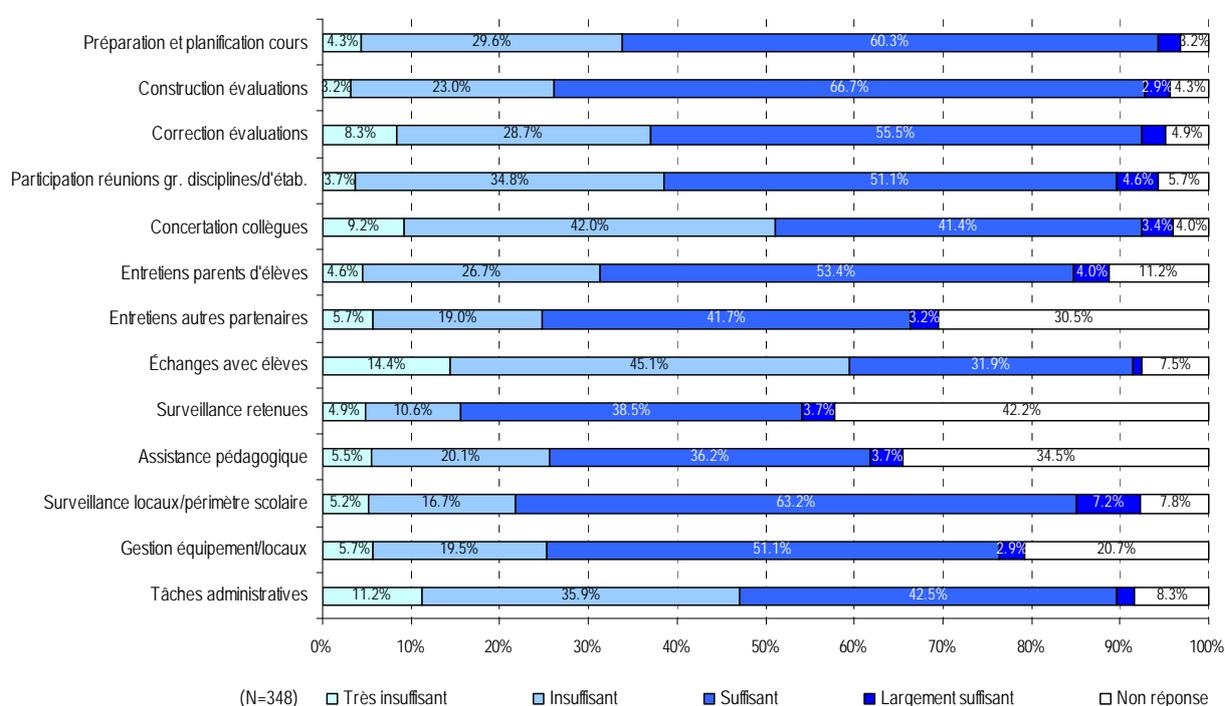
L'un des objectifs de la recherche consistait à cerner les perceptions qu'ont les enseignants du CO de leur charge de travail hebdomadaire. Cet objectif comporte deux aspects : d'une part, le but est de déterminer dans quelle mesure les enseignants estiment que le temps qu'ils ont à leur disposition est suffisant en vue de réaliser un certain nombre de tâches (il s'agit des tâches qui sont examinées à travers la présente recherche) ; d'autre part, il est question de comprendre ce que pensent les enseignants de l'évolution de leur temps de travail au cours des cinq dernières années. Nous exposerons les résultats qui concernent ces deux aspects selon l'ordre dans lequel ils sont évoqués.

Perception des enseignants du temps qu'ils peuvent allouer aux différentes tâches composant leur travail hebdomadaire

Pour cerner la perception des enseignants quant à leur charge de travail hebdomadaire, il leur a été demandé d'indiquer s'ils estiment que le temps qu'ils peuvent allouer aux différentes tâches composant leur travail hebdomadaire est « très insuffisant », « insuffisant », « suffisant » ou « largement suffisant ». Ensuite, nous avons calculé les taux de fréquence pour ces quatre modalités de réponse possibles et ceci pour chacune des tâches dont il est question.

D'abord, il apparaît clairement que les enseignants ont rarement répondu en choisissant les modalités extrêmes « très insuffisant » et « largement suffisant ». Ceci est bien illustré dans la *Figure 17*. Globalement, il ressort que quelle que soit la tâche effectuée, environ 80% des enseignants ont choisi parmi les réponses « insuffisant » et « suffisant ».

Figure 17. Perception des enseignants à propos du temps alloué aux différentes tâches - CO



De manière générale, la majorité des enseignants déclare avoir suffisamment de temps pour accomplir les tâches d'ordre pédagogique, notamment préparer et planifier les cours, ainsi que construire et corriger les évaluations. A noter cependant que les pourcentages varient légèrement en fonction des tâches. Ainsi, environ deux tiers d'enseignants estiment qu'ils ont du temps pour les tâches suivantes : préparer et planifier les cours et construire les évaluations. Mais, moins nombreux sont les enseignants s'estimant satisfaits du temps disponible pour corriger les évaluations (55.5%)

A l'inverse, pour les tâches d'ordre organisationnel et de gestion, et plus particulièrement dans le cadre des tâches administratives, des échanges avec les élèves et de la concertation entre collègues, un certain nombre d'enseignants (près de la moitié) se montre plutôt insatisfait du temps alloué.

Il est également important de noter que pour certaines tâches, notamment la surveillance des retenues, l'assistance pédagogique et les entretiens avec les autres partenaires, les non-réponses sont fréquentes.

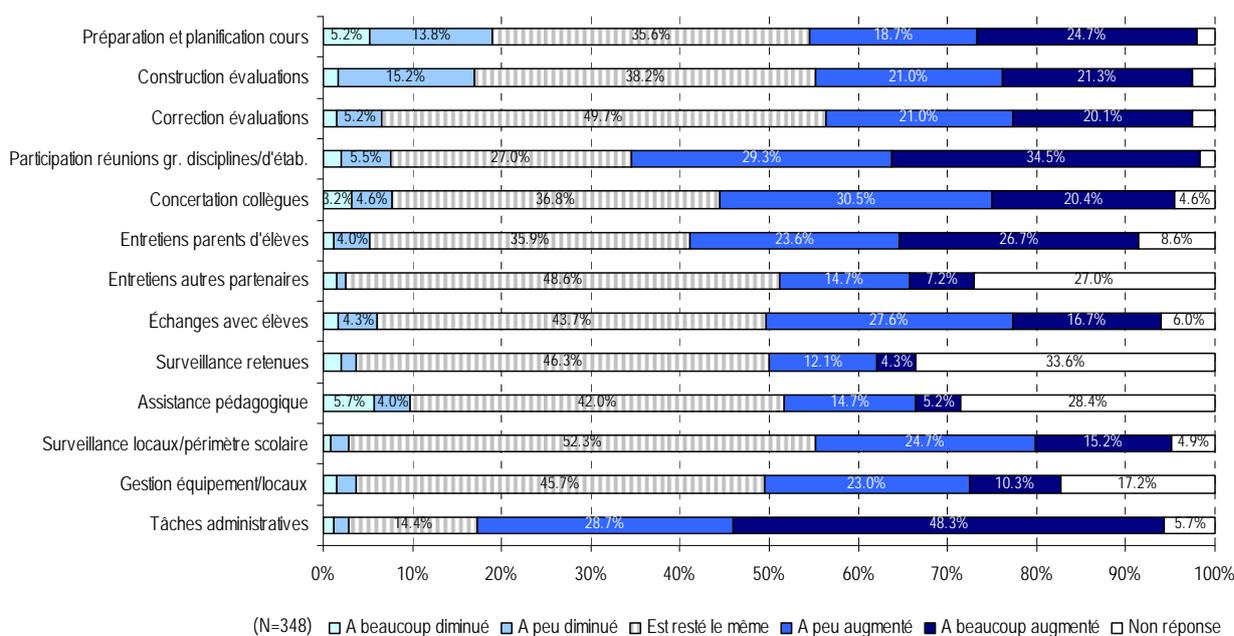
Perception des enseignants de l'évolution du temps à allouer aux différentes tâches

Pour cerner ce que pensent les enseignants de l'évolution de leur temps de travail au cours des cinq dernières années, il leur a été demandé d'indiquer s'ils trouvent que le temps pour les différentes tâches « a beaucoup diminué », « a peu diminué », « est resté le même », « a peu augmenté » ou « a beaucoup augmenté ». Ensuite, comme précédemment, nous avons calculé les taux de fréquence pour ces cinq modalités de réponse possibles et ceci pour chacune des tâches dont il question.

On s'aperçoit de manière générale (Figure 18) que les réponses extrêmes sont à nouveau rarement choisies. Aussi, presque un enseignant sur deux déclare que le temps alloué aux tâches administratives a beaucoup augmenté ces dernières années. Ce constat est d'autant plus intéressant que les enseignants estiment ne pas avoir suffisamment de temps à leur consacrer. On observe des résultats semblables, à un moindre degré, en ce qui concerne les tâches suivantes : la participation aux réunions de groupes de disciplines et les entretiens avec les parents.

Pour l'ensemble des autres tâches du domaine organisationnel, mais également pour les tâches pédagogiques, presque la moitié des enseignants considère que le temps consacré est resté le même ou a peu diminué ; ils estiment toutefois ne pas avoir suffisamment de temps à consacrer au domaine organisationnel.

Figure 18. Perception des enseignants de l'évolution du temps de travail - CO



Synthèse des résultats concernant les enseignants du CO

Les questions de la recherche servent de fil conducteur pour résumer les résultats des analyses descriptives présentées jusqu'ici.

L'analyse de la répartition des tâches composant le travail enseignant montre que les quatre tâches faisant partie des tâches pédagogiques représentent près de trois quarts du temps (72.7%), contre environ un quart pour la catégorie des tâches d'organisation et de gestion. Parmi les tâches pédagogiques, celle qui occupe le plus de temps est l'enseignement, suivi dans l'ordre décroissant, de la préparation et la planification des cours et de la correction et la construction des évaluations. Parmi

les tâches relevant du domaine organisationnel, celles qui occupent environ un tiers du temps sont les tâches administratives (9.6%).

Parmi les facteurs personnels (âge, nombre d'années d'expérience professionnelle, genre, nombre de périodes hebdomadaires d'enseignement) que nous avons examinés, deux semblent contribuer à la variation des tâches. Il s'agit du genre et du nombre de périodes hebdomadaires d'enseignement. Selon le genre d'abord, on observe un écart d'environ 5% en faveur des femmes pour la catégorie des tâches pédagogiques. Cette différence s'explique par les proportions de temps plus importantes qu'accordent les femmes à toutes les tâches de cette catégorie et surtout à une en particulier : celle de la préparation et la planification des cours. Au niveau des tâches d'organisation et de gestion, on remarque également des disparités en ce qui concerne les tâches d'échanges (représentant proportionnellement plus de temps pour les femmes) et les tâches administratives (représentant proportionnellement plus de temps pour les hommes).

Le nombre de périodes d'enseignement semble également intervenir de manière prépondérante dans la variation des tâches. Ainsi, on constate que lorsque le nombre de périodes d'enseignement baisse, la part des tâches relevant de la catégorie pédagogique diminue et la part des tâches d'organisation, en particulier la part des tâches administratives, augmente. Par exemple, pour les enseignants qui ont moins de 10 périodes d'enseignement, la part de la catégorie pédagogique représente moins de la moitié de la charge de travail, concrètement 44.1%. La prédominance des tâches d'organisation et de gestion pour ce groupe est évidente et s'explique surtout par la part importante des tâches administratives (plus de la moitié du temps alloué pour cette catégorie, correspondant à 29.3%).

Parmi les facteurs structurels examinés, celui qui pourrait rendre compte de certaines variations est le facteur « nombre de classes ». Ainsi, il apparaît que plus le nombre de classes est important, plus le temps alloué pour réaliser des tâches pédagogiques (en particulier des tâches d'enseignement et de préparation et de planification des cours) est élevé. En revanche, le temps alloué aux constructions des évaluations et à la plupart des tâches d'ordre relationnel et administratif baisse. Ceci est également vrai pour les tâches administratives : elles représentent une part conséquente du temps de travail des enseignants dispensant des cours dans « 1 à 3 classes » (15.2%) alors qu'elle est beaucoup plus réduite pour les autres groupes (« 4 à 6 classes », « 7 à 9 classes », « plus de 10 classes »).

La répartition des tâches suivant les disciplines d'enseignement permet également d'observer certaines variations. L'enseignement en classe occupe une part de temps plus conséquente pour les enseignants d'activités pratiques, d'arts et d'éducation physique. La préparation et la planification des cours représente une part de temps importante pour les enseignants de français, allemand et sciences humaines. Sur le plan des constructions des évaluations, ce sont les enseignants de langues (allemand et anglais) et de sciences humaines qui consacrent une part plus importante du temps. Quant aux corrections des évaluations, ce sont toutes les branches principales et scientifiques (sciences expérimentales et humaines) qui occupent une plus grande part du temps. Parmi les tâches d'organisation et de gestion, les disparités sont moins marquées ; néanmoins, deux constats peuvent être formulés. Les enseignants de mathématiques et d'éducation physique accordent un peu plus de leur temps aux tâches administratives. Ceci est peut-être dû, en partie, à l'occupation de fonctions à responsabilité et de gestion. D'autre part, les enseignants de « branches secondaires » (notamment arts et activités pratiques) participent davantage aux réunions de groupes de disciplines et d'établissement.

De l'analyse de la perception qu'ont les enseignants du temps alloué aux différentes tâches, il résulte globalement que la majorité des enseignants déclare avoir suffisamment de temps pour planifier et préparer les cours, et construire les évaluations. En revanche, près de la moitié des enseignants trouve que le temps est insuffisant pour accomplir des tâches d'ordre organisationnel (en particulier pour les tâches relationnelles et administratives). Par ailleurs, il apparaît également qu'environ la moitié des enseignants pense que le temps consacré à ce type de tâches a beaucoup augmenté au cours des cinq dernières années.

3.2 Les tâches des enseignants du PO

3.2.1 Répartition en pourcentage des tâches du travail hebdomadaire des enseignants du PO

Répartition en pourcentage des types de tâches composant le travail hebdomadaire

Dans un premier temps, nous allons nous focaliser sur la répartition des deux ensembles de tâches, celles relevant du domaine de l'enseignement proprement dit et celles relevant du domaine de la gestion et de l'organisation de l'enseignement, et ensuite sur la comparaison entre les proportions observées pour chacune des tâches.

Le *Tableau 19* ci-dessous permet de voir comment se distribuent globalement les deux types de tâches qui composent le temps de travail des enseignants. Il apparaît clairement que la majeure partie (un peu plus de trois quarts) du temps de travail des enseignants est employée pour accomplir des tâches d'ordre « pédagogique », à savoir celles qui ont pour objet l'enseignement, la préparation et la planification des cours, la construction et la correction des évaluations. Le reste du temps, qui représente moins d'un quart (23.5% exactement), est alloué aux tâches relevant du second type, plus particulièrement celles liées à l'organisation et à la gestion de l'enseignement.

On observe donc, ici, la même tendance générale que celle retrouvée chez les enseignants du CO : les enseignants interrogés du PO (au total 237), comme leurs homologues du CO consacrent une très large partie de leur temps de travail aux tâches appartenant à la catégorie « tâches pédagogiques ». Par ailleurs, il faut souligner qu'ils leur allouent même plus de temps que les enseignants du CO : 76.5% contre 72.7%.

Tableau 19. Répartition en pourcentage des types de tâches du travail hebdomadaire des enseignants - PO

Types de tâches	Moyenne (N=237)
Enseignement en classe	76.5%
Préparation et planification des cours, préparation des documents et du matériel	
Construction des évaluations	
Correction des évaluations	
Participation aux réunions des groupes de discipline, d'établissement	23.5%
Concertation entre collègues	
Entretiens avec les parents d'élèves	
Entretiens avec les autres partenaires (OFPC, etc.)	
Échanges personnalisés avec les élèves hors du temps d'enseignement	
Assistance pédagogique	
Surveillance des retenues	
Surveillance des locaux et du périmètre scolaire	
Gestion de l'équipement et/ou des locaux	
Tâches administratives	
Autres tâches	

Pourcentage de dégrèvement : 3.2%

Répartition en pourcentage des différentes tâches composant le travail hebdomadaire

Après cet examen général de la distribution des deux groupes de tâches composant le travail enseignant, nous allons voir quelle est la contribution de chacune des tâches. Le *Tableau 20* montre bien que parmi les tâches « pédagogiques », celle à qui revient le poids le plus important est l'enseignement en classe. Ainsi, les enseignants du PO estiment qu'ils y consacrent en moyenne 31.6% de leur temps. La préparation et la planification des cours ainsi que la correction des évaluations viennent après, mais représentent également des parts de temps de travail notables, respectivement 23.7% et 14.2%. Si l'on compare ces distributions avec les distributions observées chez les enseignants du CO, on remarque que les enseignants du PO passent proportionnellement plus de temps à préparer les cours, à construire les évaluations et à les corriger, alors que leurs homologues se trouvent proportionnellement plus souvent dans une situation d'enseignement.

Tableau 20. Répartition en pourcentage des tâches du travail hebdomadaire des enseignants - PO

Tâches composant le travail hebdomadaire de l'enseignant	Moyenne (N=237)
Enseignement en classe	31.6%
Préparation et planification des cours, préparation des documents et du matériel	23.7%
Construction des évaluations	7.1%
Correction des évaluations	14.2%
Participation aux réunions des groupes de discipline, d'établissement	2.6%
Concertation entre collègues	3.0%
Entretiens avec les parents d'élèves	1.8%
Entretiens avec les autres partenaires (OFPC, etc.)	0.6%
Échanges personnalisés avec les élèves hors du temps d'enseignement	1.8%
Assistance pédagogique	0.8%
Surveillance des retenues	0.1%
Surveillance des locaux et du périmètre scolaire	0.1%
Gestion de l'équipement et/ou des locaux	1.6%
Tâches administratives	8.7%
Autres tâches	2.2%

Pourcentage de dégrèvement : 3.2%

Parmi les tâches considérées comme plus éloignées des activités d'enseignement, on remarque que celles qui concernent les activités d'échanges (comprenant notamment les réunions des groupes, les concertations avec les collègues, les entretiens avec les parents et les partenaires, ainsi que les échanges avec les élèves) occupent environ 10% du temps de travail des enseignants. Les réunions des groupes de discipline et d'établissement ainsi que la concertation entre collègues présentent une part presque équivalente du taux de travail (2.6% et 3%). Les entretiens avec les parents et les échanges avec les élèves obtiennent également des parts égales. A titre comparatif, on constate aussi que les enseignants du PO consacrent un peu moins de temps que leurs homologues du CO aux entretiens avec les parents et un peu plus aux échanges avec les élèves. Pour la surveillance des locaux et du périmètre scolaire, ce sont les enseignants du CO qui consacrent plus de temps (1.5% vs 0.1%).

Notons qu'une part importante est consacrée aux tâches administratives, comme chez les enseignants du CO. Elles occupent notamment 8.7% du temps de travail hebdomadaire des enseignants du PO. A noter cependant que ce taux est légèrement moins élevé que celui observé chez les enseignants du CO (9.7%).

Les autres tâches sont de l'ordre de 2.2%, exactement comme chez les enseignants du CO.

3.3.2 L'influence des facteurs personnels sur la répartition des tâches du travail hebdomadaire des enseignants du PO

Une analyse a été conduite en vue de déterminer l'influence d'un ensemble de caractéristiques personnelles (âge, nombre d'années d'expérience professionnelle, genre, nombre de périodes hebdomadaires d'enseignement) sur les répartitions des tâches du travail hebdomadaire des enseignants du PO, comme celle présentée précédemment au niveau du CO. Les éléments qui semblent jouer un rôle sont les suivants : « genre » et « nombre de périodes hebdomadaires d'enseignement ». C'est pourquoi la présentation s'articulera d'abord autour des résultats relatifs au facteur « genre », pour enchaîner avec l'analyse ayant pour but de rendre compte de l'effet du « nombre de périodes hebdomadaires d'enseignement ». Chaque fois, la présentation offrira d'abord une vision globale de la répartition des deux catégories de tâches en fonction du facteur pris en compte, suivie par une comparaison des taux obtenus pour les différentes tâches.

Répartition des types de tâches du travail hebdomadaire en fonction du genre

L'analyse qui a pour objet de déterminer l'effet du genre sur les proportions que prennent les deux groupes de tâches majeures dans le temps du travail des enseignants du PO, révèle qu'il n'existe pas de différences considérables entre les profils « homme » et « femme ». Le *Tableau 21* permet d'observer que les deux groupes accordent plus de trois quarts de leur temps aux tâches de nature « pédagogique ». Le taux obtenu pour l'ensemble des femmes interrogées (77,6%) est cependant légèrement supérieur par rapport à celui obtenu pour les hommes (75,4%). Quant aux proportions de temps qu'occupe l'ensemble des tâches annexes à l'enseignement pour le groupe des femmes et le groupe des hommes, elles représentent moins d'un quart, respectivement 22,4% et 24,6%.

Tableau 21. Répartition des types de tâches du travail hebdomadaire des enseignants selon le genre - PO

Types de tâches	Femme (N=123)	Homme (N=114)
Enseignement en classe	77.6%	75.4%
Préparation et planification des cours, préparation des documents et du matériel		
Construction des évaluations		
Correction des évaluations		
Participation aux réunions des groupes de discipline, d'établissement	22.4%	24.6%
Concertation entre collègues		
Entretiens avec les parents d'élèves		
Entretiens avec les autres partenaires (OFPC, etc.)		
Échanges personnalisés avec les élèves hors du temps d'enseignement		
Assistance pédagogique		
Surveillance des retenues		
Surveillance des locaux et du périmètre scolaire		
Gestion de l'équipement et/ou des locaux		
Tâches administratives		
Autres tâches		

Pourcentage de dégrèvement : femme : 2,3% ; homme : 4,1%.

Répartition des différentes tâches du travail hebdomadaire en fonction du genre

Après avoir observé les profils globaux « homme » et « femme », le but est de cerner à quoi sont dues les différences légères que l'on a constatées.

Si l'on compare les parts que présentent les différentes tâches du temps de travail des femmes et des hommes, on voit que dans l'ensemble il n'y pas de différence majeure (*Tableau 22*). Néanmoins, on relève que les hommes passent un temps plus conséquent dans le cadre des tâches administratives que leurs homologues féminins. Le pourcentage obtenu est 9.8% pour les hommes contre 7.8% pour les femmes. Le même constat s'impose en ce qui concerne l'enseignement en classe. Les hommes y passent proportionnellement plus de temps que les femmes. Ainsi les taux obtenus sont respectivement de 32.7% et de 30.5%.

En revanche, il apparaît que les femmes occupent une part plus importante de leur temps à effectuer les tâches suivantes : préparer et planifier les cours (24.3% vs 23.1%) ; corriger les évaluations (14.9% vs 13.3%) ; construire les évaluations (7.8% vs 6.3%) ; participer aux réunions de groupes de discipline et d'établissement (3.3% vs 1.9%) ; dans le cadre de la concertation entre collègues (3.1% vs 2.9%).

Tableau 22. Répartition des différentes tâches du travail hebdomadaire des enseignants selon le genre - PO

Tâches composant le travail hebdomadaire de l'enseignant	Femme (N=123)	Homme (N=114)
Enseignement en classe	30.5%	32.7%
Préparation et planification des cours, préparation des documents et du matériel	24.3%	23.1%
Construction des évaluations	7.8%	6.3%
Correction des évaluations	14.9%	13.3%
Participation aux réunions des groupes de discipline, d'établissement	3.3%	1.9%
Concertation entre collègues	3.1%	2.9%
Entretiens avec les parents d'élèves	1.7%	2.0%
Entretiens avec les autres partenaires (OFPC, etc.)	0.4%	0.8%
Échanges personnalisés avec les élèves hors du temps d'enseignement	1.7%	1.9%
Assistance pédagogique	0.7%	1.0%
Surveillance des retenues	0.1%	0.1%
Surveillance des locaux et du périmètre scolaire	0.1%	0.1%
Gestion de l'équipement et/ou des locaux	1.3%	1.9%
Tâches administratives	7.8%	9.8%
Autres tâches	2.2%	2.2%

Pourcentage de dégrèvement : femme : 2.3% ; homme : 4.1%.

Répartition des types de tâches du travail hebdomadaire en fonction des périodes d'enseignement

De manière générale, une tendance apparaît clairement lorsqu'on observe les profils qui se forment en fonction des périodes d'enseignement : excepté le profil « plus de 24 périodes d'enseignement », plus le nombre de périodes baisse, plus la part des tâches pédagogiques diminue et la part des tâches d'organisation devient importante. Ainsi, les enseignants qui ont moins de 10 périodes d'enseignement consacrent plus de 40% de leur temps de travail aux tâches annexes à l'enseignement.

Quant aux enseignants qui assurent plus de 24 périodes d'enseignement, il est important de préciser qu'ils relèvent d'une autre structure d'enseignement (SCAI). De plus, il faut rester prudent dans les conclusions car ils ne sont que cinq au total.

Tableau 23. Répartition des types de tâches du travail hebdomadaire des enseignants en fonction du nombre de périodes d'enseignement - PO

Types de tâches	Plus de 24 périodes (N=5)	20-24 périodes (N= 74)	16-19 périodes (N=60)	13-15 périodes (N=35)	10-12 périodes (N= 46)	Moins de 10 périodes (N=17)
Enseignement en classe	75.0%	80.7%	79.0%	76.5%	74.1%	57.1%
Préparation et planification des cours						
Construction des évaluations						
Correction des évaluations						
Réunions grp. disciplines/d'établissement	25.0%	19.3%	21.0%	23.5%	25.9%	42.9%
Concertation entre collègues						
Entretiens avec les parents d'élèves						
Entretiens avec les autres partenaires						
Échanges avec les élèves						
Assistance pédagogique						
Surveillance des retenues						
Surveillance locaux/périmètre scolaire						
Gestion équipement/locaux						
Tâches administratives						
Autres tâches						

Pourcentage de dégrèvement dans l'ordre de leur apparition : 2.3% ; 1.6% ; 2.1% ; 4.0% ; 12.8%.

Répartition des différentes tâches du travail hebdomadaire en fonction des périodes d'enseignement

De l'analyse des résultats relatifs à la distribution des tâches composant le travail des enseignants du PO en fonction du nombre de périodes d'enseignement, il résulte des différences relativement marquées. Ceci apparaît clairement dans le *Tableau 24*. D'abord, on observe que la part du temps consacrée à l'enseignement baisse de manière proportionnelle par rapport à la diminution des périodes d'enseignement : moins les enseignants ont de périodes d'enseignement, moins ils consacrent de temps à l'enseignement. On ne peut pas faire le même constat quant aux autres tâches relevant du domaine pédagogique. Elles présentent une variabilité indépendamment des périodes d'enseignement.

En ce qui concerne les tâches relevant de la catégorie « organisation et gestion », il ressort que moins les enseignants ont de périodes d'enseignement, plus ils réalisent des tâches administratives (excepté le groupe « plus de 24 périodes d'enseignement »). Ainsi, les proportions des tâches administratives augmentent de manière importante pour atteindre 23.6% pour le groupe des enseignants ayant moins de 10 périodes d'enseignement. Notons que cette part importante peut s'expliquer par le fait que dans ce groupe, les enseignants occupent des postes ou des fonctions administratives de doyen, maître adjoint à la direction, chargé de mission à la direction générale ou encore responsables de la formation à la direction d'un établissement. Ils ont des dégrèvements pour ces fonctions et assurent par conséquent moins d'enseignement face à la classe.

Tableau 24. Répartition des différentes tâches du travail hebdomadaire des enseignants en fonction du nombre de périodes d'enseignement - PO

Tâches composant le travail hebdomadaire de l'enseignant	Plus de 24 périodes (N=5)	20-24 périodes (N= 74)	16-19 périodes (N=60)	13-15 périodes (N=35)	10-12 périodes (N= 46)	Moins de 10 périodes (N=17)
Enseignement en classe	58.8%	35.9%	31.7%	30.2%	27.7%	17.6%
Préparation et planification des cours	9.6%	23.8%	24.5%	22.0%	26.0%	22.4%
Construction des évaluations	1.2%	7.3%	7.9%	8.1%	6.4%	5.6%
Correction des évaluations	5.4%	13.8%	15.0%	16.2%	14.0%	11.4%
Réunions grp. disciplines/d'établissement	2.3%	2.5%	2.0%	3.0%	3.1%	3.7%
Concertation entre collègues	2.0%	2.8%	3.0%	3.5%	2.7%	4.4%
Entretiens avec les parents d'élèves	3.3%	1.9%	2.3%	1.3%	1.5%	1.4%
Entretiens avec les autres partenaires	0.4%	0.4%	0.4%	0.5%	0.3%	3.5%
Échanges avec les élèves	0.7%	1.7%	2.1%	1.1%	2.4%	1.1%
Assistance pédagogique	0.6%	0.6%	0.9%	0.9%	0.9%	1.6%
Surveillance des retenues	0.0%	0.2%	0.1%	0.0%	0.2%	0.0%
Surveillance locaux/périmètre scolaire	0.0%	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	0.2%
Gestion équipement/locaux	2.9%	1.8%	1.1%	2.0%	1.8%	0.3%
Tâches administratives	12.9%	6.5%	7.0%	7.7%	9.5%	23.6%
Autres tâches	0.0%	0.9%	2.0%	3.4%	3.4%	3.1%

Pourcentage de dégrèvement dans l'ordre de leur apparition : 2.3% ; 1.6% ; 2.1% ; 4.0% ; 12.8%.

En ce qui concerne les enseignants travaillant moins de 10 périodes, les résultats sont également intéressants. Leur temps d'enseignement est proportionnellement plus faible que leur temps consacré aux tâches administratives (17.6% vs 23.6%). De même, ils emploient près de 14% de leur temps de travail aux diverses activités relationnelles, notamment dans les réunions, les échanges avec les collègues ou encore dans les entretiens avec les autres partenaires. L'une des interprétations possibles de ces taux élevés des tâches relationnelles et administratives peut être le fait que les enseignants de ce groupe exercent des fonctions administratives (doyen, maître adjoint à la direction, chargé de mission à la direction générale ou encore responsable de la formation à la direction d'un établissement).

En somme, il apparaît clairement que le nombre de périodes d'enseignement intervient dans la distribution des différentes tâches composant le temps de travail des enseignants du PO. Des résultats semblables ont été observés au niveau des enseignants du CO.

3.3.3 L'influence des facteurs structurels sur la répartition des tâches du travail hebdomadaire des enseignants du PO

Cette partie vise à rendre compte de l'impact que peuvent avoir certains éléments liés au contexte scolaire que nous avons nommés « facteurs structurels ». Les effets d'un certain nombre de facteurs structurels ont été examinés, comme le type et le nombre de classes dans lesquelles les enseignants donnent des cours, le degré d'enseignement ou encore la section d'enseignement. Mais la présentation ici se focalise sur un élément en particulier qui semble jouer un rôle. Il s'agit du nombre de classes. Ce qui nous intéresse ici, comme pour les facteurs explorés précédemment, est de décrire comment se distribuent les tâches de travail enseignant en fonction du nombre de classes. La démarche consistera à regarder, en premier lieu, comment les taux se partagent entre les deux ensembles de tâches de travail enseignant en fonction du « nombre de classe » et, dans un deuxième temps, quelle est la part de chacune des tâches composant ces groupes.

Répartition des types de tâches du travail hebdomadaire en fonction du nombre de classes

La répartition présentée dans le *Tableau 25* fait apparaître de manière générale que les enseignants donnant des cours dans différents nombres de classes consacrent, tous, une majeure partie de leur temps de travail aux tâches pédagogiques. Si l'on regarde de près cependant, on remarque que certains groupes ont plus de similitudes que d'autres. Ainsi, les proportions pour les groupes « 4 à 6 classes », « 7 à 9 classes » et dans une moindre mesure pour le groupe « plus de 10 classes », sont proches. Le groupe qui reste un peu à l'écart est celui de « 1 à 3 classes ». En effet, les enseignants de ce groupe allouent une part de temps de travail aux tâches liées aux activités d'enseignement, un peu plus réduite par rapport aux autres groupes.

Tableau 25. Répartition des types de tâches du travail hebdomadaire des enseignants en fonction du nombre de classes - PO

Types de tâches	Une à trois classes (N=36)	Quatre à six classes (N=97)	Sept à neuf classes (N=65)	Plus de dix classes (N=39)
Enseignement en classe	70.8%	77.7%	78.1%	76.6%
Préparation et planification des cours				
Construction des évaluations				
Correction des évaluations				
Réunions groupes disciplines/d'établissement	29.3%	22.4%	21.8%	23.5%
Concertation entre collègues				
Entretiens avec les parents d'élèves				
Entretiens avec les autres partenaires				
Échanges avec les élèves				
Assistance pédagogique				
Surveillance des retenues				
Surveillance locaux/périmètre scolaire				
Gestion équipement/locaux				
Tâches administratives				
Autres tâches				

Pourcentage de dégrèvement dans l'ordre de leur apparition : 6.6% ; 3.0% ; 2.3% ; 1.7%.

Répartition des différentes tâches du travail hebdomadaire en fonction du nombre de classes

D'une part, il ressort clairement que ce sont les enseignants dispensant des cours dans plus de 10 classes qui consacrent le plus de temps à l'enseignement en classe (35.7%). Ce temps est probablement compensé par les corrections d'évaluations qui représentent une part plus réduite pour eux. Pour les autres groupes, les proportions obtenues pour l'enseignement en classe sont également importantes, mais un peu plus faibles.

D'autre part, il apparaît que les enseignants qui dispensent des cours dans une à trois classes passent un temps largement plus conséquent que les autres sur les tâches administratives (15.3%). Toutefois, ce résultat est atténué lorsque nous excluons les enseignants rattachés à des postes administratifs (enseignants donnant peu de cours). Ils consacrent également une part plus importante de leur temps de travail aux réunions de groupes de disciplines ou d'établissement et aux divers services permettant la gestion de l'établissement, alors qu'ils consacrent un temps moindre aux activités de type relationnel.

On remarque aussi que les tâches « concertation entre collègues », « entretiens avec les parents d'élèves » et « gestion des équipements et locaux » prennent des proportions plus importantes pour les enseignants dispensant des cours dans plus de classes.

Quant aux tâches administratives, on peut résumer qu'elles occupent une part relativement importante par rapport aux autres tâches du domaine d'organisation.

Tableau 26. Répartition des différentes tâches du travail hebdomadaire des enseignants en fonction du nombre de classes - PO

Tâches composant le travail hebdomadaire de l'enseignant	Une à trois classes (N=36)	Quatre à six classes (N=97)	Sept à neuf classes (N=65)	Plus de dix classes (N=39)
Enseignement en classe	30.9%	29.6%	32.4%	35.7%
Préparation et planification des cours	22.7%	24.0%	24.3%	23.1%
Construction des évaluations	6.1%	8.2%	6.7%	6.0%
Correction des évaluations	11.1%	15.9%	14.7%	11.8%
Réunions groupes disciplines/d'établissement	3.3%	2.5%	2.7%	2.3%
Concertation entre collègues	2.6%	2.7%	3.4%	3.4%
Entretiens avec les parents d'élèves	1.5%	1.6%	1.8%	2.8%
Entretiens avec les autres partenaires	0.8%	0.4%	0.8%	0.8%
Échanges avec les élèves	1.3%	2.3%	1.5%	1.7%
Assistance pédagogique	1.1%	0.9%	0.4%	1.1%
Surveillance des retenues	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%
Surveillance locaux/périmètre scolaire	0.2%	0.1%	0.0%	0.1%
Gestion équipement/locaux	0.8%	1.5%	1.8%	2.3%
Tâches administratives	15.3%	7.9%	6.5%	8.4%
Autres tâches	2.3%	2.4%	2.8%	0.5%

Pourcentage de dégrèvement dans l'ordre de leur apparition : 6.6% ; 3.0% ; 2.3% ; 1.7%.

3.3.4 Les types de tâches et leur répartition en fonction des disciplines d'enseignement

Répartition des types de tâches du travail hebdomadaire en fonction de la discipline d'enseignement

Les résultats relatifs à la répartition des deux ensembles de tâches de travail selon la discipline enseignée sont résumés dans le *Tableau 27*. Ils permettent de voir dans quelle mesure les profils moyens d'enseignants se différencient ou se rapprochent.

De manière générale, on distingue clairement que les enseignants de toutes les disciplines consacrent une très grande part de leur temps aux tâches « pédagogiques ». Ainsi, pour certains profils, le temps de travail alloué aux tâches en question dépasse largement les 80%. Parmi ces profils, on peut ranger les enseignants des « autres langues » et « sciences humaines », suivis par les enseignants de « mathématiques », « sciences expérimentales », « allemand », « français ». Quant aux profils des enseignants d'« anglais », « arts », « éducation physique » et « autres disciplines », ils consacrent également une part importante (proche de 80% du temps) aux tâches pédagogiques, mais réduite en comparaison avec les premiers profils énumérés.

Tableau 27. Répartition des types de tâches du travail hebdomadaire des enseignants en fonction des disciplines d'enseignement - PO

Types de tâches	Français ^a (N=51)	Math (N=30)	Allemand (N=24)	Anglais (N=31)	Autres langues ^b (N=14)	Sciences humaines ^c (N=33)	Sciences expérim. ^d (N=25)	Arts ^e (N=11)	Éduc. phys. (N=16)	Autres discipl. ^f (N=9)
Enseignement en classe	80.4%	83.8%	81.7%	79.4%	87.9%	84.8%	81.7%	78.9%	78.9%	75.0%
Préparation et planification des cours										
Construction des évaluations										
Correction des évaluations										
Réunions groupes disciplines/d'établissement	19.6%	16.2%	18.3%	20.6%	12.1%	15.2%	18.3%	21.1%	21.1%	25.0%
Concertation entre collègues										
Entretiens avec les parents d'élèves										
Entretiens avec les autres partenaires										
Échanges avec les élèves										
Assistance pédagogique										
Surveillance des retenues										
Gestion équipement/ locaux										
Tâches administratives										
Autres tâches										

^a Français, diction/TCO. - ^b Espagnol, italien, latin/grec. - ^c Géographie, histoire, philosophie, sciences humaines, civisme, économie. -

^d Biologie, chimie, physique, sciences expérimentales/IDS. - ^e Arts visuels/plastiques, histoire de l'art, musique/chant. -

^f Bureautique/informatique de gestion, enseignement ménager, branches techniques.

Répartition des différentes tâches du travail hebdomadaire en fonction de la discipline d'enseignement

Suite à cette première observation des profils globaux selon la discipline d'enseignement, nous allons déterminer quelles sont les tâches qui paraissent être à l'origine des variations soulevées.

On remarque d'abord que ce sont les enseignants d'éducation physique, suivis dans l'ordre décroissant par les enseignants d'arts et de sciences expérimentales, qui consacrent à l'enseignement en classe relativement plus de temps par rapport à leurs collègues des autres branches. Les taux sont respectivement de 46.4%, 36.8% et 33.6%. En revanche, ils emploient peu de temps pour élaborer des évaluations. Sur ce plan, ce sont les branches « mathématiques », « autres langues » et « allemand » qui présentent des taux plus élevés. De même, la correction des évaluations occupe peu de place pour les branches « arts », « éducation physique » et « autres disciplines », en comparaison avec les autres profils disciplinaires. Quant à la préparation et la planification des cours, les enseignants qui s'y emploient le moins sont les enseignants d'« éducation physique » : l'écart qu'ils présentent par rapport aux autres disciplines est relativement conséquent (autour de 5%). Les enseignants qui s'y emploient le plus sont les enseignants de « français » (28.1%).

L'examen de la répartition des différentes tâches relevant du domaine organisationnel de l'enseignement ne montre pas de variations considérables, mises à part les tâches administratives. Sur ce point, on observe en effet une différence notable. Ainsi, on peut relever que le groupe « autres disciplines » se distingue nettement par rapport aux autres branches, en obtenant une proportion beaucoup plus large (de 10.9% exactement). Ceci pourrait être la conséquence de l'exercice de diverses fonctions administratives (de doyen, de direction) ou de responsabilités de formation. Il est important toutefois de noter que les enseignants de ce groupe présentent des effectifs faibles, et par conséquent nous devons rester prudents dans nos conclusions.

Tableau 28. Répartition des différentes tâches du travail hebdomadaire des enseignants en fonction des disciplines d'enseignement - PO

Types de tâches	Français (N=51)	Math (N=30)	Allemand (N=24)	Anglais (N=31)	Autres langues (N=14)	Sciences humaines (N=33)	Sciences expérim. (N=25)	Arts (N=11)	Éduc. phys. (N=16)	Autres discipl. (N=9)
Enseignement en classe	26.5%	31.2%	28.0%	27.5%	27.1%	27.9%	33.6%	36.8%	46.4%	31.9%
Préparation et planification des cours	28.1%	26.0%	24.1%	25.0%	24.3%	28.2%	22.7%	21.8%	18.7%	22.1%
Construction des évaluations	6.3%	10.0%	10.5%	8.9%	9.4%	7.9%	8.8%	6.7%	4.4%	7.1%
Correction des évaluations	19.6%	16.6%	19.0%	18.0%	27.1%	20.8%	16.6%	13.6%	9.4%	13.8%
Réunions groupes disciplines/d'établissement	3.0%	2.6%	3.9%	4.2%	2.4%	2.5%	2.9%	2.1%	4.5%	3.7%
Concertation entre collègues	2.5%	2.9%	3.1%	2.3%	1.7%	2.4%	2.4%	2.4%	2.5%	4.2%
Entretiens avec les parents d'élèves	1.8%	1.7%	3.5%	1.7%	0.6%	1.5%	1.6%	1.1%	2.4%	1.4%
Entretiens avec les autres partenaires	1.0%	0.5%	0.8%	0.4%	0.2%	0.8%	0.2%	1.7%	0.5%	1.6%
Échanges avec les élèves	2.5%	2.1%	1.6%	3.1%	2.1%	1.5%	2.1%	3.1%	1.7%	1.6%
Assistance pédagogique	1.2%	1.0%	0.5%	0.6%	0.9%	0.1%	1.0%	0.2%	0.1%	0.3%
Surveillance des retenues	1.2%	0.0%	0.0%	0.3%	0.0%	0.0%	0.2%	0.0%	0.0%	0.0%
Gestion équipement/ locaux	0.3%	0.2%	0.6%	0.7%	0.2%	0.6%	2.0%	4.8%	3.6%	1.0%
Tâches administratives	5.1%	4.1%	3.9%	5.8%	4.0%	2.7%	3.4%	4.1%	5.0%	10.9%
Autres tâches	0.9%	1.1%	0.4%	1.4%	0.0%	3.2%	2.5%	1.6%	0.7%	0.4%

N.B. Les enseignants ne sont pas distingués selon le nombre de périodes d'enseignement.

3.3.5 Perception qu'ont les enseignants du PO de leur charge de travail

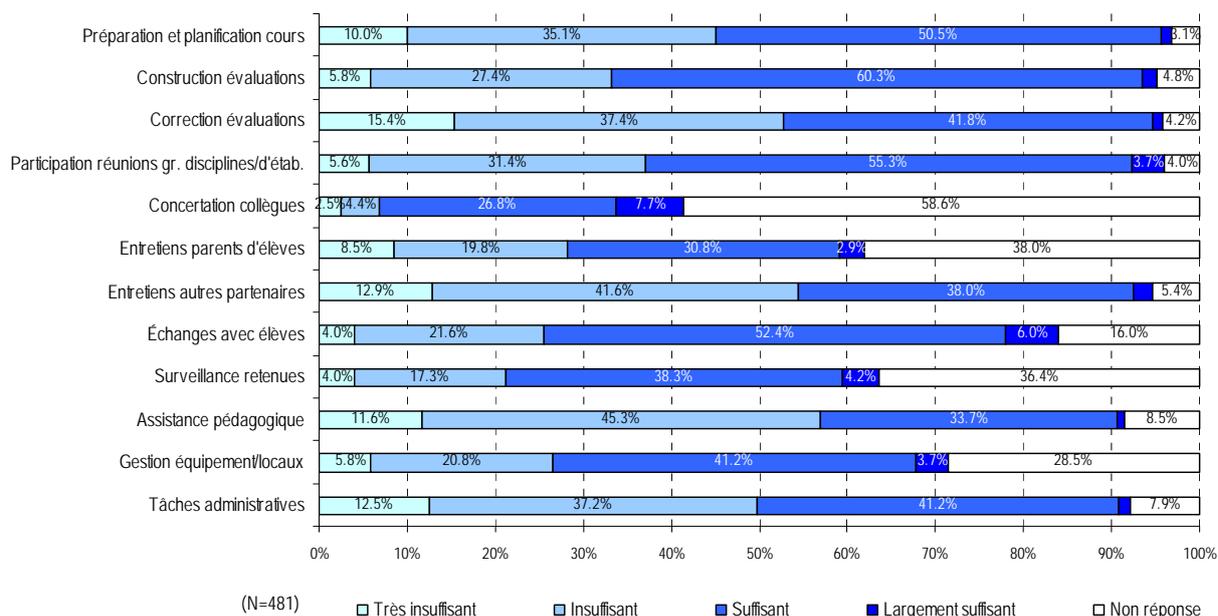
L'un des objectifs de la recherche consistait à cerner la perception qu'ont les enseignants du PO de leur charge de travail hebdomadaire, comme ceci a été précédemment réalisé pour les enseignants du CO. D'abord, nous nous intéresserons aux perceptions des enseignants quant au temps alloué en vue de réaliser un certain nombre de tâches (il s'agit des tâches qui sont examinées à travers la présente recherche). Ensuite, nous verrons ce que pensent les enseignants de l'évolution de leur temps de travail au cours des cinq dernières années.

Perception des enseignants du temps qu'ils peuvent allouer aux différentes tâches composant leur travail hebdomadaire

Les enseignants du PO, comme les enseignants du CO, ont rarement répondu en choisissant les modalités extrêmes « très insuffisant » et « largement suffisant » (Figure 29).

De manière générale, plus de la moitié des enseignants déclare avoir suffisamment de temps pour deux tâches de nature pédagogique : préparer et planifier les cours et construire les évaluations. En revanche, pour la troisième tâche d'ordre pédagogique, à savoir la correction des évaluations, plus de 50% des enseignants estiment ne pas avoir suffisamment de temps (parmi lesquels 15.4% ont choisi la réponse « très insuffisant »).

Figure 29. Perception des enseignants à propos du temps alloué aux différentes tâches - PO



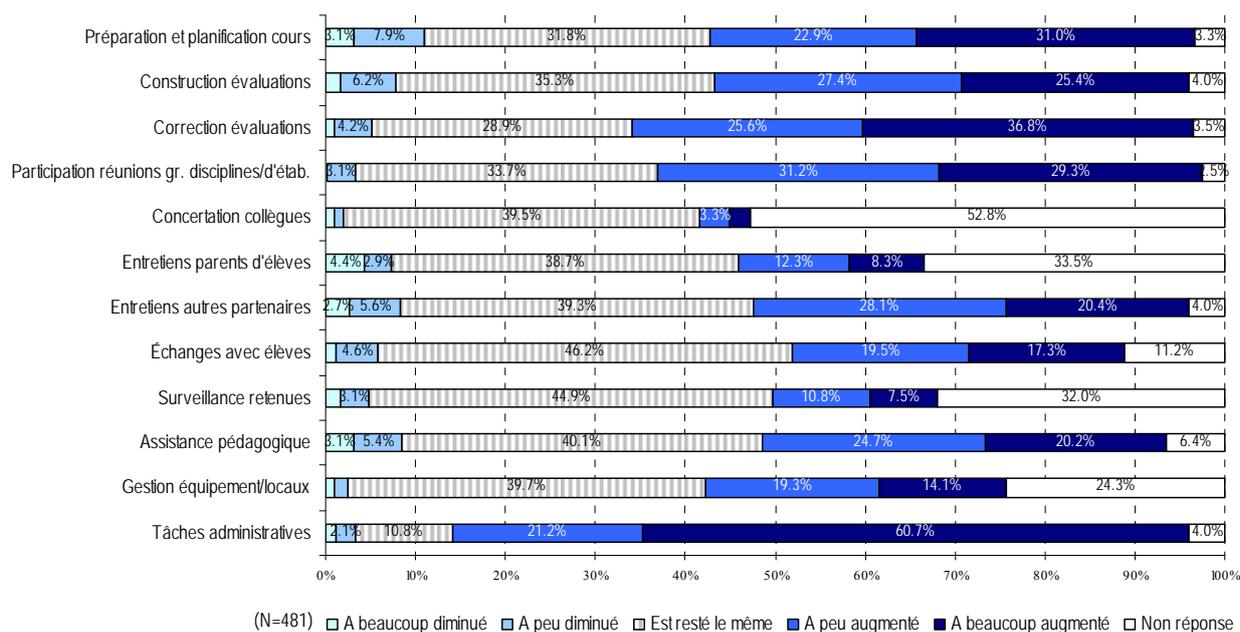
Quant aux tâches d'ordre relationnel et organisationnel, pour deux d'entre elles en particulier, plus de la moitié des enseignants déclare avoir suffisamment de temps, à savoir : participation aux réunions de groupes de disciplines et échanges avec les élèves. A l'inverse, pour celles relevant de l'administratif, de l'assistance pédagogique et de l'entretien avec les partenaires, environ la moitié des enseignants estime que le temps consacré est insuffisant.

Comme pour les enseignants du CO, on trouve que pour certaines tâches, notamment la surveillance des retenues, la gestion des équipements et des locaux et la concertation avec les collègues, les non-réponses sont très fréquentes.

Perception des enseignants de l'évolution du temps à allouer aux différentes tâches

En ce qui concerne la perception de l'évolution du temps de travail, les avis de la plupart des enseignants se partagent entre deux possibilités de réponses, et ceci pour la plupart des tâches : soit que le temps a augmenté ; soit qu'il est resté constant (Figure 30). Il est important cependant de noter qu'on observe une prédominance des réponses estimant que le temps de travail a augmenté pour certaines tâches, en particulier pour les tâches administratives et celles liées aux activités d'enseignement. Les enseignants considèrent à 60.7% que le temps de travail pour les tâches administratives a beaucoup augmenté, d'autant plus qu'ils estiment ne pas avoir suffisamment de temps pour celles-ci.

Figure 30. Perception des enseignants de l'évolution du temps de travail - PO



Synthèse des résultats concernant les enseignants du PO

Le résumé des résultats portant sur l'analyse de la charge de travail des enseignants du PO s'articule autour des questions de recherche.

En ce qui concerne la première question de la recherche, qui a été de voir quelles sont les différentes tâches composant le travail enseignant et les proportions qu'elles occupent dans le temps de travail hebdomadaire, les constats suivants peuvent être faits. La comparaison de la répartition des catégories des tâches montre que les quatre tâches faisant partie de la catégorie « tâches pédagogiques » représentent un peu plus de trois quart du temps (76.5%), contre un peu moins d'un quart (23.5%) pour la catégorie des tâches d'organisation et de gestion. Parmi les tâches pédagogiques qui occupent le plus de temps – environ un tiers du temps de travail – on trouve l'enseignement, suivi dans l'ordre décroissant, par la préparation et la planification des cours, la correction des évaluations et enfin la construction des évaluations. Parmi les tâches d'organisation et de gestion, on remarque que celles qui prennent la plus large place sont les tâches administratives : elles occupent ainsi un peu plus d'un tiers du temps accordé à l'ensemble de cette catégorie (précisément 8.7%). Les autres tâches de cette catégorie, en particulier celles d'ordre relationnel, se partagent de manière à peu près équivalente le temps qui reste (en tout environ 10%).

L'objet de la deuxième question de recherche était d'identifier les facteurs personnels susceptibles d'influencer la répartition des tâches du travail enseignant. Deux facteurs apparaissent importants : le genre et les périodes hebdomadaires d'enseignement. L'examen de la répartition des deux catégories de tâches selon le genre, fait ressortir des profils globaux proches : hommes et femmes consacrent un peu plus de deux tiers de leur temps aux tâches pédagogiques. Des différences entre les profils sont cependant observées, lorsqu'on examine la répartition de toutes les tâches. Ainsi, sur le plan des tâches pédagogiques, les femmes consacrent une plus grande part de temps à la planification et la préparation des cours ainsi qu'à l'évaluation (construction et correction), et les hommes à l'enseignement (32.7% vs 30.5% pour les femmes). En ce qui concerne les tâches d'organisation et de gestion, on voit que la distribution des tâches administratives est en faveur des hommes (9.8% vs 7.8% pour les femmes). Ceci peut être lié en partie au fait que plus d'hommes occupent des fonctions à responsabilités

administratives ou de gestion. En revanche, les tâches d'ordre relationnel occupent plus d'espace dans le temps de travail des femmes.

L'analyse descriptive qui tient compte du nombre de périodes d'enseignement révèle qu'il exerce des effets dans la distribution des tâches. Ainsi, on constate que lorsque le nombre de périodes d'enseignement baisse, la part des tâches relevant de la catégorie pédagogique diminue et la part des tâches d'organisation, en particulier la part des tâches administratives augmente. Par exemple, pour les enseignants qui ont moins de 10 périodes d'enseignement, la part de la catégorie pédagogique représente un peu plus de la moitié de la charge de travail, concrètement 57.1%. La prédominance des tâches d'organisation et de gestion pour ce groupe est évidente et s'explique surtout par la part importante des tâches administratives (plus de la moitié du temps alloué pour cette catégorie, correspondant à 23.6%).

De l'examen des effets du « nombre de classes », il apparaît d'abord que quel que soit le nombre de classes, la répartition des deux types de tâches est semblable. Elle est clairement en faveur des tâches pédagogiques avec des taux très proches pour les groupes d'enseignants dispensant des cours dans « 4 à 6 classes », « 7 à 9 classes » et « plus de 10 classes ». Le groupe d'enseignants dispensant des cours dans « 1 à 3 classes » s'écarte légèrement des autres groupes avec un pourcentage moins élevé pour les tâches pédagogiques (la différence par rapport aux autres groupes est en moyenne de 6%). Cette différence se creuse en particulier aux niveaux de la préparation et planification des cours et de l'évaluation, qui présentent des proportions plus réduites. On remarque par ailleurs que le groupe d'enseignants qui consacre le plus de temps à l'enseignement (35.7%) est le groupe dispensant des cours dans plus de 10 classes. En ce qui concerne les tâches d'organisation et de gestion, il apparaît que les tâches administratives occupent une place importante pour tous les groupes, avec une prédominance cependant au niveau du groupe « 1 à 3 classes ».

La répartition globale des types de tâches selon la discipline d'enseignement se fait largement en faveur des tâches pédagogiques. Au niveau des différentes tâches, certaines disparités sont observées. Les enseignants d'éducation physique, d'arts et de sciences expérimentales consacrent à l'enseignement en classe proportionnellement plus de temps que leurs collègues des autres branches. Sur le plan des évaluations, ce sont les enseignants des branches « mathématiques », « autres langues » et « allemand » qui l'emportent. En revanche, les évaluations occupent peu de place pour les branches « arts », « éducation physique » et « autres disciplines », en comparaison avec les autres profils disciplinaires. Quant à la préparation et la planification des cours, les enseignants qui s'y emploient le plus sont les enseignants de français, et à l'inverse ceux qui s'y emploient le moins sont les enseignants d'« éducation physique ». Quant à la répartition des différentes tâches relevant du domaine organisationnel de l'enseignement, globalement les résultats ne montrent pas de variations importantes pouvant être liées aux disciplines d'enseignement. On relève cependant que la proportion de temps accordée aux tâches administratives est relativement plus importante chez les 9 enseignants inclus dans le groupe « autres disciplines ».

En ce qui concerne la perception qu'ont les enseignants du temps dont ils disposent pour effectuer les différentes tâches, les résultats mettent en évidence qu'un peu plus de la moitié des enseignants estime ne pas avoir suffisamment de temps pour les tâches évaluatives (correction en particulier), les tâches administratives et les tâches d'ordre relationnel. Quant à la perception de l'évolution du temps de travail au cours des cinq dernières années, les enseignants qui pensent que le temps a augmenté (voire beaucoup augmenté) sur le plan des tâches pédagogiques et administratives prédominent.

Conclusion

Au terme de cette recherche, qui se veut à la fois descriptive et analytique, nous avons apporté quelques éléments de réponses aux questions formulées au départ. Mais avant de revenir sur les questions de recherche et les résultats les plus saillants, il convient de rappeler l'origine et le contexte de cette recherche.

Dans le cadre de la révision actuellement en cours du cahier des charges des enseignants genevois du secondaire, le Secrétariat général du Département de l'instruction publique a mandaté le Service de la recherche en éducation pour mener une analyse de la charge de travail des enseignants. L'objet de cette analyse descriptive et analytique consistait à mieux cerner les variations dans la charge de travail des enseignants de l'enseignement général secondaire I et II. Pour ce faire, la présente recherche s'est intéressée aux différentes composantes de la charge de travail hebdomadaire des enseignants en présence et en l'absence des élèves, en s'appuyant sur les études actuelles réalisées dans cette perspective. Ainsi, ces études montrent que la charge de travail dans toutes ses composantes a été rarement investiguée. Autrement dit, elles ne nous permettent pas d'inférer la part que chacune des différentes tâches composant le travail des enseignants occupe effectivement dans leur charge de travail. Or, pour analyser la charge effective du travail des enseignants, il est indispensable de connaître les parts de temps de travail attribuées aux différentes tâches. C'est pourquoi le but de notre recherche était de rendre compte de la répartition de ces tâches pour l'ensemble des enseignants composant l'échantillon et en fonction des disciplines d'enseignement. Le but était aussi d'identifier les facteurs susceptibles d'exercer des effets sur la distribution des tâches.

Afin de mettre en évidence la répartition des tâches et le rôle que peuvent jouer certains facteurs d'ordre personnel et structurel, des analyses en pourcentage ont été réalisées pour estimer la part qu'occupe chacune des tâches dans la totalité des heures de travail que les enseignants nous ont rapportées. Ces analyses ont été effectuées en distinguant les deux ordres d'enseignement, à savoir le CO et le PO. Néanmoins, les résultats issus de toutes ces analyses permettent d'observer certaines tendances générales qui concernent les deux ordres d'enseignement (CO et PO). Ces tendances vont être présentées en fonction des questions de la recherche.

D'abord, pour l'ensemble des enseignants des deux ordres d'enseignement, nous avons constaté que les quatre tâches regroupées sous « tâches pédagogiques » représentent environ 75% du temps de travail effectif, alors que les tâches d'organisation et de gestion représentent 25%. Parmi les tâches pédagogiques, l'enseignement en classe avec les élèves occupe le plus de temps (environ 33% du temps de travail effectif), puis viennent, par ordre décroissant, la préparation et la planification des cours, la correction des évaluations et enfin la construction des évaluations. Parmi les tâches d'organisation et de gestion, on remarque que celles auxquelles les enseignants accordent le plus de temps sont les tâches administratives (environ 33% du temps total réservé aux tâches d'organisation et de gestion). Les 67% de temps demeurant concernent de manière à peu près équivalente toutes les autres tâches d'organisation et de gestion, y compris celles d'ordre relationnel.

Parmi les facteurs personnels (âge, nombre d'années d'expérience professionnelle, genre, nombre de périodes hebdomadaires d'enseignement) que nous avons examinés, deux semblent contribuer à rendre compte de la variation des tâches. Il s'agit du genre et du nombre de périodes hebdomadaires d'enseignement. En ce qui concerne le genre d'abord, les femmes rapportent qu'elles accordent proportionnellement plus de temps aux tâches pédagogiques que les hommes. Cette différence est clairement due aux proportions de temps plus importantes que les femmes réservent à la préparation et à la planification des cours, ainsi qu'à l'évaluation (construction et correction). Au niveau des tâches d'organisation et de gestion, on remarque également des disparités en ce qui concerne les tâches impliquant des échanges (représentant proportionnellement plus de temps pour les femmes) et les tâches administratives (représentant proportionnellement plus de temps pour les hommes). La part importante du temps de travail que représentent les tâches administratives pour les hommes pourrait en

partie être liée aux fonctions complémentaires qu'ils exercent, fonctions impliquant davantage de responsabilités administratives.

Le nombre de périodes d'enseignement semble également contribuer à la variation des tâches. Globalement, nous pouvons constater que lorsque le nombre de périodes d'enseignement diminue, la part des tâches relevant de la catégorie pédagogique devient également moins importante. En compensation, la part des tâches d'organisation et de gestion augmente avec une nette prédominance des tâches administratives.

En ce qui concerne les facteurs structurels, le nombre de classes qu'un enseignant du secondaire assume contribue à rendre compte de la variation des tâches. Ainsi, il apparaît que plus le nombre de classes est important, plus le temps alloué en vue d'accomplir des tâches pédagogiques (en particulier des tâches d'enseignement et de préparation et planification des cours) est important. En revanche, le temps imparti à la plupart des tâches d'ordre organisationnel (en particulier celles qui relèvent du relationnel) diminue. Le temps consacré aux tâches administratives baisse également, mais il reste relativement important.

L'analyse de la répartition des tâches en fonction des disciplines d'enseignement permet également d'observer certaines disparités. De manière générale, il apparaît que l'enseignement en classe occupe une part de temps plus conséquente pour les enseignants des branches secondaires (activités pratiques, éducation artistique et physique) à l'instar de ce que montrait l'enquête réalisée en France (Girieux, 2002). La préparation et la planification des cours représentent une part de temps importante pour les enseignants de français quel que soit l'ordre d'enseignement. Sur le plan de la construction des évaluations, ce sont les enseignants de langues (allemand, anglais ou autres langues), de sciences humaines (CO) et de mathématiques (PO) qui y réservent le plus de temps. Quant aux corrections des évaluations, ce sont les enseignants de langues, de français, de sciences humaines et expérimentales qui y consacrent une plus grande part de leur temps de travail. Parmi les tâches d'organisation et de gestion, les disparités sont moins marquées. Néanmoins, deux constats peuvent être formulés. Au CO, ce sont les enseignants de mathématiques et d'éducation physique qui accordent un peu plus de leur temps aux tâches administratives alors qu'au PO, ce sont les enseignants des disciplines « autres ».

Pour revenir sur le sixième objectif de cette recherche, il ne nous paraît pas faisable d'élaborer un coefficient qui indiquerait la charge que représente chaque type de tâche dans le temps de travail spécifique à chaque discipline d'enseignement. Le seul indice que nos résultats fournissent sont les pourcentages. L'effectif des enseignants ayant complété le questionnaire ainsi que le semainier est relativement faible. En outre, la distribution du temps alloué à chaque tâche varie fortement et davantage en fonction des répondants et du nombre de périodes d'enseignement que de la discipline d'enseignement. La répartition des tâches ne donne pas de profil suffisamment clair et robuste pour pouvoir exprimer la position relative de chaque tâche dans la charge de travail sous forme d'un coefficient. La variabilité mise en évidence par nos résultats interroge la pertinence théorique des coefficients. Au terme de cette étude, il nous semble en effet plus pertinent de saisir la charge de chaque type de tâche de manière multidimensionnelle et qualitative. Comme le suggère Leplat (1976), « il faut renoncer à rendre compte par un indicateur unique de la charge représentée par un travail. Tout travail, même le plus simple met en jeu des systèmes fonctionnels divers et nécessite leur coordination selon des modalités de régulation complexes qui pourront varier dans le temps et selon les individus » (p. 197). Nous pourrions ajouter qu'une tâche identique peut aussi représenter une charge différente selon la configuration des contingences contextuelles à son accomplissement.

L'examen de la perception qu'ont les enseignants du temps alloué aux différentes tâches montre que globalement, la majorité des enseignants des deux ordres d'enseignement déclare avoir suffisamment de temps pour planifier et préparer les cours. En revanche, seul un enseignant sur deux du CO estime avoir suffisamment de temps pour corriger les évaluations et un peu plus de la moitié des enseignants du PO estiment ne pas disposer de temps suffisant à cet effet. Près de la moitié des enseignants du CO et plus de la moitié des enseignants du PO trouvent que le temps est insuffisant pour accomplir des tâches d'ordre organisationnel (en particulier les tâches relationnelles et administratives). En outre, les enseignants du CO et du PO pensent en majorité que le temps consacré à ce type de tâches a beaucoup augmenté au cours des cinq dernières années.

Par ailleurs, les enseignants paraissent plutôt satisfaits de leur travail en général. Ainsi, une grande majorité d'entre eux (environ 85%, au CO comme au PO) déclarent qu'ils choisiraient à nouveau la profession d'enseignant si le choix était à refaire.

Notre étude révèle, à l'instar d'autres enquêtes, la variabilité du temps de travail effectif des enseignants de l'enseignement secondaire obligatoire et postobligatoire. Mais quel que soit le temps de travail dans l'absolu, la répartition des différentes tâches semble être similaire dans les deux ordres d'enseignement. Si l'on souhaite approfondir ce constat, il conviendrait de répliquer l'étude en interrogeant les enseignants sur différentes périodes de l'année afin de mieux cerner leur temps de travail effectif en fonction de semaines habituelles, de semaines comprenant des jours fériés et de semaines de vacances scolaires. En outre, également dans le sens d'un approfondissement, on pourrait examiner dans quelle mesure la perception que les enseignants ont de leur charge de travail varie en fonction des différentes périodes scolaires (rentrée, petites et grandes vacances, échéances trimestrielles, etc.).

Par ailleurs, nous pouvons supposer sur la base de cette recherche et des résultats d'enquêtes similaires que le temps de travail effectif varie essentiellement en fonction de caractéristiques du contexte dans lequel les enseignants exercent. Une recherche similaire actuellement en cours auprès des enseignants de la formation professionnelle pourra amener des résultats complémentaires. Par ailleurs, il serait intéressant d'étudier comment les enseignants ajustent le temps qu'ils allouent aux différentes tâches professionnelles selon l'ordre d'enseignement (primaire), selon la culture et le fonctionnement en équipe des établissements scolaires, selon les innovations implémentées plus ou moins récemment, selon le fonctionnement et l'efficacité des groupes de discipline.

Références bibliographiques

- Bayer, E. (1986). Une science de l'enseignement est-elle possible ? In M. Crahay & D. Lafontaine (Ed.), *L'art et la science de l'enseignement* (pp. 483-507). Bruxelles : Labor.
- Bayer, E. (1990). L'analyse des processus d'enseignement a-t-elle une signification pour la pratique ? *Journal de l'enseignement primaire*, 33, 47-50.
- Bonnet, G. & Murcia, S. (1996). Temps et charge de travail estimés par les enseignants du second degré dans les établissements publics. *Éducation & formations*, 46, 83-93.
- Bressoux, P. (1994). Les recherches sur les effets-écoles et les effets-maîtres. *Revue Française de Pédagogie*, 108, 91-137.
- Bressoux, P. (1995). Les effets du contexte scolaire sur les acquisitions des élèves : effet-école et effets-classes en lecture. *Revue Française de Sociologie*, 36, 273-294.
- Bressoux, P. (2001). Réflexions sur l'effet-maître et l'étude des pratiques enseignantes. In M. Bru & J.J. Maurice (Ed.), *Les pratiques enseignantes : contributions plurielles* (Les Dossiers des Sciences de l'Éducation N° 5, pp. 35-53). Toulouse. Presses Universitaires du Mirail.
- Bressoux, P. & Dessus, P. (2003). Stratégies de l'enseignant en situation d'interaction. In M. Kail & M. Fayol (Ed.), *Les sciences cognitives et l'école* (pp. 213-257). Paris : Presses Universitaires de France.
- Bressoux, P. & Pansu, P. (2003). *Quand les enseignants jugent leurs élèves*. Paris : PUF.
- Brophy, J. & Evertson, C. (1978). Content variables in teaching. *Educational Psychologist*, 12, 310-316.
- Bru, M. (2006). *Les méthodes en pédagogie* (Que sais-je N° 572). Paris : PUF.
- Burns, R.B. (1995). Paradigms for research on teaching. In L.W. Anderson (Ed.), *International Encyclopedia of teaching and teacher education* (2^e éd., pp. 91-101). New York: Pergamon.
- Clark, C.M. & Peterson, P. L. (1986). Teachers' thought process. In M.C. Wittrock (Ed.), *Handbook of research and teaching* (3^e éd., pp. 255-297). New York: Macmillan.
- Crahay, M. (2006). *Un bilan des recherches processus-produit. L'enseignement peut-il contribuer à l'apprentissage des élèves et, si oui, comment*. Genève : Carnets des sciences de l'éducation.
- Crahay, M., & Delhaxhe, A. (1990). Ce que le maître dit influence-t-il le comportement de l'enfant ? *Education et Recherche*, 12(1), 9-37.
- Delhaxhe, A. (1997). Le temps comme unité d'analyse dans la recherche sur l'enseignement. *Revue Française de Pédagogie*, 118, 107-125.
- Doyle, W. (1986). Classroom organization and management. In M.C. Wittrock (Ed.), *Handbook of research and teaching* (3^e éd., pp. 392-431). New York: Macmillan.
- Dumontier, F. et Pan Ké Shon, J.-L. (2000). Enquête Emploi du temps 1998-1999. Description des activités quotidiennes. *Insee-Résultats Consommation-Modes de vie*, 101-102.
- Dunkin, M., & Biddle, B. (1974). *The study of teaching*. New York: Holt, Rinehart & Winston.
- Durand, M. (1996). *L'enseignement en milieu scolaire*. Paris : PUF.
- Felouzis, G. (1997). *L'efficacité des enseignants*. Paris : PUF.
- Folden, R.E. (2001) Research on the effects of teaching. In V. Richardson (Ed.), *Handbook of research and teaching* (4^e éd., pp. 03-17). Washington, D.C.: American Education Research Association.

- Gage, N.L. (1963). Paradigms for research on teaching. In N.L. Gage (Ed.), *Handbook of Research on Teaching*. Chicago: Rand McNally.
- Gilly, M. (1980). *Maître-élève : Rôles institutionnels et représentations*. Paris : PUF.
- Girieux, C. (2002). Temps de travail des enseignants du second degré en 2002. *Note d'information - Direction de la programmation et du développement* ISSN 1286-9392, 43, 1-6.
- Good, T.L. (1996). Teaching effects and teacher evaluation. In J. Sikula, T.J. Buttery, & E. Guyton (Eds.), *Handbook of research on teacher education* (2^e éd., pp. 617-665). New York: Macmillan.
- Good, T.L. (2008). « Forty years of research on teaching 1968-2008 : What do we know now that we didn't know then ? » Conférence présentée à l'École doctorale en Sciences de l'éducation, Université de Genève, 25 avril 2008.
- Institut de recherche et de documentation pédagogique (2009). *Enseignantes et enseignants de Suisse romande et du Tessin. Temps de travail, mandat, statut, formation de perfectionnement*. Neuchâtel : IRDP.
- Jackson, J.W. (1967). *The way teaching is*. Washington, D.C.: N.E.A.
- Kounin, J.S. (1970). *Discipline and group management in the classroom*. New York: Holt, Rinehart & Winston.
- Landert, C. & Brägger, M. (2009). *Bericht zur Erhebung bei 5'000 Lehrpersonen im Zeitraum Oktober 2008 - September 2009*. Zürich : LCH Arbeitszeiterhebung.
- Leplat, J. (1977a). La description de la tâche : statut et rôle dans la résolution de problèmes. *Bulletin de Psychologie*, 31, 149-156.
- Leplat, J. (1977b). Les facteurs déterminants de la charge de travail. *Le Travail Humain*, 40, 195-202.
- Leplat, J. & Hoc, J.-M. (1983). Tâche et activité dans l'analyse psychologique des situations. *Cahiers de psychologie cognitive*, 3, 49-63.
- Menter, I., McMahan, M., Forde, C., Hall, J., McPhee, A., Patrick, F., & Devlin, A. (2006). *Teacher Working Time Research*. Glasgow: University of Glasgow.
- Riff, J., & Durand, M. (1993). Planification et décision chez les enseignants. *Revue Française de Pédagogie*, 103, 81-107.
- Shavelson, R.J. (1983). Review of research on teachers' pedagogical judgment, plan, and decision. *Elementary School Journal*, 83(4).
- Shimron, J. (1976). Learning activities in individually prescribed instruction. *Instructional Science*, 5, 391-401.
- Schön, D.A. (1983). *The Reflective Practitioner: How Professionals Think in Action*. New York: Basic Books.
- Shulman, L.S. (1986). Paradigms and research programs in the study of teaching: A contemporary perspective. In M.C. Wittrock (Ed.), *Handbook of Research on Teaching* (3^e éd., pp. 3-36). New York: MacMillan.
- Siniscalco, M.T. (2002). *Un profil statistique de la profession d'enseignant*. Genève : UNESCO.
- Stalling, J. (1980). Allocated academic learning time revisited, or beyond time on task. *Educational Researcher*, 8(11) 11-16.
- Tochon, F. (1989). La pensée des enseignants : un paradigme en développement. *Perspectives documentaires en Sciences de l'éducation*, 17, 75-98.
- Tochon, F. (1993). *L'enseignant expert*. Paris : Nathan.

Annexes

Annexe I : Liste des écoles concernées par l'enquête

Annexe II : Questionnaire

Annexe III : Semainier

Annexe IV : Mandat du DIP-SG

Annexe I : Liste des écoles concernées par l'enquête

Au niveau du CO, l'enquête a visé les enseignants des 20 sites suivants :

- CO de l'Aubépine
- CO de Bois-Caran
- CO de Budé
- CO de Cayla
- CO des Colombières
- CO des Coudriers
- CO de Drize
- CO de la Florence
- CO du Foron
- CO de la Golette
- CO de la Gradelle
- CO des Grandes-Communes
- CO du Marais
- CO de Montbrillant
- CO de Pinchat
- CO du Renard
- CO de Sécheron
- CO de la Seymaz
- CO des Voirets
- CO de Vuillonex

Pour le PO, l'enquête s'est focalisée sur les enseignants des écoles suivantes :

- Collège Calvin
- Collège de Candolle
- Collège Claparède
- Collège pour adultes Alice-Rivaz
- Collège Rousseau
- Collège de Saussure
- Collège Sismondi
- Collège Voltaire
- Collège et école de commerce (CEC) André-Chavanne
- Collège et école de commerce (CEC) Émilie-Gourd
- Collège et école de commerce (CEC) Madame-de-Staël
- Collège et école de commerce (CEC) Nicolas-Bouvier
- École de commerce (EC) Aimée-Stitelmann
- École de commerce (EC) des Bougeries
- École de culture générale (ECG) Henry-Dunant
- École de culture générale (ECG) Jean-Piaget
- École de culture générale (ECG) Rhône-Arve
- Service des classes d'accueil et d'insertion (SCAI)

Annexe II : Questionnaire



ANALYSE DE LA CHARGE DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE I

POURQUOI CE QUESTIONNAIRE ?

Dans le cadre de la révision du cahier des charges des enseignants du secondaire, le Secrétariat général du Département de l'instruction publique a mandaté le Service de la recherche en éducation (SRED) pour mener une analyse sur la charge de travail des enseignants du secondaire.

Ce questionnaire doit ainsi permettre de recueillir l'opinion des enseignants du Cycle d'orientation et de l'enseignement postobligatoire sur les facteurs susceptibles de déterminer des variations dans leur charge de travail. Il devrait également permettre de préciser les différentes composantes du temps de travail hebdomadaire des enseignants du secondaire et de mesurer leur perception de la charge de travail personnelle.

Cette étude sera réalisée à l'aide de deux outils de mesure : ce questionnaire qui est adressé à l'ensemble des enseignants de l'enseignement général du secondaire et un agenda à compléter, destiné à un échantillon représentatif des enseignants de chaque discipline, qui devra permettre de préciser les différentes composantes de leur temps de travail hebdomadaire.

COMMENT RÉPONDRE AUX QUESTIONS ?

Nous sommes bien conscients de l'importance du travail que nous vous demandons et nous vous remercions par avance de bien vouloir lui accorder toute votre attention.

Pour que cette étude soit le plus utile possible, il est souhaitable que le plus grand nombre d'enseignant-e-s y participent et que vous répondiez à toutes les questions.

CONSIGNES

Le questionnaire sera saisi par lecteur optique. Nous vous prions donc de bien vouloir suivre les consignes suivantes en répondant au questionnaire :

1. Merci d'employer un stylo à bille **noir ou bleu foncé**.
2. Veuillez mettre une croix dans la case appropriée en évitant de déborder sur une autre case. Des croix situées entre deux cases sont malheureusement inutilisables.
3. En cas d'erreur, merci de **barrer ou noircir la croix faite par erreur**, puis de mettre une nouvelle croix dans la case appropriée.
4. Merci d'inscrire vos commentaires uniquement dans les espaces prévus à cet effet.
5. Vous voudrez bien baser vos réponses sur votre pratique professionnelle de l'année en cours exclusivement (taux d'activité, degrés, disciplines et dégrèvements actuels).

Nous nous engageons formellement à respecter un **anonymat complet** dans le traitement des réponses au questionnaire. Vos réponses sont confidentielles et ne seront en aucun cas communiquées à de tierces personnes.

POUR QUAND FAUT-IL RÉPONDRE ?

Merci de nous retourner le questionnaire d'ici le **24 novembre 2008** à l'aide de l'enveloppe préaffranchie ci-jointe.

QUI CONTACTER ?

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre par téléphone ou par courriel le Service de la recherche en éducation au 022 327'70'42 (Roberta Alliata, roberta.alliata@etat.ge.ch) ou au 022 327'71'61 (François Ducrey, francois.ducrey@etat.ge.ch).

Nous vous remercions de votre collaboration !

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

(1) Sexe : Femme Homme

(2) Âge : Moins de 25 ans 40-49 ans
 25-29 ans 50-59 ans
 30-39 ans 60 ans et +

(3) Depuis combien d'années enseignez-vous (en excluant les années de congé ou d'interruption de l'activité professionnelle) ?

Moins de 5 ans De 16 à 20 ans
 De 6 à 10 ans Plus de 20 ans
 De 11 à 15 ans

(4) Enseignez-vous dans un seul ou dans plusieurs établissements ?

Un seul
 Plusieurs → Nombre d'établissements : _____

(5) Nombre de disciplines enseignées durant l'année scolaire en cours : _____

(6) Enseignez-vous : 100% (20-24 périodes)
 80% (16-19 périodes)
 63% (13-15 périodes)
 50% (10-12 périodes)
 Hors poste (moins de 10 périodes)

(7) Nombre de périodes hebdomadaires de dégrèvement : _____ périodes

(8) Si vous travaillez à temps partiel, veuillez indiquer si cette décision était :
Plusieurs réponses possibles.

Volontaire (choix personnel)
 Liée à l'institution
 Liée à des charges familiales
 Influencée par la charge de travail
 En lien avec un autre emploi
 Autre(s), précisez : _____

(9) Occupez-vous l'une ou l'autre des fonctions suivantes ?

Plusieurs réponses possibles.

- Maîtrise de classe ou de groupe
- Maître mentor
- Responsable de laboratoire
- Maître de classe-atelier du Cycle d'orientation
- Responsable de discipline
- Formateur à l'IFMES / Université
- Responsable de la formation à la direction d'un établissement (RF-Dir)
- Maître adjoint à la direction
- Décanat
- Chargé de mission à la Direction générale
- Autre(s), précisez : _____

(10) Veuillez indiquer le nombre de périodes hebdomadaires d'enseignement et le nombre de classes en fonction du (des) type(s) de classe(s).

Type(s) de classe	Nombre de périodes	Nombre de classes
Dans une classe de regroupement A	_____	_____
Dans une classe de regroupement B	_____	_____
Dans une classe de regroupement C	_____	_____
Dans une classe de collège hétérogène	_____	_____
Dans une classe sport et art	_____	_____
Dans une classe-atelier	_____	_____
Dans une classe d'accueil	_____	_____
Autre(s), précisez : _____	_____	_____

(11) Veuillez indiquer le nombre de périodes hebdomadaires d'enseignement et le nombre de classes en fonction du (des) degré(s) d'enseignement.

Degré(s)	Nombre de périodes	Nombre de classes
7ème	_____	_____
8ème	_____	_____
9ème	_____	_____
Autre(s), précisez : _____	_____	_____

**(12) Veuillez indiquer le nombre de périodes hebdomadaires d'enseignement et le nombre de classes en fonction de la (les) discipline(s) enseignée(s).
Plusieurs réponses possibles.**

Discipline	Nombre de périodes	Nombre de classes
Alimentation	_____	_____
Allemand	_____	_____
Anglais	_____	_____
Arts visuels	_____	_____
Biologie	_____	_____
Cinéma	_____	_____
Connaissance du milieu	_____	_____
Diction	_____	_____
Éducation aux médias	_____	_____
Éducation citoyenne	_____	_____
Éducation physique	_____	_____
Français	_____	_____
Géographie	_____	_____
Histoire	_____	_____
Histoire de l'art	_____	_____
Information scolaire et professionnelle	_____	_____
Informatique	_____	_____
Latin	_____	_____
Maîtrise	_____	_____
Mathématiques	_____	_____
Musique	_____	_____
Observation scientifique	_____	_____
Physique	_____	_____
Système d'information et de communication	_____	_____
Textiles	_____	_____
Théâtre	_____	_____
Travaux manuels	_____	_____
Autre(s), précisez : _____	_____	_____

2. ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

(13) Globalement, combien de temps avez-vous consacré durant la semaine passée aux tâches suivantes ?

Si vous enseignez plus qu'une discipline, veuillez remplir le tableau ci-dessous en vous basant sur la discipline qui prédomine dans votre horaire.

→ Précisez la discipline pour laquelle vous répondez : -----

→ Précisez le(s) degré(s) d'enseignement relatif(s) à cette discipline : -----

→ Précisez le(s) type(s) de classe relatif(s) à cette discipline : -----

	À l'école		À domicile (durant la semaine scolaire)		À domicile (durant le week-end)	
	Heures	Minutes	Heures	Minutes	Heures	Minutes
a) Préparation et planification des cours, préparation des documents et du matériel	_____	_____	_____	_____	_____	_____
b) Construction des évaluations	_____	_____	_____	_____	_____	_____
c) Correction des évaluations	_____	_____	_____	_____	_____	_____
d) Participation aux réunions des groupes de discipline, d'établissement	_____	_____	_____	_____	_____	_____
e) Surveillance des retenues	_____	_____				
f) Assistance pédagogique	_____	_____				
g) Concertation avec les collègues	_____	_____				
h) Entretiens avec les parents d'élèves	_____	_____				
i) Entretiens avec les autres partenaires (OFPC, etc.)	_____	_____				
j) Échanges personnalisés avec les élèves hors du temps d'enseignement	_____	_____				
k) Surveillance des locaux et du périmètre scolaire	_____	_____				
l) Gestion de l'équipement et/ou des locaux	_____	_____				
m) Tâches administratives	_____	_____				

Autre(s) tâche(s) réalisée(s) pendant la semaine :

	Heures	Minutes	Heures	Minutes	Heures	Minutes
n) -----	_____	_____	_____	_____	_____	_____
o) -----	_____	_____	_____	_____	_____	_____
p) -----	_____	_____	_____	_____	_____	_____
q) -----	_____	_____	_____	_____	_____	_____
r) -----	_____	_____	_____	_____	_____	_____

(14) Estimez-vous que le temps que vous avez à votre disposition durant la semaine pour accomplir les tâches suivantes est :
Donnez une réponse pour chaque ligne.

	Très insuffisant	Insuffisant	Suffisant	Largement suffisant
Préparation et planification des cours, préparation des documents et du matériel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Construction des évaluations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Correction des évaluations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participation aux réunions des groupes de discipline, d'établissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Surveillance des retenues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assistance pédagogique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concertation avec les collègues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entretiens avec les parents d'élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entretiens avec les autres partenaires (OFPC, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Échanges personnalisés avec les élèves hors du temps d'enseignement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Surveillance des locaux et du périmètre scolaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion de l'équipement et/ou des locaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tâches administratives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(15) Depuis les cinq dernières années, estimez-vous que le temps que vous devez consacrer aux tâches suivantes :
Donnez une réponse pour chaque ligne.

	A beaucoup diminué	A peu diminué	Est resté le même	A peu augmenté	A beaucoup augmenté
Préparation et planification des cours, préparation des documents et du matériel	<input type="checkbox"/>				
Construction des évaluations	<input type="checkbox"/>				
Correction des évaluations	<input type="checkbox"/>				
Participation aux réunions des groupes de discipline, d'établissement	<input type="checkbox"/>				
Surveillance des retenues	<input type="checkbox"/>				
Assistance pédagogique	<input type="checkbox"/>				
Concertation avec les collègues	<input type="checkbox"/>				
Entretiens avec les parents d'élèves	<input type="checkbox"/>				
Entretiens avec les autres partenaires (OFPC, etc.)	<input type="checkbox"/>				
Échanges personnalisés avec les élèves hors du temps d'enseignement	<input type="checkbox"/>				
Surveillance des locaux et du périmètre scolaire	<input type="checkbox"/>				
Gestion de l'équipement et/ou des locaux	<input type="checkbox"/>				
Tâches administratives	<input type="checkbox"/>				

**(16) De manière globale, estimez-vous que depuis les cinq dernières années votre charge de travail :
Une seule réponse possible.**

- A beaucoup diminué.
- A peu diminué.
- Est restée la même.
- A peu augmenté.
- A beaucoup augmenté.

(17) Globalement, combien d'heures consacrez-vous en moyenne durant l'année scolaire aux tâches suivantes?

Activités prévues par le plan d'études

Formation continue / mise à jour des connaissances professionnelles	_____	heures
Visites de musées, d'expositions, théâtre, concerts	_____	heures
Sorties et études sur le terrain	_____	heures
Organisation de manifestations de l'établissement	_____	heures
Organisation de semaines organisées par options	_____	heures
Préparation de journées ou de camps sportifs	_____	heures
Préparation de voyages de fin d'études	_____	heures
Rédaction de livrets scolaires	_____	heures
Participation aux conseils de classe ou de groupe	_____	heures
Participation aux conseils d'écoles	_____	heures
Organisation de séjours linguistiques et/ou échanges	_____	heures
Epreuves et examens de fin d'année	_____	heures
Autre(s), précisez : _____	_____	heures

Activités non prévues par le plan d'études

Formation continue personnelle (lectures, visites d'expositions, etc.)	_____	heures
Préparation de voyages de fin d'études	_____	heures
Organisation d'excursions scolaires	_____	heures
Organisation d'évènements, de manifestations	_____	heures
Organisation de séjours linguistiques et/ou échanges	_____	heures
Autre(s), précisez : _____	_____	heures

3. PERCEPTION DE LA CHARGE DE TRAVAIL

(18) En dressant un bilan global, dans quelle mesure les facteurs suivants influencent-il de manière positive ou négative votre travail ?
Donnez une réponse par ligne.

	Influence très négative	Influence négative	Influence neutre	Influence positive	Influence très positive
La composition de la classe (différences de niveaux, diversité socioculturelle dans les classes)	<input type="checkbox"/>				
La qualité des moyens d'enseignement	<input type="checkbox"/>				
Les horaires scolaires	<input type="checkbox"/>				
Les relations avec la direction de l'établissement	<input type="checkbox"/>				
Les décisions prises par la direction générale de l'enseignement	<input type="checkbox"/>				
Les relations avec les collègues	<input type="checkbox"/>				
Les relations avec les parents d'élèves	<input type="checkbox"/>				
Les changements successifs (réformes, méthodes, etc.)	<input type="checkbox"/>				
Les tâches administratives	<input type="checkbox"/>				
Le comportement des élèves	<input type="checkbox"/>				
La participation des enseignants aux processus de décision	<input type="checkbox"/>				
Autre(s),	<input type="checkbox"/>				

précisez : _____

(19) Depuis les cinq dernières années, estimez-vous que votre niveau de stress professionnel :
Une seule réponse possible.

- A beaucoup diminué.
- A peu diminué.
- Est resté le même.
- A peu augmenté.
- A beaucoup augmenté.

(20) Depuis les cinq dernières années, estimez-vous que votre degré de satisfaction au travail :
Une seule réponse possible.

- A beaucoup diminué.
- A peu diminué.
- Est resté le même.
- A peu augmenté.
- A beaucoup augmenté.

(21) Que pensez-vous des affirmations suivantes ?
Donnez une réponse par ligne.

Je suis encore prêt(e)...	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
À mobiliser de l'énergie pour mon travail.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À m'intéresser à d'autres activités au sein de l'institution.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À collaborer avec mes collègues.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À donner un coup de main si l'on a besoin de moi.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(22) Si vous aviez le choix, opteriez-vous à nouveau pour la profession d'enseignant secondaire ?

- Oui
- Non

(23) Veuillez svp. utiliser l'espace ci-dessous pour identifier et expliquer les aspects les plus importants de votre charge de travail :

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION !

Annexe III : Semainier

AGENDA DU TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE DE L'ENSEIGNANT DU SECONDAIRE I

Dans le cadre de la révision du cahier des charges des enseignants du secondaire, le Département de l'instruction publique a demandé au Service de la recherche en éducation de mener une étude sur la charge de travail des enseignants du secondaire.

Pour les besoins de cette étude, tous les enseignants nommés du secondaire sont invités à répondre à un questionnaire (cf. questionnaire ci-joint).

En outre, un échantillon représentatif des enseignants de chaque discipline du Cycle d'orientation et de l'enseignement général du postobligatoire a été tiré au hasard afin de compléter les informations issues du questionnaire.

Vous faites partie de cet échantillon, raison pour laquelle nous vous prions de bien vouloir remplir cet agenda hebdomadaire. Nous sommes bien conscients de l'importance du travail que nous vous demandons et nous vous remercions par avance de bien vouloir lui accorder toute votre attention.

COMMENT REMPLIR L'AGENDA ?

Nous demandons aux enseignants de bien vouloir préciser l'activité menée à différentes tranches horaires de la journée, ainsi que la discipline et le degré d'enseignement relatifs à cette discipline.

Des codes ont été attribués à chaque activité et à chaque discipline. Ces codes sont énumérés au verso de cette page. Ainsi, par exemple, à l'activité "correction des évaluations" a été attribué le code "D" et à la discipline "histoire" le code "14".

Chaque page de cet agenda correspond à une journée donnée de la semaine.

Vous trouverez ci-dessous un modèle d'agenda rempli pour une journée donnée.

Exemple fictif d'agenda rempli (pour une journée donnée)

Horaire	Activité	Discipline	Degré	Horaire	Activité	Discipline	Degré	Horaire	Activité	Discipline	Degré			
7H	00-14	B	12	7	10H	00-14	A	12	7	13H	00-14	B	14	8
	15-29	B	12	7		15-29	A	12	7		15-29	B	14	8
	30-44	B	12	7		30-44	A	12	7		30-44	B	14	8
	45-59	B	12	7		45-59	K	12	7		45-59	B	14	8
8H	00-14	A	12	7	11H	00-14	A	12	7	15H	00-14	A	14	8
	15-29	A	12	7		15-29	A	12	7		15-29	A	14	8
	30-44	A	12	7		30-44	A	12	7		30-44	A	14	
	45-59	B	14	8		45-59	O				45-59	O		
9H	00-14	A	14	8	12H	00-14	O			16H	00-14	A	14	8
	15-29	A	14	8		15-29	O				15-29	A	14	8
	30-44	A	14	8		30-44	O				30-44	A	14	8
	45-59	O				45-59	O				45-59	K	14	8

Abréviations utilisées :

ACTIVITÉS					
A	Enseignement face à la classe	F	Surveillance des retenues	K	Échanges personnalisés avec les élèves hors du temps d'enseignement
B	Préparation et planification des cours, préparation des documents et du matériel	G	Assistance pédagogique	L	Surveillance des locaux et du périmètre scolaire
C	Construction des évaluations	H	Concertation avec les collègues	M	Gestion de l'équipement et/ou des locaux
D	Correction des évaluations	I	Entretiens avec les parents d'élèves	N	Tâches administratives
E	Participation aux réunions des groupes de discipline, d'établissement	J	Entretiens avec les autres partenaires (OFPC, etc.)	O	Pauses

DISCIPLINES					
1	Alimentation	10	Éducation citoyenne	19	Maîtrise
2	Allemand	11	Éducation physique	20	Mathématiques
3	Anglais	12	Français	21	Musique
4	Arts visuels	13	Géographie	22	Observation scientifique
5	Biologie	14	Histoire	23	Physique
6	Cinéma	15	Histoire de l'art	24	Système d'information et de communication
7	Connaissance du milieu	16	Information scolaire et professionnelle	25	Textiles
8	Diction	17	Informatique	26	Théâtre
9	Éducation aux médias	18	Latin	27	Travaux manuels

CHARGE DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE

JOURNÉE DE LUNDI

Date : / / 08

Horaire	Activité	Discipline	Degré	Horaire	Activité	Discipline	Degré	Horaire	Activité	Discipline	Degré
7H	00-14			13H	00-14			19H	00-14		
	15-29				15-29				15-29		
	30-44				30-44				30-44		
	45-59				45-59				45-59		
8H	00-14			14H	00-14			20H	00-14		
	15-29				15-29				15-29		
	30-44				30-44				30-44		
	45-59				45-59				45-59		
9H	00-14			15H	00-14			21H	00-14		
	15-29				15-29				15-29		
	30-44				30-44				30-44		
	45-59				45-59				45-59		
10H	00-14			16H	00-14			22H	00-14		
	15-29				15-29				15-29		
	30-44				30-44				30-44		
	45-59				45-59				45-59		
11H	00-14			17H	00-14			23H	00-14		
	15-29				15-29				15-29		
	30-44				30-44				30-44		
	45-59				45-59				45-59		
12H	00-14			18H	00-14			00H	00-14		
	15-29				15-29				15-29		
	30-44				30-44				30-44		
	45-59				45-59				45-59		

Annexe IV : Mandat du Secrétariat général du DIP



DIP - SG
Case postale 3925
1211 Genève 3

Genève, le 30 novembre 2007

N/réf. : FW/PC/II

Mandat

Evaluation de la charge de travail des enseignants du niveau secondaire

Considérant

- la réalisation en cours, en discussion avec les associations professionnelles, du projet du nouveau cahier des charges de l'enseignement secondaire;
- la volonté de l'Etat de garantir une véritable égalité de traitement en tenant compte des disparités qui font que la charge théorique globale ne peut être fixée de la même façon pour tous;
- la grande diversité de la charge de travail de l'enseignant associée à de nombreux facteurs: nombre de semaines durant lesquelles le cours sera dispensé, discipline enseignée, type de cours, degré d'enseignement, nombre d'élèves par cours, type d'élèves, etc. ;
- la complexification actuelle du rôle de l'enseignant suite à l'augmentation des attentes de la société vis-à-vis des missions de l'école.

Le Secrétaire général du Département de l'instruction publique mandate le Service de la recherche en éducation afin

- d'évaluer l'opportunité d'établir des coefficients de charges spécifiques calculés en fonction de la nature des activités;
- d'identifier tous les facteurs structurels (par exemple, le nombre d'élèves par cours) et personnels (par exemple, le nombre d'années d'expérience professionnelle) susceptibles de déterminer des variations dans la charge de travail des enseignants;
- de préciser les différentes composantes du temps de travail hebdomadaire de l'enseignant (temps de planification et de préparation, temps d'enseignement face aux élèves, etc.);
- compte tenu des points précédents, d'établir une méthodologie optimale: (i) de description des variations de charge selon différentes situations et (ii) de détermination de coefficients de variations de charge adaptés.

Fonctionnement

- Ce projet sera piloté et réalisé par une équipe de chercheurs du Service de la recherche en éducation.
- La méthodologie et le déroulement du projet seront précisés par l'équipe de recherche dans un plan de projet qui sera proposé au mandant.
- Le mandant mettra à disposition de l'équipe de recherche les informations et les données nécessaires qui permettront de mener à bien ce projet.

Produit

Le Rapport de recherche final du SRED sera disponible à la fin du mois de juin 2009.

Le délai initial au 31.12.08 a été prolongé le 13 juin 2008.



Frédéric Wittwer

